



Europe : la droite dure impose sa ligne

► Hongrie, Pologne, Autriche, Italie et désormais Allemagne : l'extrême droite et la droite dure dictent leur agenda sur le dossier des migrants

► A Berlin, Angela Merkel a dû durcir sa politique migratoire et accepter de refouler les migrants à sa frontière, sous la pression de la CSU

► Le chancelier autrichien, Sebastian Kurz, qui prend la présidence tournante de l'Union pour six mois, propose des centres de tri hors de l'UE

► Si personne ne remet en cause officiellement l'espace Schengen, six pays, dont la France et l'Allemagne, ont déjà rétabli le contrôle aux frontières

► La position de Paris est jugée ambiguë, entre appel à la solidarité de ses partenaires et volonté de ménager son opinion

PAGES 2-3

Automobile

PSA envisage de sous-traiter l'ingénierie d'Opel

Selon nos informations, le groupe français externaliserait la moitié des emplois du centre de recherche et développement de sa filiale allemande. La direction de PSA affirme qu'« aucune décision n'a été prise »

CAHIER ÉCO - PAGE 3

Medef

Les grands chantiers de Roux de Bézieux

Le nouveau patron des patrons devra ressouder une organisation professionnelle divisée et redorer son image dans l'opinion. Les syndicats s'inquiètent de son libéralisme affiché

PAGE 8

SABINE DEVIEILLE ILLUMINE LE FESTIVAL D'AIX

► La soprano Sabine Devieille incarne Zerbinette dans « Ariane à Naxos », de Richard Strauss, en ouverture du festival

► L'ancienne violoncelliste, auréolée de ses quatre Victoires de la musique, est étourdissante de finesse et de sensibilité

PAGE 17

En avril 2017, à Paris. PIERGAB

Nantes

Nuit d'émeutes après la mort d'un homme tué par un policier

Un homme de 22 ans est mort, mardi 3 juillet, après avoir été touché par une balle tirée par un policier. Il avait percuté lors d'un contrôle un CRS, le blessant légèrement aux genoux. Trois quartiers de la ville se sont enflammés

PAGE 11

Autolib'

Renault et Peugeot prêts à remplacer le groupe Bolloré

Le numéro 2 de Renault a présenté, mercredi 4 juillet, son offre à la Mairie de Paris. PSA avait déjà annoncé sa volonté de mettre en place une flotte au dernier trimestre

CAHIER ÉCO - PAGE 3

Wassyla Tamzali : « L'homme arabe est un homme humilié »



PHILIPPE MATSAS/OPALE/LEEMAGE

AVOCATE et ancienne directrice des droits des femmes à l'Unesco, la militante algérienne évoque le statut de la femme dans les sociétés du Maghreb. Elle décrit l'impact du mouvement #metoo dans le monde arabe et revient sur la question du voile : « Mé-

fions-nous de la fascination pour la spécificité et gardons le cap de l'universel. » Wassyla Tamzali ouvrira, lundi 9 juillet, à Montpellier, les Rencontres de Pétraque, organisées par France Culture et Le Monde.

PAGE 22

Musique

« NOUS, CRÉATEURS, SOMMES MENACÉS DE DISPARITION »

Plus de 70 artistes, dont Abd Al Malik, Alain Chamfort, Julien Doré, Feu! Chatterton, Thomas Dutronc, Françoise Hardy, Jain, Jean-Jacques Goldman, Renaud, se mobilisent pour défendre le droit de tous les auteurs à une juste rémunération quand leurs œuvres sont diffusées sur Internet

CAHIER ÉCO - PAGE 7

Foot

Raphaël Varane, ministre de la défense

PAGE 14

Européennes

Christiane Taubira, espoir incertain des gauches trop divisées

PAGE 10

Police

Bataille autour du « cannabis light », en dépit du flou juridique

PAGE 11

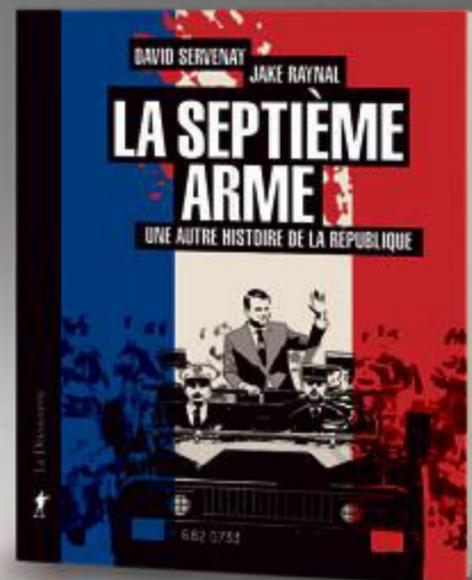
Marseille

Trafic d'oursins et de poissons dans les calanques

PAGE 6

M
ÉDITORIAL
CRISE DE NERFS AVEC
LES TERRITOIRES
PAGE 24

Quand la France inventait la guerre contre le terrorisme



Éditions
La Découverte

144 pages, 19,90 euros

LA CRISE POLITIQUE EN EUROPE

La droite dure européenne impose son agenda contre les migrants

L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en Autriche et en Italie modifie les rapports de force au sein des Vingt-Huit

BRUXELLES - bureau européen

A Strasbourg, où les eurodéputés débattaient, mardi 3 juillet, des résultats du récent sommet européen sur la migration, la droite europhobe et l'extrême droite nationaliste ont rivalisé d'enthousiasme. Pour ces élus, ce conseil a été celui du basculement, marquant la victoire d'une nouvelle alliance populiste, celle des gouvernements italien, autrichien et hongrois – et quelques autres plus discrets – contre « l'axe Paris-Berlin-Bruxelles et ses commissaires », comme l'a dit le Français Nicolas Bay (Rassemblement national, ex-FN). « C'est la renaissance de l'Etat-nation ! », exultait le Britannique Nigel Farage, ancien héraut du Brexit.

Pour des observateurs plus neutres, la tonalité du sommet, censé traiter d'une question pourtant moins prégnante qu'il y a quelques années, car le nombre des arrivées dans l'UE a reculé depuis le pic de 2015, a de fait été déterminée par les courants très conservateurs.

Le nouveau gouvernement italien voulait afficher le changement de régime à Rome, et obtenir un geste de ses partenaires à Bruxelles. Pari réussi, même si l'accord conclu laisse bien des questions sans réponse et si la créa-

tion de « centres contrôlés » où seraient regroupés les migrants avant leur refolement (pour les migrants « économiques ») ou leur éventuelle répartition dans l'Union (pour les demandeurs d'asile) indispose.

Une majorité d'Etats membres rechigne par ailleurs à réformer et à uniformiser les règles du droit d'asile – pour assurer une répartition plus juste des candidats dans l'UE – et le règlement de Dublin – afin d'éviter que la charge pèse surtout sur les pays du Sud –, ou encore à alimenter les fonds pour l'aide à l'Afrique.

« VISAGE D'ANGE »

« La situation est délétère », n'hésite pas à dire Jean-Claude Juncker, le président de la Commission. Sur ces différents points, les Etats ont en tout cas bloqué, depuis 2015, des textes qui auraient évité la crise politique actuelle. « Il est scandaleux que l'on n'arrive pas à avancer », estime aussi le socialiste allemand Udo Bullmann. Lors du sommet de Bruxelles, Donald Tusk, le président du Conseil européen, n'a même pas mentionné la réforme de Dublin ou la nécessaire solidarité entre les Vingt-Huit.

Au Parti populaire européen (PPE), la prudence est de mise. M. Juncker, qui prône toujours une relocalisation des réfugiés dans toute l'Union en cas de fort afflux, se



Sebastian Kurz, le chancelier autrichien, et derrière lui Heinz-Christian Strache, le dirigeant du parti d'extrême droite FPÖ, à Vienne, le 3 juillet.

GEORG HOCHMUTH/AFP

heurté notamment au Hongrois Viktor Orban, qui a imposé son agenda à l'Union.

Plus que M. Orban, c'est toutefois Sebastian Kurz, le chancelier autrichien, qui s'impose à droite. Cet homme de 31 ans – « qui semble choisir la voie des Orban et Salvini [le ministre de l'intérieur italien d'extrême droite] mais avec un visage d'ange », selon la formule de l'eurodéputé grec Dimitrios Papadimoulis (Syriza, gauche radicale) – avait évoqué il y a quelques semaines le principe de centre de tri des migrants hors de l'UE, dans les Balkans. Idée jugée peu réaliste, mais qui a fini par être adaptée par les autres dirigeants, lesquels évoquent désormais des centres de rétention le long de toutes les côtes méditerranéennes.

Mardi, M. Kurz, dont le pays vient de prendre la présidence tournante de l'UE pour six mois, a indiqué sans surprise que l'Autriche allait privilégier le contrôle des frontières ex-

teriures et une politique d'accueil restrictive. Le jeune chancelier gouverne à Vienne avec l'extrême droite, le FPÖ, et veut faire de la migration « la » priorité de l'UE, avec une approche très sécuritaire résumée dans un document préparatoire à une réunion des ministres de l'intérieur, les 12 et 13 juillet. Vienne assimile une grande partie des migrants à des délinquants en puissance, « particulièrement sensibles aux idéologies privatives de liberté et prônant le crime »... Avant cette réunion, le ministre allemand de l'intérieur, Horst Seehofer (CSU), a prévu de rencontrer son homologue italien Matteo Salvini (Ligue), après avoir parlé jeudi à M. Kurz.

M. Kurz affirme toutefois sa volonté de préserver l'espace sans passeport de Schengen. Quitte à annoncer ensuite que son pays veut prendre des mesures pour protéger ses frontières avec l'Italie et la Slovénie à la suite

Eric Fournier, l'ambassadeur de France qui admirait trop Orban

Emmanuel Macron a dû désavouer l'ex-diplomate en chef français à Budapest, prompt à tresser des louanges au dirigeant hongrois

VIENNE - correspondant

Son franc-parler et un certain goût pour la provocation font de longue date d'Eric Fournier, 59 ans, une figure pour le moins discutée de la diplomatie française. Ce passionné de saxo se retrouve de nouveau au centre d'une polémique : le représentant de la France en Hongrie peut-il paraître reprendre à son compte les positions du très autoritaire et xénophobe homme fort du pays, Viktor Orban ?

L'affaire a éclaté avec la publication par *Mediapart* du contenu d'une note diplomatique, rédigée le 18 juin, par cet ambassadeur en poste à Budapest depuis trois ans. Dans cette analyse, il lave le dirigeant hongrois de toute accusation d'antisémitisme, fustigeant en revanche la « presse française et anglo-saxonne », soupçonnée de vouloir détourner l'attention du « véritable antisémitisme moderne », celui des « musulmans de France et d'Allemagne ». Cet antisémitisme d'Orban ne serait à l'en croire qu'un « fantasme de journalistes étrangers » qui de-

vraient, au contraire, saluer, selon lui, un « modèle » à suivre pour sa « gestion des mouvements migratoires illégaux ».

Interrogé sur l'argument lors d'une conférence de presse au sommet européen des 28 et 29 juin à Bruxelles, Emmanuel Macron a eu une réaction très dure, clamant que ces propos « ne correspondent en rien à la position française ». « Il s'agit d'une note dont la nature est confidentielle », a précisé le chef de l'Etat, soulignant que l'on ne peut sanctionner un diplomate parce qu'il écrit ce qu'il pense au risque « de créer un délit d'opinion au sein de la fonction publique ». Mais de préciser, dans la foulée, que « si la preuve m'est donnée que cette parole a été tenue publiquement, cet ambassadeur sera révoqué ».

« Même les choses qui fâchent »

Depuis déjà des mois, les prises de position d'Eric Fournier suscitaient un certain malaise au sein du ministère des affaires étrangères. Son départ était prévu pour le mois de juillet et sa successeuse, Pascale Andréani, a

L'AMBASSADEUR S'ÉTAIT LANCÉ EN 2017, LORS D'UN COLLOQUE, DANS UNE INTERVENTION SUR LE « CANCER » QUE REPRÉSENTAIENT SELON LUI L'ISLAMISME MAIS AUSSI L'ISLAM

reçu l'agrément des autorités hongroises depuis la mi-mai.

« Le rôle d'un ambassadeur est de dire les choses, même celles qui fâchent et peuvent déplaire, dans ses télégrammes qui n'ont pas vocation à être rendus publics », relève un diplomate. Il se trouve, en revanche, tenu à un certain devoir de réserve quant à l'expression de ses propres opinions, et à défendre en public un point de vue qui ne contredit pas celui du gouvernement.

Or, Eric Fournier n'a jamais dissimulé sa fascination pour

l'homme fort de Budapest. Il n'hésite pas, comme dans ce télégramme, à le comparer « à un *Real Madrid* du monde politique », pour ses trois victoires électorales successives remportées haut la main avec les deux tiers des suffrages. Qu'importe si le premier ministre hongrois est épinglé par l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les Nations unies pour ses entorses à l'Etat de droit et ses dérives autoritaires.

« Viktor Orban a montré sa capacité à anticiper nombre des défis auxquels les pays européens doivent faire face et qu'ils refusent de voir, avant, souvent, de suivre un ou deux ans plus tard son exemple », expliquait volontiers Eric Fournier au gré de ses conversations avec ses homologues ou avec des journalistes. Alors que d'autres ambassadeurs en poste à Budapest, comme ceux du Canada ou de la Suède, prennent le risque de dénoncer publiquement les atteintes aux libertés en Hongrie, Eric Fournier reste plus discret, même si le

représentant de la République française n'a pas hésité, plusieurs fois, à critiquer le gouvernement ou la presse progouvernementale pour leurs attaques contre des opposants.

« Le plus fou »

Le désormais ex-ambassadeur de France à Budapest n'en a pas moins souvent reconnu partager certaines des préoccupations de Viktor Orban sur les dangers menaçant l'Europe. Lors d'un colloque organisé par l'Institut français de Budapest et par l'Académie des sciences hongroise, en octobre 2017, sur le thème « Femme et science », l'ambassadeur s'est lancé dans une intervention enflammée sur le « cancer » que représentent l'islamisme mais aussi l'islam. « Il a cité le mot *cancer* plusieurs dizaines de fois en une intervention de dix minutes », raconte un témoin médusé.

Docteur en lettres modernes, diplômé de l'Institut national des langues et civilisations orientales en ourdou et en hindi, Eric Fournier avait passé le Concours d'Orient en 1987 pour rentrer au

Quai d'Orsay. Une carrière sans histoires qui le mène d'Islamabad à Téhéran, New Delhi, Moscou, puis aux Nations unies, à New York. Son premier poste d'ambassadeur est à Tbilissi, où il arrive quelques mois avant la guerre russo-géorgienne de l'été 2008. « C'est un personnage brillant mais fantasque et changeant », soupire un haut fonctionnaire géorgien. Mikheil Saakachvili, l'ancien président réformiste géorgien, n'hésitait pas à le présenter, en plaisantant, comme « l'ambassadeur le plus fou » de la capitale géorgienne. Un compliment dans sa bouche.

Eric Fournier s'est ensuite rapproché du leader de l'opposition, le milliardaire et oligarque Bidzina Ivanichvili qu'il a aidé à obtenir la nationalité française. En 2011, le diplomate revient à Paris et prend la direction de l'Europe continentale au Quai d'Orsay, avant de partir quatre ans plus tard pour Budapest. Cette fois, il rentre au ministère sans nouvelle affectation. ■

BLAISE GAUQUELIN
ET MARC SEMO (À PARIS)



De l'accueil au refoulement, la mue contrainte de Merkel

La chancelière a cédé progressivement à ses détracteurs depuis 2015

BERLIN - correspondant

Pour une fois, les conservateurs bavarois de l'Union chrétienne-sociale (CSU) sont satisfaits. « Nous nous sentons renforcés », s'est félicité Alexander Dobrindt, le chef de file des députés CSU au Bundestag, mardi 3 juillet, au lendemain de l'accord arraché par son parti à l'Union chrétienne-démocrate (CDU) d'Angela Merkel. Après trois semaines d'un bras de fer sans précédent entre les deux « partis frères » de la droite allemande, le ministre de l'intérieur et président de la CSU, Horst Seehofer, a obtenu de la chancelière ce qu'il voulait : le refoulement des demandeurs d'asile arrivant en Allemagne et déjà enregistrés dans un autre pays européen. En attendant d'être expulsés, ceux-ci seront transférés dans des « centres de transit » près de la frontière autrichienne. Un accord dont le Parti social-démocrate (SPD) doit dire, jeudi soir, s'il peut l'accepter, mais dont le secrétaire général de la CSU, Markus Blume, a déjà affirmé qu'il marquait « un tournant dans la politique d'asile » de l'Allemagne.

Un tournant ? La réalité est plus compliquée. La période pendant laquelle l'Allemagne a été pleinement ouverte aux demandeurs d'asile n'a en fait duré que deux mois. Elle a commencé le 5 septembre 2015, quand M^{me} Merkel a décidé de laisser entrer les milliers de réfugiés arrivant d'Autriche après avoir été bloqués en Hongrie. Elle s'est achevée le 13 novembre 2015, quand la chancelière a annoncé que l'Allemagne allait de nouveau appliquer les accords de Dublin, qui obligent les migrants à déposer leur demande d'asile dans le pays de l'UE où ils sont arrivés en premier.

Toujours plus de fermeté

Cette décision a d'emblée été perçue comme une rupture. En promettant d'appliquer les accords de Dublin, qu'elle n'avait cessé de qualifier d'« obsolètes » les semaines précédentes, la chancelière cherchait à dissuader les réfugiés passés par un autre pays européen – la majorité d'entre eux – de rejoindre l'Allemagne, ceux-ci étant désormais prévenus qu'ils risquaient de se faire expulser.

Les décisions prises par la suite allèrent toutes dans le même sens : montrer qu'en matière de politique migratoire, l'heure était désormais à toujours plus de fermeté. Le 25 février 2016, le gouvernement fit ainsi adopter un projet de loi durcissant drastiquement les conditions du regroupement familial. Le 18 mars 2016, l'UE signait avec la Turquie un accord qui prévoyait notamment que les « migrants irréguliers » arrivant en Grèce pourraient être refoulés en Turquie. Un texte dont M^{me} Merkel fut l'une des plus ardentes promotrices et qui contribua à faire significativement baisser les flux migratoires en provenance du Moyen-Orient : alors que près de 200 000 migrants avaient gagné les îles grecques entre décembre 2015 et février 2016, ils n'étaient plus que 3500 sur la

même période un an plus tard.

La parenthèse ouverte à la fin de l'été 2015 était donc déjà largement refermée. Le gouvernement lui-même revendiquait cette rupture. « Ce que nous faisons aujourd'hui est tout le contraire de la politique des frontières ouvertes de l'an passé », déclarait ainsi Sigmar Gabriel, alors ministre de l'économie et président du Parti social-démocrate (SPD), au printemps 2016. De son côté, la chancelière s'efforça de corriger son image, afin de montrer que ses priorités avaient changé. « Si nous devons commencer à nous excuser de montrer un visage amical à des gens en situation de détresse, alors ce n'est plus mon pays », avait-elle affirmé, le 15 septembre 2015.

« Nous avons besoin d'une mobilisation nationale pour que les demandeurs d'asile déboutés soient reconduits à la frontière », déclarait-elle un an plus tard. « Il ne reste plus grand-chose du "visage amical" dont parlait Merkel pendant la crise des réfugiés », analysait l'hebdomadaire *Die Zeit*, le 7 décembre 2016. Deux mois plus tôt, la chancelière avait annoncé qu'elle n'emploierait plus sa formule « Wir schaffen das » (nous y arriverons), tant critiquée par ses contempteurs depuis la première fois

qu'elle l'avait utilisée, le 31 août 2015.

Un nouveau pas fut franchi après les élections législatives du 24 septembre 2017, marquées par l'élection de 92 députés du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD). Jusque-là, la chancelière avait toujours refusé d'accéder à la principale demande de la CSU depuis 2015 : la fixation d'un « plafond » (Obergrenze) au nombre de réfugiés susceptibles d'être accueillis chaque année outre-Rhin.

« La logique des extrêmes droites »

« Sur la question du plafond, ma position est claire : jamais je ne l'accepterai », avait-elle assuré, le 16 juillet 2017. Le 9 octobre 2017, elle signait pourtant avec M. Seehofer un accord limitant à 200 000 le nombre annuel de demandeurs d'asile – exactement le seuil réclamé par le futur ministre de l'intérieur. Le mot « plafond » ne figurait pas dans l'accord, mais personne n'était dupe. « N'est-ce pas un pur reniement ? », lui demanda ce jour-là un journaliste. « La question est légitime », admit la chancelière, avant d'ajouter : « Hier, c'était hier... »

Cet épisode apparaît rétrospectivement comme fondateur. De

l'automne 2015 à l'automne 2017, M^{me} Merkel était assez forte pour résister à l'aile droite de sa majorité. Depuis, elle n'en a plus les moyens. Son bras de fer avec M. Seehofer sur les expulsions de demandeurs d'asile enregistrés dans un autre pays de l'UE ne fait que répéter – dans sa dramaturgie – celui d'il y a quelques mois sur le « plafond ». Dans les deux cas, la chancelière a cédé, sur l'essentiel, aux exigences de la CSU.

Cette fois, les réactions sont toutefois beaucoup plus sévères qu'il y a quelques mois. « Le prix payé pour la préservation de l'alliance CDU-CSU est trop élevé. [Merkel] suit désormais la logique des nouvelles extrêmes droites », s'indignait, mercredi matin, le quotidien *Süddeutsche Zeitung*. Un constat partagé, y compris par l'AfD. « Nous avons finalement réussi à ce que M^{me} Merkel fasse ce qu'elle avait toujours refusé : créer des centres pour demandeurs d'asile et refouler à la frontière les migrants illégaux », se sont félicités, mardi, Alexander Gauland et Alice Weidel, les deux coprésidents du groupe AfD au Bundestag. Jamais, depuis 2015, l'extrême droite n'avait ainsi salué une décision de M^{me} Merkel. ■

THOMAS WIEDER

Vienne assimile beaucoup de migrants à des délinquants en puissance, « sensibles aux idéologies privatives de liberté et prônant le crime »

de l'accord sur la politique migratoire conclu, lundi, à Berlin, entre Angela Merkel et ses alliés de la CSU. En réalité, l'espace Schengen est déjà sous pression à la suite de la décision de six pays (France, Allemagne, Autriche, Danemark, Suède et Norvège) de réinstaurer des contrôles à leurs frontières, au moins jusqu'à l'automne.

« PREMIERS RÔLES »

Les derniers événements confirment que le phénomène populiste imprime tout autant sa marque dans le nord de l'UE. Au Danemark, le parti nationaliste DF (Parti populaire) impose sa ligne et les sociaux-démocrates ou les libéraux sont presque parfaitement à l'unisson avec lui. En Suède, les partis conservateurs et sociaux-démocrates tentent, sans succès apparent, de récupérer les électeurs séduits par les Démocrates de Suède et se livrent à une course aux propositions pour durcir les conditions d'accueil.

La France, dont la position est souvent jugée ambiguë par ses partenaires, s'en tient, elle, officiellement à la formule d'Emmanuel Macron, lancée le 23 juin 2017, à Bruxelles : « Nous devons accueillir des réfugiés car c'est notre tradition et notre honneur. » Aujourd'hui, les ONG sont unanimes pour dire que la politique migratoire française n'est pas à la hauteur de ce propos. La Cimade chiffre les « non-admissions » à 85 408 en 2017 (+ 34 %). « La France semble vouloir jouer les premiers rôles dans cette compétition désastreuse » de fermeture des frontières, dénonce l'association.

Des proches de M. Macron indiquent que la France n'a pas d'autre choix que d'afficher sa fermeté si elle ne veut pas être confrontée à un afflux massif. « Tout le monde tombe sur le dos de Gérard Collomb [le ministre de l'intérieur] et de sa loi, mais la vérité, c'est qu'il est à gauche de l'opinion aujourd'hui », insiste un membre du gouvernement. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS
(AVEC NOS CORRESPONDANTS)

« N'EST-CE PAS UN PUR RENIEMENT ? », LUI DEMANDA UN JOUR UN JOURNALISTE. « HIER, C'ÉTAIT HIER », RÉPONDIT LA CHANCELIERE



La Malaisie purge l'ère Najib Razak

L'ex-premier ministre a été arrêté pour corruption, tandis que l'étau sur les médias se desserre

KUALA LUMPUR - envoyée spéciale

L'ancien premier ministre de Malaisie, Najib Razak, qui dirigea le pays pendant dix ans (2008-2018), a été arrêté mardi 2 juillet après-midi à son domicile. Il a été emmené au siège de l'Agence malaisienne anticorruption (MACC) dans une voiture banalisée. Un tribunal lui a signifié le lendemain quatre chefs d'inculpation : trois pour abus de confiance et le quatrième pour avoir accepté un pot-de-vin équivalent à 8,9 millions d'euros. Il encourt jusqu'à vingt ans de prison pour chaque chef d'inculpation.

Ces accusations sont liées à la société SRC International, qui était à l'origine une filiale énergétique de 1MDB, le fonds souverain créé par M. Najib à son arrivée au pouvoir en 2009, aujourd'hui endetté à hauteur de 10 milliards d'euros, et dont plus de trois milliards auraient été détournés, selon la justice américaine, qui enquête également sur le dossier.

« Les choses bougent à un rythme effréné », constate Cynthia Gabriel, pilier de la lutte pour les droits de l'homme en Malaisie et directrice du Centre C4 contre la corruption et le népotisme. « Tous les jours, il y a de nouveaux développements. L'impression d'euphorie est encore très forte, mais il est trop tôt pour dire jusqu'où cela va aller », indique cette femme qui a enquêté sur 1MDB. Elle se retrouve aujourd'hui à siéger au « comité 1MDB », dont la mission est « d'établir les faits, de conseiller le gouvernement et de

formuler les accusations ». Jamais elle n'avait imaginé un tel retournement de situation.

Depuis la transition historique des élections du 9 mai, qui a chassé du pouvoir l'Organisation nationale unifiée malaise (UMNO), en place depuis l'indépendance, la nouvelle équipe, menée par le premier ministre revenant – Mahathir Mohamad, 92 ans, a déjà dirigé la Malaisie de 1981 à 2003 –, a multiplié les décisions et promesses de réformes pour faire table rase de l'époque Najib. Celle-ci fut marquée par un musellement de la presse et une perte d'indépendance de la justice, pour faire taire les critiques et tenter d'étouffer le scandale de la corruption.

Sentiment de liberté inédit

Mahathir Mohamad a ainsi nommé un nouveau procureur à l'excellente réputation, Tommy Thomas, alors que son prédécesseur semblait avoir pour principale mission de protéger Najib Razak de toute poursuite judiciaire. Des nouveaux pouvoirs et de nouveaux moyens ont été accordés à la MACC et une purge a été promise dans l'état-major de la police, jugée « institution la plus corrompue du pays » par Transparency International. Autre étape symbolique avant la rentrée parlementaire, l'arrestation de Najib Razak était très attendue.

Le « conseil des personnalités éminentes » mis en place par Mahathir Mohamad pour coordonner les réformes a même reçu des artistes et des intellectuels pour entendre leurs suggestions. Tou-



L'ex-premier ministre malaisien Najib Razak est conduit au tribunal de Kuala Lumpur, mercredi 4 juillet. LAI SENG SIN/REUTERS

tes ces annonces ont insufflé un sentiment de liberté inédit et l'espoir, jusqu'à peu impensable, d'une renaissance démocratique malaisienne.

Les médias ont été les premiers à profiter de cette nouvelle atmosphère. Le site Web *Sarawak Report*, qui fut le fer de lance des révélations sur le fonds 1MDB, est à nouveau accessible depuis la Malaisie. Sa fondatrice Clare Rucastle Brown, militante écologiste devenue journaliste d'investigation, a déjà pu revenir à Kuala Lumpur, où elle était persona non grata ces dernières années. Elle ne peut cependant toujours pas se rendre au Sarawak, Etat de Malaisie situé sur l'île de Bornéo dont elle n'a cessé de dénoncer le pillage des ressources naturelles. « Tous les médias contrôlés par le gouvernement se comportent aujourd'hui comme s'ils avaient complètement oublié que les gens au pouvoir aujourd'hui sont ceux qu'ils critiquaient il y a seulement quelques semaines », observe le

Le site Web «Sarawak Report», fer de lance des révélations sur le fonds 1MDB, est de nouveau accessible

journaliste Jahabar Sadiq, qui dirige le site *Malaysian Insight*.

Pour l'écrivain et journaliste Edidin Khoo, ce qui se passe en ce moment dans les médias est « ironique et intéressant à la fois ». « Il y a beaucoup plus de transparence. Mais cela ne veut pas dire que les journalistes savent comment utiliser cette liberté. On sort d'une période de nivellement par le bas », estime-t-il.

Les courriers des lecteurs abondent. « Une partie de la population se dit : "C'est moi qui les ai élus, c'est

moi qui vais leur dire comment faire." Même chose vis-à-vis des médias, ils ne cessent de nous dire comment s'y prendre, ils nous reprochent de poser des questions idiotes », commente Jahabar Sadiq.

Redéfinition des « fake news »

Mais la « GE14 », comme on appelle cette « quatorzième élection générale », a créé un tel consensus qu'aucun média n'a eu l'idée d'émettre la moindre critique à l'égard du nouveau premier ministre. « Pas un seul éditeur n'a relevé l'ironie de voir le plus vieux politicien du pays, à la tête du parti qui a le plus petit nombre de sièges au Parlement, prendre le contrôle du pays avec des mesures dignes d'un dictateur », observe un élu qui préfère rester anonyme car « l'heure n'est pas à la remise en cause du vieux renard [Mahathir Mohamad] ». Il remarque que quand celui-ci a annoncé que la dette nationale était de 212 milliards d'euros, une exagération de plus de 40 % sur le chiffre de

148 milliards d'euros, personne ne l'a corrigé. Au contraire, le ministre des finances s'est lancé dans une explication alambiquée pour valider ce chiffre. « Il est entouré de gens qui n'osent même pas lui dire qu'il se trompe », s'inquiète-t-il.

Fascinés par cette avalanche d'événements qui correspondent aux promesses de campagne de la « coalition de l'espoir » élue le 9 mai, les Malaisiens se demandent toutefois jusqu'où ira vraiment Mahathir Mohamad. Il avait promis, s'il était élu, de faire abolir une loi contre les « fake news » que Najib avait fait passer en urgence lors de la dernière session parlementaire, avant les élections.

Installé au pouvoir, Mahathir Mohamad a très vite revu sa copie et suggéré que la notion de « fake news » soit seulement mieux définie. Des interrogations similaires se posent quant à l'enquête 1MDB, scandale qui pourrait impliquer, derrière Najib Razak, une multitude de hauts fonctionnaires. ■

FLORENCE DE CHANGY

FRANCE-CÔTE D'IVOIRE Procès en vue dans l'affaire du bombardement de Bouaké

Le parquet de Paris a sollicité, le 25 juin, le renvoi aux assises de trois pilotes accusés d'avoir participé au bombardement de la base militaire française de Bouaké, en Côte d'Ivoire, le 6 novembre 2004, selon une révélation du site *Mediapart*. Neuf soldats français et un travailleur humanitaire américain avaient été tués. Le réquisitoire est très

critique à l'égard des autorités françaises, accusées d'avoir entravé l'enquête. Dans ce document de 140 pages, le vice-procureur Michel Guedes revient sur les conditions de l'opération ayant lourdement touché les troupes françaises de la force Licorne, déployées pour tenir une « zone de confiance » entre le sud et le nord du pays. En représailles, l'armée française avait détruit la quasi-totalité de l'aviation ivoirienne, déclenchant quatre jours de manifestations antifrançaises.

La Chine soupçonnée d'avoir financé la campagne de l'ex-président sri-lankais

Mahinda Rajapakse, défait en 2015, a permis à Pékin de construire un port stratégique sur l'île

BOMBAY - correspondance

La présence chinoise au Sri Lanka place de nouveau sous les projecteurs l'ancien président Mahinda Rajapakse, vaincu dans les urnes en janvier 2015 après dix années au pouvoir. Celui-ci est soupçonné d'avoir fait financer sa campagne électorale pour la dernière élection présidentielle par Pékin, en échange de contrats de travaux publics faramineux qui pèsent aujourd'hui de manière préoccupante sur les finances publiques de la petite île de l'océan Indien.

Dans son édition du 25 juin, le *New York Times* avait affirmé avoir eu accès à des documents en possession du gouvernement sri-lankais qui montrent qu'à la fin de l'année 2014, « au moins 7,6 millions de dollars » (6,5 millions d'euros) ont été virés par l'entreprise China Harbour Engineering Company (CHEC) vers des comptes bancaires alors utilisés par l'équipe de campagne de M. Rajapakse. Le journal américain précisait que « dix jours avant le scrutin, des chèques ont été distribués pour un montant avoisinant les 3,7 millions de dollars » aux partisans du président sortant.

L'intéressé est sorti de son silence dimanche 1^{er} juillet pour re-

jeter ces accusations qui relèvent, selon lui, d'une « campagne de diffamation ». Elles sont « volontairement floues » et la société CHEC « n'a pas contribué à ma campagne présidentielle en 2015 », a-t-il assuré. Entre-temps, la presse locale avait indiqué que le ministre des finances, Eran Wickramaratne, avait saisi les services d'enquête financière de l'administration afin de vérifier les informations du *New York Times*. « La population s'interroge depuis bien longtemps sur les contreparties que la Chine a pu consentir en échange des marchés qui lui étaient dévolus », observe Raisa Wickrematunge, rédactrice en chef de *Groundviews*, le site d'information du think tank Centre for Policy Alternatives.

Projets pharaoniques

A l'époque où M. Rajapakse et sa famille dirigeaient le pays d'une main de fer, le groupe CHEC, filiale du conglomérat public China Communications Construction Company (CCCC), a été adjudicataire de deux projets pharaoniques. Un nouveau quartier, destiné à la finance et aux affaires, bâti en poldérisant les eaux devant le front de mer de Colombo, pour lequel l'entreprise publique chinoise a consenti un prêt de 1,4 milliard de dollars, et

un port de commerce à Hambantota, le fief du clan Rajapakse, qui se trouve sur la côte sud de l'île, et pour lequel la Chine a avancé 1 milliard de dollars.

Rapidement, Colombo a rencontré des difficultés à rembourser ses échéances, au point que le nouveau président, Maithripala Sirisena, a été contraint de renégocier ces projets. En décembre 2017, 70 % du capital de la société de gestion du port d'Hambantota ont finalement été cédés en concession à la Chine pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, pour 1,12 milliard de dollars.

Le premier ministre, Ranil Wickremesinghe, a jugé bon de préciser, samedi 30 juin, qu'aucune

manœuvre militaire chinoise ne serait autorisée à Hambantota, et que le commandement sud de la marine sri-lankaise, actuellement situé à Galle, allait bientôt déménager, précisément à Hambantota. Un effort pour rassurer l'Inde voisine, inquiète de l'avancée de la Chine sur son pourtour dans le cadre de sa diplomatie dite des « nouvelles routes de la soie ».

M. Rajapakse cherche désormais à tourner la situation à son avantage, en accusant son successeur de vendre « le territoire et la souveraineté du pays » à la Chine. L'ex-président est d'autant plus virulent qu'il vient de réussir un retour en politique fracassant. En février, son nouveau parti, le Front populaire du Sri Lanka (SLPP), a remporté 40 % des suffrages aux élections régionales, infligeant une humiliation à la coalition au pouvoir.

Depuis la réforme de la Constitution au printemps 2015, qui a limité à deux le nombre de mandats présidentiels, Mahinda Rajapakse ne peut plus briguer la présidence du Sri Lanka. Mais les politologues de Colombo lui prêtent l'ambition de devenir premier ministre et de porter à la fonction suprême son frère Gotabaya, ancien ministre de la défense. La prochaine présidentielle doit avoir lieu en 2020. ■

GUILLAUME DELACROIX



OSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE FRANCE, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :
SA A.I.K. (AGENCE IMMOBILIERE DU KOCHERSBERG)
 16 Rue du Faubourg de Pierre
 67000 STRASBOURG
 RCS: 329 086 664

depuis le 01/01/2004 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'établissement garant sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX II est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SA A.I.K. (AGENCE IMMOBILIERE DU KOCHERSBERG).

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE FRANCE, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :
SARL V.R. CONSEILS INVESTISSEMENTS
 17 Rue G. Lenôtre
 Résidence le Grand Veneur
 78120 RAMBOUILLET
 RCS: 351 364 807

depuis le 01/01/2004 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'établissement garant sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX II est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL V.R. CONSEILS INVESTISSEMENTS.

A la mairie de Tunis, le nouveau visage d'Ennahda

Souad Abderrahim incarne le recentrage du parti islamiste, clé de son succès aux municipales

TUNIS - correspondant

Le symbole est puissant : la mairie de Tunis va être dirigée par une femme – une grande première – de surcroît affiliée à un parti issu de la matrice islamiste, autre événement sans précédent. L'élection, mardi 3 juillet, à la tête du conseil municipal de la capitale, de Souad Abderrahim, membre du bureau politique d'Ennahda, va lourdement peser sur l'évolution de la scène politique de la Tunisie.

Elle sanctionne le succès du repositionnement d'un parti qui, très affaibli en 2014 en raison de ses accointances passées avec la mouvance salafiste radicale, a débuté une quête de respectabilité au point de récuser l'éti-

quette d'« islamiste » pour celle de « démocrate-musulman ».

M^{me} Abderrahim est l'un des visages – pas le seul – de cette mue visant à dédramatiser Ennahda auprès d'un électoral tunisien globalement réfractaire à l'islam politique, surtout après l'expérience extrêmement controversée du parti à la tête de la première coalition gouvernementale post-révolution (2011-2014). Agée de 53 ans, gérante d'une entreprise pharmaceutique, M^{me} Abderrahim, femme non voilée, incarne une ouverture vers les classes moyennes, voire supérieures, du littoral urbanisé à rebours d'un ancrage historique plus centré sur la Tunisie intérieure et populaire. Cette stratégie a aussi permis à Ennahda de porter un autre de ses candidats, Mounir Elloumi, architecte, à la tête de la municipalité de Sfax, deuxième ville du pays et métropole portuaire.

Souad Abderrahim après son élection comme maire de Tunis, le 3 juillet.

ZOUBEIR SOUSSI/REUTERS



LE PROFIL

Souad Abderrahim

A 53 ans, elle est la première femme à être élue à la mairie de Tunis, depuis sa création en 1858. Gérante d'une entreprise pharmaceutique, non voilée, cette femme, souvent présentée comme la « vitrine » d'Ennahda, était la tête de liste du parti islamiste lors des élections municipales du 6 mai. Elue à l'Assemblée constituante de 2011 à 2014 avant de disparaître du paysage politique, jusqu'aux municipales, M^{me} Abderrahim est née à Sfax, la deuxième ville du pays. Elle n'est donc pas descendante d'une famille installée à Tunis depuis plusieurs siècles. Cela constitue un autre symbole, car depuis cent soixante ans, ce poste a été l'apanage de cette caste restreinte par la naissance. « J'offre cette victoire à toutes les femmes de mon pays, à toute la jeunesse et à la Tunisie », a lancé la nouvelle éditrice, qui par le passé avait fait polémique pour des critiques envers les mères célibataires.

Désenchantement de l'opinion

Les élections municipales du 6 mai, premier scrutin local réellement libre depuis l'indépendance (1956), avaient consacré un reflux des partis établis, notamment Ennahda et Nidaa Tounès, au profit de listes indépendantes arrivées en tête. Les résultats illustraient un désenchantement général de l'opinion, sept ans après la révolution. Ennahda avait perdu un tiers de ses électeurs par rapport à son score aux élections législatives de 2014. Nidaa Tounès, le parti dit « moderniste » fondé par le chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi, qui dirige depuis 2015 la coalition gouvernementale en partenariat avec Ennahda, avait toutefois essuyé un revers beaucoup plus cinglant : les deux tiers de son électoral s'étaient volatilés. Résultat : le rapport de force entre les deux partis a basculé en faveur d'Ennahda, qui a recueilli 29,6 % des sièges, devant Nidaa Tounès (22,7 %).

Nidaa Tounès espérait rectifier le tir lors de l'étape suivante – les élections des maires par les conseils municipaux – à la faveur d'alliances avec d'autres formations ou des indépendants. Or, là encore, le désaveu est cuisant.

Sur les 270 élections de maires qui ont déjà eu lieu (sur 350 municipalités), Ennahda en a remporté 103, devant les « indépendants » (93) et Nidaa Tounès (55). Ce dernier n'a pas été en mesure de rebondir en suscitant une dynamique de rassemblement autour de ses couleurs.

La confirmation du recul de Nidaa Tounès devrait avoir un double impact sur le paysage politique tunisien. A court terme, il risque de fragiliser davantage la position de son chef, Hamedh Caïd Essebsi, le fils du président de la République. Placé à la tête du parti par son père, qui craignait que Nidaa Tounès ne lui échappe après son élection à la tête de l'Etat, fin 2014, Hamedh Caïd Essebsi a cristallisé une puissante animosité à son encontre. Depuis trois ans, le parti est le théâtre de virulentes querelles fratricides,

qui se sont traduites par de nombreux départs. Le désaveu électoral du 6 mai a approfondi la crise avec l'offensive déclenchée par Hamedh Caïd Essebsi contre le chef du gouvernement, Youssef Chahed, pourtant issu de Nidaa Tounès. Alors que se profile, à l'automne 2019, le double scrutin législatif et présidentiel, la rivalité personnelle entre les deux hommes, potentiellement candidats à la succession de Béji Caïd Essebsi, âgé de 91 ans, a pris un tour violent. La perte de la mairie de Tunis pourrait faire le jeu de M. Chahed.

Image endommagée

Autre impact, Ennahda, qui reprend confiance en lui, devrait se montrer plus coriace dans ses rapports avec Nidaa Tounès, lesquels oscillent entre coopération et concurrence. Après son expérience au pouvoir entre 2011 et 2014, Ennahda avait pris le parti d'adopter un profil bas. Le coup d'Etat de l'été 2013 en Egypte contre l'ex-président Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans, avait réveillé, chez nombre de cadres historiques d'Ennahda, la crainte de l'imminence d'une « éradication » du type de celle qu'ils avaient déjà subi sous la dictature de Ben Ali. Dès lors, la priorité du parti a été de reconstruire son image endommagée – notamment par son laxisme à l'égard de certains grou-

Ennahda, qui reprend confiance, devrait se montrer plus coriace avec Nidaa Tounès

pes salafistes. Partenaire minoritaire de la coalition gouvernementale dominée par Nidaa Tounès depuis 2015, Ennahda a enchaîné ainsi les concessions tactiques afin d'assurer sa survie. Il n'avait pas hésité, par exemple, à cautionner l'initiative du chef de l'Etat visant à amnistier des responsables de l'ancien régime impliqués dans des malversations. Le geste avait été perçu comme un reniement par une partie de sa base. Son succès aux municipales, qui le rassure sur son avenir, devrait conduire Ennahda à être moins obsédé par ce souci de ménager Nidaa Tounès. Aussi un relatif durcissement du parti est-il prévisible, même s'il devra prendre soin de ne pas fragiliser les acquis du patient aggiornamento doctrinal et sociologique initié ces dernières années. ■

FRÉDÉRIC BOBIN

A Diyarbakir, les Kurdes craignent le retour aux années noires

L'alliance de l'omnipotent président turc avec les ultranationalistes présage une reprise des méthodes dures contre la société civile

DIYARBAKIR (TURQUIE) - envoyé spécial

Alors que Recep Tayyip Erdogan et son entourage se préparent à entamer un nouveau mandat, à Diyarbakir et ailleurs en pays kurde de la Turquie, on se prépare à un avenir lourd de périls. Pour beaucoup, la réélection de M. Erdogan à la tête d'un système présidentiel qui organise sa domination personnelle sur l'appareil d'Etat, mais aussi son alliance reconduite avec les ultranationalistes du Parti de l'action nationale (MHP), va confirmer une vision exclusivement sécuritaire de l'action de l'Etat dans le Sud-Est, censée aboutir à l'écrasement du mouvement kurde.

Malgré le relatif succès de son émanation légale, le Parti démocratique des peuples (HDP), qui entre au Parlement en obtenant 11,62 % des voix et la majorité dans onze départements situés en pays kurde, on se prépare déjà à des heures sombres. « Ces résultats rendent la paix inimaginable à ce stade », confiait un responsable du HDP le soir des élections.

Deux ans après la défaite des insurrections urbaines lancées par le PKK à la suite de l'effondrement

du processus de paix, l'idée d'une poursuite des méthodes dures domine dans les conversations et les commentaires politiques de la région. En plus de l'alliance avec les nationalistes, elle s'est trouvée encore renforcée par l'apparition, lors de la campagne de Recep Tayyip Erdogan, de figures incarnant le traitement brutal de la question kurde par Ankara dans les années 1990.

Le 17 juin, la présence de Tansu Çiller au dernier meeting de campagne à Istanbul du président Erdogan a été particulièrement mal vécue par beaucoup de Kurdes de Turquie. Son mandat de première ministre (1993-1996) fut marqué par les pires abus de forces paramilitaires dans la région, lors de la période dite de la « sale guerre ». Mehmet Agar, son ancien ministre de l'intérieur, dont le fils a été élu député AKP dimanche 24 juin, est également revenu en grâce dans l'entourage du chef d'Etat turc.

« Signal clair »

Souleyman Soyly, ministre sortant de l'intérieur, une autre figure des années noires, s'est quant à lui illustré à quelques jours du scrutin par des propos accusant le barreau de Diyarba-

kir, un des derniers foyers de contestation au sein de la société civile dans les régions kurdes, de soutien au terrorisme. « Le retour de ces personnalités dans le camp du pouvoir est un signal clair de la part d'Erdogan : il veut criminaliser la société civile kurde. Cela peut annoncer de nouvelles vagues d'arrestations maintenant qu'il est élu avec tous les pouvoirs », estime Serhat Eren, avocat à Diyarbakir, proche du mouvement kurde.

Pour son aîné, Fethi Gümüs, bâtonnier de Diyarbakir de 1990 à 1994, si les méthodes ont changé, l'objectif reste le même. « Il y a vingt ou trente ans, on nous arrachait des aveux sous la torture. J'ai moi-même été torturé cinquante-deux jours durant en 1985 pour des raisons politiques. Les gens vivaient dans la terreur d'un système qui usait de moyens illégaux. Aujourd'hui, on ne torture plus, on n'enlève plus, mais on vit dans la peur d'une justice officielle, utilisée par le pouvoir d'un seul homme pour détruire ses opposants. »

Cet homme de 71 ans qui nous reçoit dans une villa cossue imprégnée d'un parfum de menthe fraîche sait depuis début juin qu'il encourt vingt-deux ans de prison pour appartenance à une

organisation terroriste. En cause, ses activités au sein d'une émanation pourtant légale du mouvement kurde. « Erdogan est imprévisible et tout dépend de lui. Du jour au lendemain, il peut décider de faire machine arrière, relancer le processus de paix s'il pense que cela sert ses intérêts. Mais nous nous attendons à ce qu'il poursuive cette politique encore plus durement sous son prochain mandat », anticipe-t-il.

Dans le sud-est de la Turquie, la poursuite de la lutte contre le mouvement kurde ne saurait se passer de moyens militaires. Depuis 2015, la présence des forces de sécurité turques est massive et la région fourmille de rumeurs quant à la formation d'embryons de groupes paramilitaires autour

Les « gardiens des villages », miliciens kurdes actifs dans la contre-guérilla, sont revenus sur le devant de la scène

d'associations acquises à la figure du président Erdogan. Un acteur de la contre-guérilla des décennies passées est en tout cas revenu sur le devant de la scène : les korucu, ou gardiens des villages, un ensemble de milices kurdes pro-gouvernementales fondées dans les années 1980 pour lutter contre le PKK dans les campagnes.

« Notre guerre va continuer »

A Çinar, une bourgade écrasée de chaleur des environs ruraux de Diyarbakir, Seyithan Karadag, président de Fédération des korucu du Sud-Est, se réjouit du résultat des élections de dimanche : « La réélection de notre président va nous permettre d'éradiquer le PKK, notre guerre va continuer de manière encore plus efficace grâce au système présidentiel », annonce-t-il d'un ton sentencieux. Une broche formée d'un croissant et d'une étoile sertis de brillants en plastique au revers de sa veste de costume, il accueille, en kurde, sa langue maternelle, un villageois venu demander une audience.

Pour M. Karadag, il n'y a pas de problème kurde en Turquie, mais un problème de terrorisme. Dans le bureau sombre qui occupe le premier étage d'un immeuble situé dans une petite rue commer-

çante, M. Karadag montre fièrement sur son téléphone une photographie de lui en tenue de milicien, l'œil dans la mire d'une mitrailleuse, lors des combats contre le PKK, dans la vieille ville de Diyarbakir, début 2016. « Depuis la reprise du conflit, 3 000 korucu ont été formés en soldats professionnels à Izmir [ouest du pays]. Leur expérience va être utile à notre armée, ils connaissent le PKK et on ira où il faudra aller. Notre président n'a besoin de la permission de personne pour nettoyer les terroristes à l'intérieur ou à l'extérieur de notre pays. »

En 2018, et pour la première fois de leur histoire, ces combattants kurdes loyalistes ont été déployés par l'armée turque dans l'enclave d'Afrin, prise aux forces kurdes locales, liées au PKK, avec le soutien de groupes armés syriens à dominante islamiste. Ils interviennent également en soutien aux forces turques dans le nord de l'Irak contre les bases du PKK. Des tribunaux de Diyarbakir aux hautes vallées du Kurdistan irakien, en passant par les régions du nord de la Syrie, la guerre du président réélu Erdogan contre le mouvement kurde ne connaît pas de frontières. ■

ALLAN KAVAL

Le parc des Calanques impose lentement ses règles

Des pêcheurs comparaissent à Marseille pour trafic d'oursins, de poulpes et de poissons au cœur de la réserve

MARSEILLE - correspondant

Le Soubeyran, Zodiac du parc national des Calanques, dans les Bouches-du-Rhône, patrouille à la sortie de la calanque de Port-Miou, à Cassis, où Mathieu Imbert, inspecteur de l'environnement, soupçonne la présence d'un pêcheur à la ligne. Ces lieux situés en plein cœur marin du parc naturel sont strictement interdits à toute forme de pêche. Il ne s'agit en fait que d'un baigneur.

Un salut de la main, et direction les majestueuses falaises brunes Soubeyranes du bec de l'Aigle, à La Ciotat. Un Zodiac blanc mouille à la lisière d'une des sept zones de non-pêche. A la jumelle, Mathieu Imbert n'aperçoit personne à bord. Une situation « typique d'un chasseur sous-marin qui braconne en zone interdite », selon le « policier de l'environnement ». Là encore, fausse alerte : le propriétaire, avec masque et tuba, tourne dans l'eau, armé d'une brosse pour nettoyer la coque de son bateau.

La création du parc, en 2012, a imposé réglementations et restrictions pour protéger une ressource halieutique soumise à de fortes tensions, bousculant des habitudes qui existaient depuis des décennies. Du coup, après l'hostilité du début, ses gestionnaires se sont transformés en arbitres entre la soixantaine de pêcheurs artisanaux installés de Marseille à La Ciotat, les pêcheurs de loisirs, une activité qui prélève autant de poisson que les professionnels, les chasseurs sous-marins. Les conflits d'usage sont multiples.

75 kilos de poulpes

Cet après-midi de fin juin, où les calanques d'En-Vau et l'archipel Riou commencent à connaître une affluence estivale au son des premières cigales, aucune infraction ne sera relevée, pas le moindre braconnier verbalisé. « Le plus important pour lutter contre toutes les formes illicites de pêche, c'est d'être suffisamment présents sur l'eau pour s'assurer que "l'effet réserve" fonctionne bien, estime Mathieu Imbert. Les braconniers doivent savoir qu'on peut être là même la nuit, même le week-end, même l'hiver lorsque le mauvais temps est une aubaine pour eux et qu'ils font cent vers les zones de non-pêche. »

Comme une version marine du jeu du chat et de la souris, les sorties du Zodiac appartenant au parc des Calanques sont aussitôt connues des braconniers. Du coup, il faut ruser, débarquer discrètement un agent sur une île tout en laissant penser que son bateau quitte la zone...



Un inspecteur de l'environnement patrouille dans le parc national des Calanques. ANNE-CHRISTINE POUJOLAT/AFP

« Les braconniers doivent savoir qu'on peut être là la nuit, le week-end et même l'hiver »

MATHIEU IMBERT
inspecteur de
l'environnement

La lutte contre le braconnage est une priorité des dirigeants et des dix-huit inspecteurs de l'environnement du dixième et dernier des parcs nationaux français. A la fois terrestre et marin, il est le plus fréquenté avec 2,5 millions de visiteurs. Il est aussi l'objet de convoitises comme l'illustre le procès de quatre braconniers jugés, mercredi 4 juillet, devant le tribunal correctionnel de Marseille.

De 2015 à 2017, une patiente enquête des gendarmes maritimes usant des techniques habituellement mises en œuvre pour démanteler les trafics de stupéfiants – interceptions téléphoniques, surveillances physiques, analyses financières... – a conduit

à la mise en cause de ces quatre pêcheurs qui reconnaissent ce qui s'apparente à un pillage. Selon les gendarmes, en quatre mois et demi, ils ont illégalement prélevé 2900 douzaines d'oursins, 750 kilos de poissons et 75 kilos de poulpes. Sans compter la chasse dans des zones interdites d'espèces comme le mérou ou le corb, qui sont protégés par un moratoire.

Outre les caches aménagées dans leurs bateaux et les sorties de la nuit, leurs contacts avec les receleurs – poissonniers, écaillers et restaurateurs ayant pignon sur rue à Marseille – étaient aussi furtifs pour leur livrer de grands sacs d'oursins ou des caisses de loupes, dorades, dentis... Les gains des prévenus, en trois ans et demi, sont estimés à plus de 160 000 euros. Une saison d'oursin, de novembre à avril, rapportait à l'un d'entre eux jusqu'à 10 000 euros.

« Quand le mérou va... »

Le parc des Calanques espère beaucoup de cette affaire judiciaire. « Cela devrait calmer les choses un certain temps », pronostique François Bland, directeur de l'établissement. Il y a cinq ans,

l'instauration de zones où toute pêche est interdite ainsi qu'un arrêté préfectoral fixant, dans le cœur marin du parc, un plafond de prises selon les espèces pour les pêcheurs de loisirs avaient suscité une levée de boucliers. Pourtant, depuis, les suivis scientifiques attestent déjà des effets positifs sur l'abondance du poisson dans les aires protégées : les dentis – de gros poissons prédateurs – y sont vingt-deux fois plus nombreux qu'en zone de pêche, les mérous neuf fois plus.

Situées en haut de la chaîne alimentaire, ces « espèces parapluie » constituent de bons bio-indicateurs : plus les mérous sont nombreux, plus le poisson fourrage qui constitue ses proies, se développe. « Quand le mérou va, tout va », résumement les pêcheurs. « Notre objectif n'est pas de mettre une nature sous cloche, explique François Bland. Ces zones de non-pêche essaient en dehors. »

Les pêcheurs professionnels n'affichent d'ailleurs plus d'hostilité à l'égard de ces sanctuaires. « C'est grâce à ces réserves qu'on maintient l'équilibre », se félicite Gérard Carrodano, premier prud'homme des pêcheurs de La Ciotat, tout à la fois chef de file et

juge de paix de cette petite communauté professionnelle. Il appelle cependant à davantage de surveillance, « pas seulement aux heures de bureau car le braconnier se lève tôt et se couche tard ». Avec tutoriels sur Internet, leurres et nouveaux outils, « la pêche plaisancière est devenue très impactante », affirme M. Carrodano. Pratiquée par des bateaux présents presque tous les jours en mer, celle-ci menacerait ainsi le denti, très recherché dans les eaux marseillaises.

« Une passion : la mer »

Soucieux de jeter les bases d'une pêche durable sur la côte, le parc des Calanques entame une évaluation du prélèvement de la ressource – sans arrière-pensée de

Les fédérations de pêcheurs de loisir sont vent debout contre toute idée de restriction

LE CONTEXTE

PRÉJUDICE

Le parc national des Calanques réclame à quatre prévenus jugés pour plusieurs infractions liées à la pêche, des dommages et intérêts en compensation des atteintes portées à ses missions et à son image de marque, mais aussi plus de 450 000 euros en réparation du préjudice écologique subi. Cette somme est calculée en évaluant les quantités d'oursins, dorades, loupes, sars, poulpes braconnés et en rapportant ces données aux coûts de gestion des zones interdites à la pêche et des suivis scientifiques. L'établissement réfléchit en outre à une action civile contre les écaillers, poissonniers et restaurateurs marseillais qui ont acheté voire commandé ces pêches illégales, rapporte l'avocat du parc, Sébastien Mabile. Par le biais d'une discrète procédure de composition pénale, huit d'entre eux ont reçu une amende n'excédant pas 1500 euros et devront suivre un stage de sensibilisation.

quotas, s'empresse d'indiquer son directeur. Les fédérations de pêcheurs de loisir sont vent debout contre toute idée de restriction. Pourtant, assure Patrick Bonhomme, responsable pour le parc de la pêche et de la gestion de la biodiversité marine, « il faut réfléchir à étendre les mesures de protection à l'aire marine adjacente du cœur marin ».

De fait, par un effet de vases communicants, la pression s'accroît sur la ressource halieutique en dehors de l'aire réglementée, dans la rade sud de Marseille par exemple. La chasse au poulpe par exemple, interdite dans le cœur marin du parc du 1^{er} juin au 30 septembre pour faciliter sa reproduction, ne l'est pas au-delà.

Entre passion et braconnage, la frontière est parfois ténue. L'un des braconniers jugés mercredi s'en est ouvert aux enquêteurs : « Le point de départ de tout cela, c'est une passion : la mer. On développe des techniques de pêche, on se perfectionne. On arrive à attraper du poisson et comme beaucoup de professionnels vendent le produit de leur travail, on le vend aussi. On a tendance à penser que ce n'est pas grave et ça devient banal. » ■

LUC LEROUX

Des lasers pour traquer la pollution réelle du trafic automobile à Paris

Équipé d'une caméra, un portique mesure avec précision les gaz toxiques directement à la sortie du pot d'échappement des véhicules

Des « radars » d'un nouveau genre ont fait leur apparition dans les rues de Paris. Ils ne sont pas là pour flasher les excès de vitesse mais pour traquer les gaz toxiques à la sortie des pots d'échappement. Que les propriétaires de véhicules polluants se rassurent, ils ne risquent pas d'être verbalisés. « Ce n'est pas un outil de flicage mais un instrument de collecte anonyme de données qui va nous permettre d'obtenir un inventaire beaucoup plus précis de la pollution, explique Christophe Najdovski, maire adjoint chargé des transports. Quand on dit qu'à Paris la majorité de la pollution vient du trafic routier, ce n'est pas une vue de l'esprit. »

Un « radar » a été installé en haut du boulevard Diderot en direction de la place de la Nation,

dans le 12^e arrondissement, et un autre dans le 13^e. Rien à voir avec ceux de la gendarmerie. Il se présente comme un portique métallique équipé d'une caméra pour relever la plaque d'immatriculation et d'un système laser répondant au nom d'EDAR, pour « Emission Detection And Reporting ».

Les émissions des véhicules sont mesurées par spectroscopie laser. Concrètement, un laser est dirigé vers le sol à la verticale du véhicule et des rétro-rélecteurs collés sur la chaussée réfléchissent le rayon une fois qu'il a traversé le nuage de gaz. « Le laser effectue 20 000 balayages par seconde », précise John Stewart Hager, le patron américain de la société qui commercialise cette technologie. Le résultat, spectaculaire, apparaît simultanément sur

un ordinateur portable : des traînées de couleurs plus ou moins longues et larges dans le sillage de chaque véhicule. Jaune pour les oxydes d'azote (NO_x), rose pour les particules fines, bleu pour le dioxyde de carbone, rouge pour le monoxyde de carbone, vert pour les hydrocarbures.

« Pas de triche possible »

« C'est un outil révolutionnaire qui permet de visualiser la réalité d'une pollution qui reste invisible », enthousiasme Christophe Najdovski. Un scooter arrive. Une grosse traînée rouge s'affiche à l'écran. « Cela tord le cou à la croyance que les deux-roues ne polluent pas », commente l'adjoint aux transports, qui voit dans cette technique un potentiel « outil de régulation des véhicules à Paris ».

Pour chaque véhicule, le système calcule immédiatement et très précisément la concentration de chaque polluant à la sortie du pot d'échappement. « Il n'y a pas de triche possible », commente l'écologiste. Une voiture roulant visiblement au gazole passe à son tour sous le portique. Cette fois, la traînée est franchement jaune. « On voit en direct que les diesels émettent beaucoup plus d'oxydes d'azote en ville que le disent les constructeurs automobiles », observe l'adjoint à la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui a programmé la disparition de ces motorisations des rues de la capitale à l'horizon 2024.

Prévue jusqu'au 16 juillet, cette campagne de mesure inédite en France devrait permettre de recueillir des données sur environ

120 000 véhicules. Elles dessineront une cartographie complète des niveaux de polluants émis en conditions réelles de conduite par catégorie de véhicules, grâce aux relevés des plaques d'immatriculation par caméra.

La campagne est supervisée par le Conseil international pour un transport propre (ICCT), l'organisation non gouvernementale à l'origine du scandale du « dieselpate » qui a révélé la fraude des constructeurs sur les niveaux réels de leurs rejets de NO_x. Elle s'inscrit dans le projet TRUE (The Real Urban Emissions Initiative). Soutenu par l'ICCT et le C40 (regroupement des plus grandes agglomérations du monde) notamment, TRUE a déjà constitué une importante base de données à partir des me-

sures de pollution réelle d'environ 375 000 voitures dans plusieurs villes européennes entre 2013 et 2017.

Les résultats de la campagne parisienne sont attendus à l'automne. Ils devraient confirmer la tendance de fond observée par l'ICCT dans le cadre du projet TRUE : malgré le « dieselpate », tous les véhicules diesel aujourd'hui en circulation en Europe dépassent encore les normes européennes en matière d'émissions de NO_x. Une première étude bouclée en juin conclut même que certains modèles en recrachent jusqu'à dix-huit fois plus que les limites autorisées (90 mg/km), Fiat-Chrysler et Renault-Nissan se classant parmi les plus mauvais élèves. ■

STÉPHANE MANDARD

PUBLICITÉ



DECLARATION COMMUNE DES PREMIERS MINISTRES DE L'ETAT D'ISRAEL ET DE LA REPUBLIQUE DE POLOGNE

1. Au cours des trente dernières années, les relations entre nos pays et sociétés ont été fondées sur la confiance et la compréhension mutuelles. Israël et la Pologne sont des amis et des partenaires qui travaillent ensemble sur la scène internationale, et honorent ensemble la mémoire des victimes de l'Holocauste tout en veillant à ce que cette période fasse l'objet d'un enseignement de la plus haute qualité. Cette coopération s'effectue dans un esprit de respect mutuel de l'identité et de la sensibilité historique, y compris par rapport aux périodes les plus tragiques de notre histoire.

2. Après les discussions entre les Premiers Ministres Netanyahu et Morawiecki, Israël se réjouit de la décision prise par le gouvernement polonais d'établir un groupe officiel polonais dédié au dialogue avec ses partenaires israéliens sur les questions historiques concernant l'Holocauste. Il est incontestable que la Shoah a été un crime sans précédent, perpétré par l'Allemagne nazie contre la nation juive et tous les Polonais d'origine juive. La Pologne a toujours exprimé la plus haute compréhension pour l'importance de la Shoah en tant que chapitre le plus tragique de l'histoire nationale juive.

3. Nous croyons qu'il en va de notre responsabilité commune de faire en sorte que les recherches soient menées de façon libre, de promouvoir la compréhension et de préserver la mémoire et l'histoire de l'Holocauste. Nous avons toujours été d'accord pour affirmer que les termes « camps de concentration polonais/camps de la mort polonais » constituent une erreur flagrante et qu'ils atténuent la responsabilité des Allemands dans l'établissement de ces camps.

Le gouvernement polonais en exil pendant la guerre a tenté de stopper les agissements nazis en prenant des mesures visant à diffuser auprès des Alliés occidentaux les informations concernant le meurtre systématique dont étaient victimes les Juifs polonais.

Nous reconnaissons et condamnons chaque cas de cruauté individuelle contre les Juifs perpétré par des Polonais pendant la Seconde Guerre mondiale.

C'est avec fierté que nous honorons la mémoire des actes héroïques de nombreux Polonais, en particulier ceux des Justes parmi les Nations, qui ont risqué leurs vies afin de sauver des Juifs.

4. Nous rejetons les actions visant à attribuer à la Pologne ou à la nation polonaise entière la responsabilité pour les atrocités commises par les Nazis et leurs collaborateurs originaires de divers pays. Malheureusement, la triste réalité est que durant cette période, certaines personnes – quelles qu'aient été leurs origine, religion ou vision du monde – ont révélé leur face la plus sombre. Nous savons reconnaître la valeur du fait que les structures de l'État polonais clandestin contrôlées par le gouvernement polonais en exil ont mis en place un mécanisme d'assistance et de soutien méthodiques au peuple juif tandis que ses tribunaux condamnaient les Polonais ayant collaboré avec les autorités d'occupation allemande, y compris lorsque ceux-ci avaient dénoncé des Juifs.

5. Nous soutenons la liberté d'expression sur l'histoire et de la recherche historique concernant tous les aspects de l'Holocauste pour qu'elle puisse être menée sans la moindre appréhension liée à des obstacles légaux, que ce soit par les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les journalistes ou, de manière évidente, par les survivants et leurs familles. Personne ne pourra être soumis à des poursuites judiciaires au titre de son droit à exercer la liberté d'expression ainsi que la liberté scientifique relative à la Shoah. Cela, aucune loi ne peut le changer et ne le changera jamais.

6. Les deux gouvernements condamnent avec véhémence toutes les formes d'antisémitisme et expriment leur engagement à s'opposer à la moindre des manifestations de celui-ci. Les deux gouvernements expriment également leur rejet de l'antipolonisme et d'autres stéréotypes nationaux offensants. Les gouvernements de la Pologne et d'Israël lancent un appel à renouer un dialogue apaisé mené dans un esprit de respect mutuel dans la sphère publique.

Benjamin Netanyahu
Premier ministre de l'État d'Israël

Mateusz Morawiecki
Premier ministre de la République de Pologne

Roux de Bézieux hérite d'un Medef en chantier

Le successeur de Pierre Gattaz doit réconcilier une maison profondément divisée, qui s'interroge sur son rôle

Une poignée de main et quelques mots échangés. Alexandre Saubot s'en va, Geoffroy Roux de Bézieux reste. Mardi 3 juillet à Paris, dans la salle de réception de la Mutualité, où les petits fours attendent les convives, le vaincu laisse la place au vainqueur. Le moment «GRB» peut commencer. Il y a quelques minutes à peine, l'assemblée générale du Medef vient de le choisir comme président pour succéder à Pierre Gattaz avec 55,8 % des voix. Son concurrent ne recueille que 44 % des suffrages. Un score sans appel.

Voilà dix ans qu'il en rêve, Geoffroy Roux de Bézieux. Qu'il y pense matin et soir. Qu'il laboure les fédérations territoriales pour se montrer, se faire connaître. Qu'il évite les conflits trop bruyants pour ne pas cliver, tout en étant sûr d'être dans le bon camp. Jean-Dominique Sénard, le patron de Michelin, empêché pour des raisons d'âge, lui aura certes volé la vedette à la rentrée 2017, mais pas la victoire. Cinq ans après une première candidature, l'éternel numéro deux de Pierre Gattaz tient enfin sa revanche.

S'il ne fallait retenir qu'un moment pour résumer la campagne qui s'achève, ce serait celui des discours des finalistes juste avant le vote. Un duel de style bien plus que de fond – les deux hommes partageant un grand nombre de convictions. Quand le pro de la com, Geoffroy Roux de Bézieux, déroule sa vision très politique du Medef, le techno, Alexandre Saubot, moins à l'aise dans l'exercice, choisit de convoquer son histoire personnelle, son entreprise, sa mère. Un registre qui n'a pas réussi à celui qui n'a pas l'habitude de se livrer.

«Reconstruire»

Lors de cette prise de parole, Geoffroy Roux de Bézieux a repris ses thèmes de campagne, lui qui s'est présenté comme le candidat de «la transformation numérique». Et le fondateur du groupe Notus Technologies, actionnaire entre autres d'Oliviers & Co, d'ajouter après son élection : «Ce que je veux célébrer avec vous, ce n'est pas la victoire d'un camp, mais c'est la victoire du rassemblement.» Loin des «oppositions» ou des «divisions factices», M. Roux de Bézieux appelle à «un Medef qui joue collectif», qui ait «la passion de l'unité», car «il n'y a plus de temps à perdre en vaines querelles.» Bien conscient,

semble-t-il, du défi majeur qui l'attend pour la suite.

Cet entrepreneur qui a fait fortune dans les télécoms doit resoudre une maison divisée comme rarement auparavant. Au terme de cette campagne, le clivage traditionnel entre industrie et services a volé en éclats, des fédérations d'habitude alliées n'ont pas désigné le même candidat (banques et assurances ou bâtiment et travaux publics) et, au sein même de certaines, des choix différents ont été faits (Syn- tec ou Intérim).

«Ce qui m'inquiète, c'est ce qu'on fait mercredi matin pour que le Medef retrouve son unité. Il va falloir éviter la chasse aux sorcières. Car là, ce qui divise, ce sont les personnalités des deux candidats. Mais demain ? Il va falloir reconstruire», soufflait un patron de grosse fédération quelques jours avant le scrutin.

«Comment raccommodez les morceaux avec le camp d'en face ?», interroge également Michel Oflerlé, auteur, en 2013, des *Patrons des patrons, Histoire du Medef* (Odile Jacob). De grosses fédérations se sont prononcées contre Roux de Bézieux : l'UIMM, les banques, le commerce... Même si l'UIMM n'est plus ce qu'elle était, elle reste une fédération qui a une expertise du social et il en aura besoin. L'intéressé, qui n'est pas connu comme un homme de dossiers, a d'ailleurs proposé à M. Saubot de rejoindre le conseil exécutif du Medef – sa direction élargie – comme «invité permanent». Ce que l'ancien patron de l'UIMM, qui a négocié ces trois dernières années les grands accords interprofessionnels avec les syndicats, a accepté.

Autre défi qui attend le nouveau président : redorer le blason d'un mouvement patronal affaibli par

les années Gattaz. Son objectif : «Réinventer le Medef pour le mettre en phase avec ce monde qui change.» La mission sera d'autant moins facile que M. Roux de Bézieux, ancien vice-président délégué, faisait partie de l'équipe sortante. Ce sera la principale tâche de Patrick Martin, ex-candidat rallié à M. Roux de Bézieux et bientôt président délégué du mouvement.

Le successeur de Pierre Gattaz devra aussi aider l'organisation patronale à trouver la bonne distance face à un gouvernement pro-business, ayant déjà à cœur l'intérêt des entreprises. «L'Etat n'a pas le monopole de l'intérêt général», a prévenu M. Roux de Bézieux, qui a déjà croisé la route d'Emmanuel Macron. Les deux hommes se sont rencontrés dans la commission Attali pour la libération de croissance, à la fin des années 2000. A peine annoncée, son élection a été saluée par

Autre défi du président : redorer le blason d'un mouvement patronal affaibli par les années Gattaz

Didier Casas, secrétaire général de Bouygues Telecom et membre actif de l'équipe de campagne du futur chef de l'Etat. Sur Twitter, M. Casas a rendu hommage à «Geoffroy», «un homme de projets, un homme de combats, un homme de... télécoms».

Côté syndicats, avec qui le fil devra être renoué, on s'inquiète du libéralisme assumé et des positions tranchées sur le paritarisme du nouveau patron des patrons.

«Entendre que le Medef pourrait se comporter comme un lobby qui irait quémander seul auprès du gouvernement, ça m'inquiète», indique Pascal Pavageau. Le secrétaire général de FO joint sa voix à celle de Laurent Berger, son homologue de la CFDT, pour demander un «agenda social» paritaire à M. Roux de Bézieux. Et ce dès la rentrée.

«Les diagnostics communs, c'est très bien, mais il faut savoir comment on agit après», souligne M. Berger, en référence aux déclarations du président de l'institution patronale tout juste élu. «Cette élection, c'est le bis repetita d'il y a cinq ans, mais avec une autre personnalité, déplore un autre leader syndical. J'espère que Roux de Bézieux sera moins maladroite que Gattaz, mais seul l'avenir nous le dira.» ■

SARAH BELOUEZZANE ET RAPHAËLE BESSE DESMOULIÈRES



Geoffroy Roux de Bézieux lors de l'assemblée générale du Medef, le 3 juillet, à Paris. ÉRIC PIERMONT/AFP

Un patron des patrons pro de la com et peu porté sur le social

Le fondateur du groupe Notus Technologies a été élu mardi à la tête du Medef, pour cinq ans, avec 55,8 % des voix, face à Alexandre Saubot

C'est une véritable course de fond que vient de terminer Geoffroy Roux de Bézieux. Mardi 3 juillet, le fondateur du groupe Notus Technologies, actionnaire, entre autres, d'Oliviers & Co, a été élu pour cinq ans à la tête du Medef avec 55,8 % des voix face à Alexandre Saubot, ex-président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), qui en a recueilli 44 %.

En décrochant l'or, cet adepte du triathlon de 56 ans, peu connu du grand public, aura presque fait oublier qu'il est en campagne depuis plus de cinq ans. Il y a encore quelques années, qui aurait parié sur celui que certains décrivaient comme un dilettante ? L'ancien rugbyman, dont le nez cassé rappelle aussi sa passion pour la boxe, avait pourtant déjà

marqué des points en 2013 face à Pierre Gattaz avant de rallier à l'extrême le patron de Radiall.

Cinq ans plus tard, il n'aura pas ménagé ses efforts. «La dernière fois, j'étais arrivé en outsider, raconte-t-il. J'avais une notoriété extérieure, mais pas du tout au Medef. J'ai appris sur le fonctionnement de l'organisation.» Nommé vice-président délégué en 2013, chargé de l'économie, celui que l'on surnomme «GRB» profite de ses nouvelles fonctions pour labourer le terrain.

«Les mauvaises langues disent que le seul dossier qu'il ait eu à gérer, c'est le prélèvement à la source», plaisante à moitié un soutien d'Alexandre Saubot. «Il a mûri, il a pris du poids politique, tempère un haut gradé du Medef. Il connaît le Medef et s'est chargé de sujets pas faciles. Il y a cinq ans,

je n'avais pas voté pour lui.» Lors de cette campagne 2018, Geoffroy Roux de Bézieux s'est présenté comme le «candidat de la transformation numérique». Et a mis en avant son expérience dans les nouvelles technologies. Après un diplôme de l'Essec et un job chez L'Oréal, le trentenaire crée, en 1996, The Phone House, qu'il revend huit ans plus tard.

Il a mis (un peu) d'eau dans son vin, mais pas au point de se renier sur le social, dont il n'est pas le plus fervent défenseur

Autre succès dans les télécoms : Virgin Mobile, cédé depuis au milliardaire Patrick Drahi. De quoi lui assurer une jolie petite fortune qui lui permet de lancer, en 2014, Notus Technologies, un «groupe 100 % patrimonial».

«Un consensuel»

Toutes ces années, ce père de quatre enfants a aussi travaillé ses réseaux. L'ex-président de l'association patronale CroissancePlus a également siégé, à la fin des années 2000, à la commission Attali pour la libération de la croissance où il a rencontré un certain... Emmanuel Macron. «J'étais inquiet pour la période de campagne, car il était cash et n'était pas prêt à tout pour gagner, confiait, il y a peu, Jacques Chanut, président de la Fédération française du bâtiment. Mais

il est déterminé, constant, il avance, et globalement, il fait le job lors de cette période compliquée humainement.»

Réputé très libéral en économie, ce fils de banquier a mis (un peu) d'eau dans son vin pendant la campagne, mais pas au point de se renier sur le social, dont il n'est pas le plus fervent défenseur. «Roux de Bézieux n'est pas vraiment dans le dialogue social, notait récemment un DRH de grand groupe. En mettant en avant la nouvelle économie, ça lui donne un style plus flamboyant, plus moderne. Mais c'est un coup de com, la nouvelle économie dans le Medef, ça ne pèse rien.»

Dans le sprint final, Geoffroy Roux de Bézieux a surjoué le côté collectif en s'affichant systématiquement avec Patrick Martin, président du Medef Auvergne

Rhône-Alpes et ex-prétendant rallié à sa candidature. Une façon aussi de séduire les territoires pour ne pas apparaître uniquement comme le représentant des start-up. «Geoffroy, c'est un consensuel; et c'est nécessaire aujourd'hui d'avoir quelqu'un comme lui à la tête du Medef, même s'il va toujours chercher à noyer le poisson pour avoir le moins de conflits possible, estime l'un de ses soutiens. Son défaut, c'est le social, mais on veillera à ce qu'il ait aussi cette dimension.»

Quelques fiches ne seront pas de trop. Interrogé le 30 juin sur le montant du smic sur RTL, l'ancien président de l'Unédic a répondu «en mensuel, 1280 net, quelque chose comme ça». Soit 110 euros de plus que le montant réel du salaire minimal. ■

S. B. ET R. B. D.

Les catégories populaires, terre de conquête pour Laurent Wauquiez

Le patron de LR veut axer la reconstruction de son parti sur cet électorat

Au rayon des phrases totemiques de la vie politique française, celle attribuée à André Malraux, mythique ministre de la culture du général de Gaulle, trône en tête de gondole : « *Le parti gaulliste, c'est le métro à six heures du soir.* » Manière de dire que le Rassemblement du peuple français (RPF) de l'après-guerre réunissait aussi bien le cadre que l'ouvrier, le professeur que l'étudiant, classes moyennes et populaires.

Soixante-dix ans plus tard, Les Républicains (LR), se revendiquant néogaullistes, ont vu se vider les rames du métro. Il n'y avait pas de diversité dans l'électorat de François Fillon à l'élection présidentielle de 2017, candidat qui a remporté l'essentiel de ses suffrages chez les personnes âgées – selon l'Ipsos, 45 % de plus de 70 ans se sont prononcés en sa faveur.

Pire, la droite a même vu une partie de sa clientèle traditionnelle – les hauts revenus, les plus diplômés – lui préférer Emmanuel Macron, qui a devancé l'ancien premier ministre de Nicolas Sarkozy dans ces catégories.

Conscient de ce phénomène, Laurent Wauquiez conduit son parti depuis six mois avec un objectif en tête : reconstruire un socle en partant de l'électorat populaire et de ces classes moyennes qui se sont réfugiées notamment dans le vote Rassemblement national (RN, ex-Front national). Avant d'espérer, ensuite, élargir son spectre.

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 1^{er} juillet, le président de LR a adressé une mise en garde à Emmanuel Macron, qu'un homme de gauche n'aurait sans doute pas reniée, au moins dans

les termes : « *Il y a une vieille passion égalitaire dans notre pays, et il faut y faire attention.* » Avant d'ajouter, dans une veine plus classique concernant M. Wauquiez, que « *derrière la question de la justice, il y a surtout celle des classes moyennes.* »

Depuis un an, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes cherche à construire l'opposition au chef de l'Etat en appuyant sur le clivage entre gagnants et perdants de la mondialisation, urbains d'un côté et France périphérique de l'autre. Partant du principe que les classes supérieures et urbaines seraient, pour l'heure, perdues pour la cause de la droite. Pas-de-Calais, Moselle, Doubs... Les Républicains ont vu dans certaines de leurs (rares) victoires aux élections législatives de 2017, portées par de jeunes candidats, un nouvel eldorado : les classes populaires.

« Electorat moins servile »

« *Il faut une droite plus populaire, axée sur la méritocratie, revendique le député du Pas-de-Calais, Pierre-Henri Dumont, 30 ans, qui l'a emporté dans une circonscription où gauche et extrême droite enregistrent des scores importants. On ne peut pas être un mix entre La France insoumise [LFI] et le RN, nous devons trouver une nouvelle voie, il y a un espace. In fine, il faudra jouer sur la fracture sociale et territoriale.* »

« *Il faut que la droite redevienne sociale, juste et populaire, approuve Guillaume Peltier, vice-président de LR. Il nous faut une droite qui parle aux fonctionnaires, aux travailleurs, aux classes moyennes, aux ruraux, aux immigrants des quartiers populaires, aux femmes, aux Français musulmans,*

« On ne peut pas être un mix entre La France insoumise et le Rassemblement national »

PIERRE-HENRI DUMONT
député LR du Pas-de-Calais

etc. » Un objectif qui se traduit dans la composition de la direction du parti, la plupart de ses membres étant des élus de zones rurales ou périurbaines.

M. Wauquiez, qui n'a pas la réputation d'accorder facilement sa confiance, a promu certaines figures symboliques de cette évolution. Comme Alexandre Vincendet, jeune maire de Rillieux-la-Pape (Rhône), cité populaire de la banlieue de Lyon, qu'il a intégrée au cercle de ses fidèles. « *Mes plus gros scores étaient là où RN et LFI étaient le plus haut, revendique l'élu de 34 ans. Il y a une détestation des classes populaires envers Emmanuel Macron. Nous devons nous reconnecter au peuple, sans démagogie mais avec du bon sens.* »

Cette stratégie, qui amène parfois M. Wauquiez à jouer de la grosse caisse sur les terrains de l'identité ou de la sécurité, ne va pas sans heurts. « *Le clivage aujourd'hui n'est pas entre la droite et la gauche, mais entre partis de gouvernement et partis extrémistes, prévient Jean-François Copé, ancien président de l'ex-UMP. On ne peut pas dire n'importe quoi, proposer la castration chimique comme il l'a fait, ou un référendum sur l'immigration...* »

« *Il y a un mouvement de subversion de notre électorat qui a commencé à la fin du mandat de Nicolas Sarkozy puis a été renforcé par Copé, sur lequel Wauquiez veut maintenant s'appuyer, note Maël de Calan, vice-président de Libres, le mouvement de Valérie Pécresse. Mais les derniers électeurs à nous avoir quittés, ils sont partis chez Macron, pas chez Le Pen. Plutôt que de chercher un espace politique, la droite devrait dire ce qu'elle pense être utile au pays.* »

A terme, Laurent Wauquiez poursuit le même objectif que Marion Maréchal, l'ancienne députée (RN) de Vaucluse, nièce de Marine Le Pen. Réaliser l'alliance rêvée par le maurassien Patrick Buisson, ex-conseiller de Nicolas Sarkozy, entre la bourgeoisie de droite et les classes populaires conservatrices.

« *Macron a le soutien d'une partie de la bourgeoisie de droite aujourd'hui. Mais de tout temps elle anticipe les élections et va du côté du gagnant. Ils peuvent tout à fait revenir chez nous, alors que l'électorat populaire, récemment, on ne l'avait pas,* se félicite Christian Jacob, président du groupe LR à l'Assemblée.

Mais les règles de vases communicants de l'ancien monde ont-elles encore cours ? « *L'électorat de la droite est moins servile. Pendant longtemps, il y avait une base infaillible qui traversait avec nous toutes les tempêtes, mais les camps figés, c'est fini, insiste Arnaud Viala, député (LR) de l'Aveyron. Les gens sont devenus des consommateurs de mesures, tout est moins structuré autour des valeurs.* » Peut-être ne veulent-ils plus, non plus, s'entasser dans le métro aux heures de pointe. ■

OLIVIER FAYE

La droite bourgeoise modérée continue de plébisciter Macron

Dans nombre de territoires d'habitude acquis à LR, l'action du président est saluée

REPORTAGE

ARCACHON (GIRONDE) -
envoyée spéciale

Ils avaient mollement suivi Nicolas Sarkozy, cru en Juppé, voté à contrecœur pour Fillon puis ont lâché prise. La droite version Wauquiez s'est trop éloignée de leurs valeurs. Alors les électeurs conservateurs, plutôt centristes ou gaullistes, sont nombreux à regarder avec bienveillance l'action du gouvernement. La tendance est patente dans les sondages chez les électeurs aisés. A l'image de ceux rencontrés dans les Yvelines et sur le bassin d'Arcachon (Gironde), deux territoires où régnait une droite bourgeoise, plutôt modérée et catholique, et qui ont basculé vers La République en marche (LRM) voici un an.

Ces électeurs conservateurs avouent tous qu'Emmanuel Macron porte une politique qu'ils ont longtemps espérée. Peu leur importe qu'il vienne d'un autre camp, ce jeune président applique un programme libéral sans complexe qui leur plaît. Ils aiment que « *ça bouge enfin* », répètent-ils en chœur. Danièle Alix, ancienne responsable administrative à HEC, dit « *adhérer à l'homme* » : « *Il dit les choses et remet les pendules à l'heure* », explique cette retraitée de 70 ans de Jouy-en-Josas qui a longtemps suivi François Bayrou. Même enthousiasme chez Eric Moirand, ancien directeur d'une société d'études de marché à Arcachon qui n'a jamais été encarté : « *Il a fait progresser la politique en disant qu'on pouvait tout changer du jour au lendemain et que tout était possible* », assure ce retraité.

« **Souci de l'efficacité** » Les convictions européennes affichées du chef de l'Etat séduisent aussi. Françoise Visticot, enseignante à la retraite et ancienne adjointe à la mairie LR d'Arcachon, cite cette qualité comme primordiale à ses yeux : « *Je suis très européenne et je trouve ça bien de donner une image forte de la France en Europe* », insiste cette petite dame blonde de 71 ans qui a quitté Les Républicains quand Nicolas Sarkozy en a pris la tête. Pierre, juriste à la retraite qui a souhaité garder l'anonymat, y est très sensible. « *Macron est le seul qui a la volonté et la stature de remettre l'Europe sur les rails* », lance cet ancien élu local d'une petite commune du

bassin. L'incarnation d'une France conquérante enchante ces citoyens attentifs à l'image de la France. « *A l'international, il est perçu comme un interlocuteur crédible qui modernise la voix de la France* », observe Nicolas Fouquet, cadre informatique de Versailles.

Le volontarisme du président tranche avec le passé, disent ces électeurs orphelins. Joël Deneux, cadre supérieur dans les télécoms, se dit « *emballé* » par « *l'énergie que Macron déploie pour faire des réformes économiques rompant avec l'immobilisme* » : « *Des slogans comme "créer de la richesse", c'est plutôt de droite non ?* », souligne-t-il. L'inclination pour le penchant libéral des politiques déployées est partagée : SNCF, ISF, apprentissage, ordonnances travail, lecture en primaire... Quel que soit le sujet proposé, cette première année serait un sans-faute.

Le rythme soutenu des réformes ne pose pas de problème à ces sympathisants de droite. « *Macron a le souci de l'efficacité, de comprendre les enjeux et de proposer des solutions. Et il sait les marketer* », affirme Nicolas Fouquet, qui attend la réforme « *nécessaire* » sur les régimes de retraite. « *En peu de temps, on a un peu plus confiance dans notre pays. Il porte bien la valeur travail et l'équité, comme le faisait Fillon* », note Olivier Bedouelle, patron d'une PME dans les espaces verts à Magny-les-Hameaux. Le sujet des migrants ne soulève guère de critiques. Dans cette droite catholique comme ailleurs, les positions se sont durcies.

A les écouter, peu de reproches donc. Il y a bien Joël Deneux, inquiet du débat sur la PMA : « *Il faut avancer pas à pas, ne pas l'autoriser pour les couples homosexuels* », glisse ce catholique revendiqué. Ou Eric Moirand, qui trouve que cela ne va pas assez loin : « *Le gouvernement aurait dû casser la grève à la SNCF. Sur l'ISF, il aurait fallu tout supprimer, même sur les biens immobiliers* », lance le sexagénaire. Avant de s'excuser : « *Mais je suis peut-être trop impatient.* »

Au vu de ce qu'est devenue la droite sous l'influence de Laurent Wauquiez, ils n'envisagent pas de changer de position. Ils savent déjà que, lors des européennes, ils choisiront un bulletin LRM. Françoise Visticot résume d'une phrase le sentiment général recueilli : « *On n'a pas d'autre issue... On ne va pas voter à gauche, quand même!* » ■

SYLVIA ZAPPI

Le sort du verrou de Bercy en sursis au Sénat

La droite a voté un aménagement du dispositif, alors que l'opposition voulait le supprimer

Il aura fallu attendre 23 h 45, mardi 3 juillet, pour que le Sénat se penche enfin sur le sujet le plus explosif du projet de loi relatif à la lutte contre la fraude fiscale, examiné – calendrier inhabituel – en première lecture par le Palais du Luxembourg : la suppression du verrou de Bercy.

On savait ce dispositif, qui confère à l'administration fiscale le monopole d'engagement des poursuites en matière de fraude fiscale, aussi complexe techniquement que sensible politiquement. Les débats qui ont opposé la majorité sénatoriale et le gouvernement d'une part, aux socialistes, communistes et centristes de l'autre, l'ont encore illustré.

L'opposition aurait souhaité se rapprocher de la proposition acceptée à la fin du mois de mai par les députés de tout bord, au terme d'une mission d'information menée par Emilie Cariou (La République en marche, Meuse) : remplacer l'actuel dispositif par un examen conjoint des dossiers par le fisc et le parquet.

Pourtant, c'est l'amendement du rapporteur LR (Les Républicains) de la commission des finances du Sénat, Albéric de Montgolfier, présenté initialement comme « *la mort du verrou* », que le ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a soutenu, et qui a été adopté. « *C'est la première fois que le gouvernement vous propose de juger de ce qui relève du verrou* », a vanté le locataire de Bercy. Mais pour l'opposition, la proposition LR est

insuffisante : elle ne constitue qu'un aménagement du verrou, en aucun cas une suppression.

M. Montgolfier suggère en effet que les dossiers de fraude soient automatiquement transmis au parquet dès qu'ils remplissent trois critères cumulatifs, qui seraient inscrits dans la loi : plus de 80 % de pénalité, un montant élevé de fraude (vraisemblablement 100 000 euros) et des faits réitérés ou un comportement aggravant (faux documents, préternom, etc.). De quoi transmettre aux tribunaux chaque année « *les 1400 à 1500 dossiers les plus graves* », selon le rapporteur général, là où la commission des infractions fiscales (CIF), l'organe saisi à l'initiative du fisc pour aiguiller les dossiers, en envoi aujourd'hui un petit millier.

A la fin du mois de mai, les députés avaient, eux aussi, plaidé pour inscrire les critères dans la loi – modification d'ailleurs suggérée par M. Darmanin lui-même, afin de « *donner la clé du verrou aux parlementaires* ». Mais M^{me} Cariou préconisait de laisser ensuite par-

quet et fisc décider ensemble de l'aiguillage des dossiers, à partir de critères plus larges.

« *L'amendement proposé par M. Montgolfier ne supprime pas le monopole de l'administration. Le juge, même quand il a connaissance de faits [potentiellement frauduleux], ne peut se saisir sans l'administration. Et la CIF n'est pas supprimée!* », s'est insurgée la sénatrice socialiste du Val-de-Marne, Sophie Taillé-Polian.

Calendrier surchargé

« *Je ne pense pas qu'il faille accepter [les amendements de l'opposition], car la lutte contre la fraude fiscale, c'est récupérer surtout de l'argent et pas simplement condamner les gens (...). C'est important, mais il faut surtout récupérer de l'argent qui manque au budget de la nation* », a déclaré M. Darmanin à Public Sénat, tout en concédant que « *l'Assemblée nationale souhaitera sans doute améliorer l'écriture de cet article* ».

Le projet de loi dans son ensemble a été adopté en première lecture un peu avant 1 heure du matin, mercredi. L'ordre d'examen du texte – au Sénat d'abord, à l'Assemblée ensuite – implique que les députés débattent, à la fin de juillet, à partir de la version du Sénat. Une particularité qui s'explique officiellement par le calendrier surchargé de l'Hémicycle. Mais qui fait tiquer certains. « *Ce n'est pas un hasard. Darmanin savait que la droite sénatoriale affaiblirait la proposition des députés de supprimer le verrou, court-cir-*

Pour l'opposition, la proposition LR est insuffisante : elle constitue un aménagement du verrou et non une suppression

*Enquête BVA juin 2018

44% DES FRANÇAIS QUI ENVISAGENT DE PARTIR EN VACANCES CET ÉTÉ N'ONT PAS ENCORE ORGANISÉ LEUR VOYAGE*

Dans la vie, vous pouvez tout faire tout seul, même organiser vos vacances... y passer du temps et assumer les risques d'éventuels contretemps.

Vous pouvez aussi créer vos vacances avec un professionnel qui vous écoute, vous conseille, s'adapte à vos attentes et à votre budget.

Un professionnel qui vous fait gagner du temps et optimise vos vacances.

Un professionnel qui s'engage car il est responsable.

AVEC LES ENTREPRISES DU VOYAGE, EN VACANCES, VOUS N'ÊTES PAS SEULS.

LES ENTREPRISES DU VOYAGE

RETROUVEZ LA LISTE DES MEMBRES DES ENTREPRISES DU VOYAGE SUR

www.entreprisesduvoyage.org

Publicité

Taubira, icône toujours attendue par la gauche

Pour certains responsables, l'ancienne ministre est la seule capable d'assurer l'unité aux élections européennes

Son nom fait toujours briller beaucoup d'yeux à gauche. « C'est une femme extraordinaire », pour Ian Brossat, chef de file du Parti communiste (PCF) aux élections européennes. « Elle est tellement brillante que la voir dans le jeu serait extraordinaire ! », imagine Charlotte Girard, probable chef de file de La France insoumise (LFI) pour ce scrutin et qui reconnaît que « son nom a été évoqué sans qu'il n'y ait aucun contact ». « Elle parle à tout le peuple de gauche », rappelle Mehdi Ouraoui, proche de Benoît Hamon. « J'ai énormément de respect pour elle », abonde Julien Bayou, chez Europe Écologie-Les Verts (EELV).

En retrait de la vie politique depuis sa démission du gouvernement de Manuel Valls en 2016 après un « désaccord politique majeur » sur la déchéance de nationalité, Christiane Taubira réapparaît progressivement dans le débat public. D'abord dans le *Journal du dimanche*, le 24 juin, où elle ne dit plus non à la question de son éventuelle candidature aux européennes, faisant du « rapprochement » des gauches un préalable tout en ajoutant que « cela ne suffira pas ». Puis avec des « confidences » au *Parisien*, le 1^{er} juillet. Elle y est décrite en possible « marraine en position non éligible », sur une liste aux européennes.

Sollicitée par le Parti socialiste (PS) puis par Génération.s, pour prendre la tête de leur liste respective, l'icône du combat en faveur du mariage pour tous en 2013 a décliné, refusant « tout mandat électif », comme elle l'avait promis dans *Paris Match* pendant la campagne présidentielle alors qu'elle soutenait M. Hamon. « En politique, il faut savoir partir », affirmait-elle, préférant publier des livres et délivrer ses enseignements lors de conférences non rémunérées.

Alors que la gauche est morcelée, l'idée d'un rassemblement autour

« Elle ne peut rien dire pour le moment, c'est trop tôt, cela gâcherait tout »

MARYLISE LEBRANCHU
ex-ministre
de la fonction publique

de l'ancienne ministre de la justice aurait pu apparaître comme une solution d'union. Sauf que les divisions sur le fond semblent encore trop fortes. Les différents mouvements politiques refusent de céder sur leurs projets pour se rassembler derrière une seule et même personne. « Je pense que l'urgence est de déterminer une ligne politique », dit Rachid Temal, secrétaire national du PS. « Une fois qu'on sera d'accord sur le projet pour sauver l'Europe, on verra les candidats », ajoute l'homme chargé des « partenariats extérieurs », qui se dit « ouvert à une discussion avec le PCF, EELV et Génération.s puisque LFI ne semble pas disposée à cette option ».

« Un scrutin de clarté »

Reste que, pour le moment, les autres partis ferment eux aussi la porte au PS, ou en tout cas à ses composantes les plus légitimistes. « Le PS ne sait pas où il habite », commente Julien Bayou, conseiller régional EELV d'Ile-de-France. « Est-ce que c'est Emmanuel Maurel qui fait le projet et Pierre Moscovici qui le porte ? Toutes les candidatures sont intéressantes et bienvenues, mais il faut que ce soit sur un projet partagé », poursuit le militant à propos d'une éventuelle candidature de Christiane Taubira qui, sans en être membre, reste liée au PS pour avoir passé presque quatre ans au gouvernement.

Beaucoup font valoir un même argument, celui de « la clarté ». « Le

Christiane Taubira, le 23 mai, à Paris.

BRUNO LEVESQUE/MAXPPP



scrutin des européennes est un scrutin de clarté, ce n'est pas l'instrument d'une recomposition de la vie politique nationale », affirme Yannick Jadot, député européen sortant et candidat pour être le chef de file d'une liste EELV autonome. « Comme si on allait redevenir majoritaires parce qu'on a Christiane Taubira ! », ironise de son côté le secrétaire national du parti, David Cormand, qui refuse lui aussi « tout casting sacré sans se préoccuper du projet ».

LFI, qui doit dévoiler jeudi la liste de ses candidats avant de la soumettre à un vote interne, reste ferme sur sa stratégie du « plan A/plan B » qui théorise une sortie de l'Union européenne (UE) si les négociations sur les traités échouent.

« Nous sommes des gens ouverts », assure Manuel Bompard, probable chef de file avec Charlotte Girard de LFI aux européennes et ancien directeur de campagne de Jean-Luc Mélenchon pendant la présidentielle. « Si Christiane Taubira partage nos orientations, cela nous intéresse, mais je n'ai pas entendu cela pour l'instant ».

Alexis Corbière est plus virulent. « Merci, madame ! Elle serait tellement importante qu'on serait tous derrière elle ? Elle pense qu'il y a besoin d'un sauveur qui surplomberait toutes nos divisions ? », interroge l'élue LFI de Seine-Saint-Denis, avant de détailler. « Elle ne nous a jamais soutenus. Elle a été ministre de Valls et je ne l'ai pas entendue sur la loi El Khomri. C'est l'ambi-

guité permanente. On ne veut pas de combines, on veut de la clarté ».

Du côté de Génération.s, qui fait du rassemblement de la gauche un axe majeur de son projet politique, l'option réjouit certains cadres, comme Mehdi Ouraoui, proche de Benoît Hamon : « Si Christiane Taubira est candidate d'une liste d'union, c'est la plus belle nouvelle politique de l'année ! Elle, comme Hamon ou Noël Mamère sont obsédés par le fait de relever la gauche. Ils font passer la gauche avant eux-mêmes et cela incitera tous les appareils à la modestie ».

Pas sûr que cette hypothèse finisse par aboutir, si l'on en croit le chef de file du PCF : « On l'a tellement évoquée que j'ai du mal à y croire », pressent l'adjoint à la mai-

rie de Paris, Ian Brossat, qui écarte dans le même temps toute alliance avec le PS : « J'ai une admiration sans borne pour Taubira, mais il n'y aura pas d'alliances avec le PS. Ils disent tout l'inverse de nous ».

L'ancienne ministre de la fonction publique de François Hollande, Marylise Lebranchu, est formelle : « De toute façon, elle ne peut rien dire pour le moment, c'est trop tôt, cela gâcherait tout ». Alors que LFI a réservé neuf places pour des candidatures extérieures, que les négociations entre Génération.s et EELV sont au point mort et que les socialistes préparent un projet pour octobre, l'automne sera la saison de toutes les négociations. Avec ou sans Christiane Taubira. ■

ASTRID DE VILLAINES

La brouille entre l'Etat et les collectivités se cristallise sur la taxe d'habitation

Les grandes associations d'élus locaux devaient boycotter la réunion du 4 juillet à Matignon

Entre l'exécutif et les grosses associations d'élus locaux, le « nouveau » et l'« ancien » monde, la rupture est consommée. L'Association des maires de France (AMF), l'Assemblée des départements de France (ADF) et Régions de France ont signifié, mardi, leur refus de participer, mercredi 4 juillet à Matignon, à l'instance de dialogue préparatoire à la prochaine conférence nationale des territoires prévue le 12 juillet. La chaise du Comité des finances locales (CFL), organisme composé de représentants de l'Etat, des assemblées parlementaires et des différents échelons de collectivités territoriales, restera également vide. « Je n'y serai pas car je suis solidaire des trois associations », a précisé mardi 3 juillet son président, André Laignel, et je pense d'ailleurs qu'en leur absence il serait raisonnable de repousser la conférence à la rentrée, le temps de retrouver les voies du dialogue ».

Le gouvernement devait en principe dévoiler, mercredi, les pistes de travail qu'il privilégie pour compenser la suppression totale de la taxe d'habitation (TH), ce qui équivaut à une perte de recettes de 26,3 milliards en 2020 pour le bloc communal. Le rapport d'Alain Richard et de Dominique Bur remis le 9 mai au premier ministre explore plusieurs hypothèses. Le transfert de la part de la

taxe sur le foncier bâti perçue par les départements vers les communes – ou vers le bloc communal, question à trancher – semble tenir la corde. Les départements se verraient alors attribuer une fraction d'impôt national, ce qu'ils voient d'un très mauvais œil car ils y perdraient une part de leur autonomie fiscale.

« Le scénario Richard-Bur est d'une extrême complexité et, de toute façon, ça ne tombera pas juste. Il faudra accompagner ce dispositif d'un fonds national de garantie », estime M. Laignel. « Il y a une grande disparité entre la répartition du foncier bâti et celle de la taxe d'habitation, et le foncier bâti des départements ne compense pas toute la TH. Il y aura forcément besoin d'un complément », note Sébastien Miossec, représentant élu de l'Assemblée des communautés de France (AdCF) au CFL.

« Proposition intermédiaire »

Le Comité des finances locales a adopté, mardi, une délibération « afin que soient garanties les ressources des collectivités territoriales et préservée leur libre administration ». Il demande que la dispense du paiement de la taxe d'habitation, « lorsqu'elle sera étendue à 100 % des contribuables au titre de leur résidence principale », prenne la forme d'un dégrèvement ». Selon le CFL, cette

solution serait la seule garantissant une compensation intégrale des ressources supprimées, permettant aux collectivités concernées de conserver leur pouvoir de taux tout en respectant leur autonomie financière et fiscale.

Cela revient aussi, d'une certaine manière, à renvoyer à l'exécutif la responsabilité d'assumer les conséquences de sa décision d'exonérer les contribuables du paiement de la TH. « Nous ne sommes pas comptables des promesses d'un candidat, même devenu président. Si ça a été mal calculé, voire bricolé, nous ne sommes pas responsables », convient M. Laignel, qui considère que « la position affirmée par le gouvernement de ne pas créer d'impôt nouveau empêche toute réforme fiscale ».

L'adoption de cette délibération a cependant donné lieu à quelques débats. « L'idée du dégrèvement est venue d'un coup, non de

l'intérieur du groupe du travail mais de l'extérieur, sous la pression de l'AMF, de l'ADF et des régions », relève M. Miossec. Pour une partie des membres du CFL, il était hors de question d'approuver un dégrèvement qui se prolongerait indéfiniment, tel que le souhaitait M. Laignel. « La discussion nous a permis d'avancer, se félicite Loïc Cauret, également élu de l'AdCF. Nous pensons toujours qu'à la place du dégrèvement il faut des ressources pérennes et dynamiques. Dans cette hypothèse, il n'est qu'une proposition intermédiaire temporaire, en rappelant l'impérieuse nécessité de la révision des valeurs locatives pour aller au bout de la réforme de la fiscalité locale ».

Les discussions qui ont accompagné cette délibération font en quelque sorte écho aux dissonances au sein des associations représentant les collectivités territoriales. Après la décision de l'AMF, de l'ADF et des Régions de France de boycotter la conférence des territoires, France urbaine, l'AdCF et Villes de France, rappelant que 85 % des communes et intercommunalités concernées ont fait le choix de contractualiser avec l'Etat, ont rappelé leur volonté de poursuivre « un dialogue constructif mais exigeant ». Celles-ci entendent bien ne pas pratiquer la politique de la chaise vide. ■

PATRICK ROGER

« Si ça a été mal calculé, voire bricolé, nous ne sommes pas responsables »

ANDRÉ LAIGNEL
président du Comité
des finances locales

L'abattement fiscal des outre-mer menacé

L'Etat veut revoir cet avantage pour financer le fonds d'investissement pour ces territoires

En conclusion des assises des outre-mer, jeudi 28 juin à l'Élysée, Emmanuel Macron et la ministre des outre-mer, Annick Girardin, ont annoncé que le fonds exceptionnel d'investissement (FEI) allait être porté de 40 millions à 110 millions d'euros, soit 280 millions d'euros sur quatre ans. Ainsi qu'un nouvel outil d'intervention en faveur du développement économique doté de 100 millions d'euros par an.

Ils n'avaient cependant pas évoqué la question de leur financement. C'est en se plongeant dans la version intégrale du Livre bleu outre-mer que l'on déniché l'explication. Pour le premier, le gouvernement envisage de revenir sur le dispositif d'abattement d'impôt sur le revenu dont bénéficient les contribuables domiciliés dans les départements d'outre-mer. Instauré en 1960, il est destiné à atténuer les effets du coût de la vie. L'abattement sur le montant de l'impôt est de 30 % en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, et de 40 % en Guyane et à Mayotte.

« Justice sociale »

« Cet avantage fiscal bénéficie, pour l'essentiel, aux revenus les plus élevés, explique le ministère des outre-mer. Un ajustement limité du taux et du plafond de la réduction d'impôt permettra, dans un souci de justice sociale, de dégager

une marge de manœuvre de 70 millions d'euros par an », soit précisément le montant de l'abandonnement du FEI. Les réfractions de 30 % et 40 % également applicables pour la taxation des plus-values des entreprises dans les départements d'outre-mer ne sont, elles, pas concernées. « Cet ajustement ne remet pas en cause le principe de la réduction d'impôt outre-mer », insiste le ministère, en réponse aux réactions que cette proposition suscite déjà. Au-delà des contribuables aisés, ce sont surtout les classes moyennes qui risquent d'être pénalisées.

Le gouvernement rappelle que la réforme de cet avantage fiscal figurerait parmi les recommandations du rapport de Victorin Lurel sur l'égalité réelle outre-mer remis en mars 2016. « Nous ne l'avions pas retenue comme une option de travail », note l'ex-ministre des outre-mer Ericka Bareigts, députée (PS) de La Réunion. C'est une illustration de la théorie du développement endogène que portait Sarkozy. Développez-vous, mais avec votre propre argent ».

Le second dispositif sera financé par la suppression de la restitution de la TVA non perçue aux entreprises. Là aussi, il s'agira en quelque sorte de recycler une dépense fiscale jugée « peu traçable » sous la forme de crédits budgétaires. ■

P. RR

Cannabis : la bataille du « CBD » est engagée

Justice et police se sont emparé du dossier. Alors que des coffee-shops ont été fermés à Paris, d'autres ouvrent

La mise au point effectuée par le gouvernement il y a trois semaines n'a, pour l'instant, pas stoppé le phénomène. Ces derniers jours, Marseille, Grenoble ou Reims ont à leur tour inauguré leur premier coffee shop. Le pays compterait aujourd'hui près d'une centaine de ces boutiques dans lesquelles sont vendus des produits à base de cannabis ne contenant pas ou quasiment pas de tétrahydrocannabinol (THC, la substance psychoactive du cannabis, interdite par la loi) mais du cannabidiol (CBD), une autre molécule du cannabis, non prohibée, sans effet euphorisant mais à laquelle on prête des vertus relaxantes.

Comme tétanisés par le flou juridique autour de cette molécule, une substance « ni interdite ni autorisée », les services de justice et de police s'étaient montrés, ces derniers mois, impassibles face à la multiplication des ouvertures de boutiques. Sur des bases juridiques contestées par plusieurs spécialistes du droit de la drogue, ils viennent d'amorcer la riposte.

Le 21 juin, une boutique de CBD a été perquisitionnée à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), et son gérant brièvement placé en garde à vue. Six jours plus tard, le 27 juin, les responsables de deux boutiques parisiennes étaient à leur tour placés en garde à vue, visés par des enquêtes préliminaires des chefs « d'emploi, acquisition, transport, détention, offre et cession de stupéfiants ».

Trois d'entre eux étaient, dans la foulée, mis en examen et placés sous contrôle judiciaire.

« Il y a une criminalisation des entreprises qui font du bruit »,

regrette Béchir Bouderbala, de Norml, une association militante pour l'évolution du statut légal du cannabis. Selon lui, une dizaine de boutiques, essentiellement à Paris, auraient reçu une visite de la police ces derniers jours. « La réaction de l'Etat est plus forte à Paris qu'à Besançon, Rodez ou Saint-Etienne, il y a un message fort qui veut être envoyé », relève-t-il, regrettant que la plupart de ces affaires doivent désormais attendre novembre pour être examinées par un juge.

Un marché prometteur

Des boutiques qui ouvrent à Marseille, d'autres placées sous scellés à Paris, la situation est aujourd'hui devenue incompréhensible pour de nombreux observateurs. « La règle n'est pas claire, chaque parquet essaye de définir sa propre politique pénale, il y a une hétérogénéité totale des pratiques », souligne ainsi Yann Bisiou, spécialiste du droit de la drogue à l'université Paul-Valéry de Montpellier.

Sollicité par *Le Monde*, le ministère de la justice confirme qu'aucune circulaire ou dépêche de portée nationale n'a été diffusée sur la question « à ce stade », mais qu'« une réflexion est actuellement en cours en lien avec plusieurs ministères sur le cadre juridique légal et sur les qualifications pénales qui peuvent être retenues pour ces faits ».

A la direction générale nationale de la police, le discours est plus catégorique. On rappelle la position énoncée le 11 juin par la Mildeca, la structure interministérielle chargée de lutter contre les addictions : toutes les fleurs de chanvre sont interdites et tous les

« La règle n'est pas claire, chaque parquet essaye de définir sa propre politique pénale »

YANN BISIOU
spécialiste du droit
de la drogue

produits contenant du THC, même à un taux inférieur à 0,2 %, seuil jusque-là réputé légal, sont prohibés. Ce ne serait donc qu'une question de temps avant que les boutiques vendant de tels produits ne soient contrôlées et – le cas échéant – sanctionnées.

« Il va falloir qu'on revioie la législation et revoir comment on met de l'ordre dans tout cela », avait déclaré, le 17 juin sur RTL, la ministre de la santé, Agnès Buzyn, évoquant un

travail conjoint avec la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. *Aujourd'hui, toute vente de cannabis à usage récréatif lorsqu'il contient du THC, quelle que soit la dose, est normalement condamnable. Mais c'est vrai que la législation sur les 0,2 % peut être un peu floue.*

Confrontés à une situation juridique incertaine, mais tablant sur un marché prometteur, les commerçants n'adoptent pas tous la même attitude. Certains font preuve de prudence et choisissent de ne plus vendre de fleurs séchées, un produit qui constituait pourtant leur « produit d'appel ». D'autres, comme la boutique Bestown à Besançon, « pionnière » en matière de vente de cannabis CBD, font le dos rond et ne changent rien à leurs habitudes.

En ce mardi après-midi, devant ce magasin situé sur le faubourg Rivotte, le flux ininterrompu de curieux et de clients des premiers

jours, qui se traduisait par une longue file d'attente, s'est certes tari. Mais les vendeurs ne chôment pas pour autant car, dès qu'un amateur quitte la boutique, un autre surgit. A la caisse, les deux vendeurs d'une trentaine d'années sont très détendus. « On sait évidemment qu'il y a eu des problèmes ailleurs avec la police, en particulier à Chalon-sur-Saône », disent-ils. Mais, à Besançon, « tout est calme », assurent-ils. « La police ne s'est pas manifestée, la justice non plus. »

Dans ces conditions, ils n'ont pas tiré d'enseignement particulier de ce qu'il s'est produit ailleurs. Aucun changement dans la gamme des produits proposés n'a eu lieu. « Ce sont les mêmes qu'au départ, à partir du moment où nous n'avons pas de problème, il n'y a aucune raison de modifier quoi que ce soit... » A deux jeunes clients, d'allure sportive, qui viennent s'informer sur la Well Jackson, on fait sentir le contenu

d'une petite poche de démonstration, avec les précautions de langage d'usage.

Tous les commerçants semblent néanmoins se poser beaucoup de questions. « A Norml, on reçoit dix à vingt mails de demandes de conseils chaque jour », raconte Béchir Bouderbala, dont l'association va organiser le 6 juillet à Paris une réunion sur l'avenir de l'industrie du CBD en France. Cinq ou six juristes et avocats viendront répondre aux inquiétudes d'une quarantaine de chefs d'entreprise.

Pour Yann Bisiou, qui participera au rendez-vous, le gouvernement peut désormais choisir « de prendre la question à bras-le-cors et organiser ce commerce comme le prévoit le code de la santé publique, ou jouer le contentieux, ce qui prendra des années et remontera certainement au niveau européen ». ■

FRANÇOIS BÉGUIN
ET JEAN-PIERRE TENOUX
(À BESANÇON)

Le docteur Cahuzac en mission dans un village isolé de Guyane

Un bâtiment en bois sur pilotis dans une zone inondable, au bord du fleuve Oyapock, face au Brésil. Depuis mardi 3 juillet, le docteur Jérôme Cahuzac est médecin dans ce centre de santé, à Camopi, une commune isolée dans l'intérieur de la Guyane, sans ligne aérienne avec le littoral. La veille, à partir de Saint-Georges de l'Oyapock, limite du réseau routier dans l'est guyanais, l'ancien ministre du budget du gouvernement Ayraut (2012-2013) a voyagé quatre heures sur une pirogue pour rallier son lieu de travail. « Monsieur Cahuzac m'a dit qu'il ne voulait pas voir de journalistes, qu'il veut rester tranquille », explique Joseph Chanel, le maire de Camopi, venu rencontrer le nouveau docteur dans son bureau.

Les consultations ont lieu de 7h30 à 13h30, et reprennent l'après-midi à 16 heures. Un mois de contrat à environ 5000 euros, selon nos informations. Révélée par *France-Guyane*, la nouvelle agite cette commune de 1700 habitants, des Amérindiens Wayana et Teko pour l'essentiel. « On a l'impression de voir un personnage important qui vient se cacher dans la forêt », ironise Siméon Monerville, médiateur scientifique dans les écoles. « S'il s'adapte bien à l'environnement, j'espère que les Amérindiens vont l'accepter d'une manière correcte », nuance-t-il.

« ON A L'IMPRESSION DE VOIR UN PERSONNAGE IMPORTANT QUI VIENT SE CACHER DANS LA FORÊT »

SIMÉON MONERVILLE
médiateur dans les écoles

Condamné en mai en appel à quatre ans de prison dont deux ferme et 300 000 euros d'amende pour « fraude fiscale » et « blanchiment de fraude fiscale », l'ex-ministre attend la décision du juge d'application des peines de Corse, où il réside. « Je n'ai pas à le juger, la justice a fait son travail », explique René Monerville, ex-maire de Camopi. S'il est là, c'est parce qu'il y a un manque de personnel médical. » A partir de vendredi 6 juillet, le docteur Cahuzac sera le seul médecin dans la commune, le deuxième, déjà en poste, partant en métropole. « Il nous sauve la mise pour Camopi, se réjouit Paul Brousse, responsable des centres délocalisés de prévention et de soins à l'hôpital de Cayenne. Il sera seul pour tout le secteur, y compris Trois-Sauts. » Dans ce village de 500 habitants, à une journée de pirogue du bourg de Camopi, il n'y a plus de médecin depuis un mois. L'hôpital de Cayenne peine à trouver des candidats dans ces zones isolées : en 2017, 88 contrats ont été signés pour combler 17 postes de médecins dans l'intérieur.

Au bourg de Camopi, le docteur Cahuzac est hébergé dans un logement de fonction, une maisonnette en bois avec un petit balcon, les volets clos. « C'est pourquoi ? », interroge l'ancien chirurgien esthétique, quand on sollicite son témoignage à travers la porte, avant de rester muré dans son silence. ■

LAURENT MAROT (CAYENNE, CORRESPONDANT)

ID.18

GRAND PRIX DE
L'INNOVATION
DIGITALE BY PETITWEB

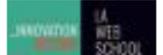
Découvrez

le palmarès du Grand Prix
de l'Innovation Digitale ID18

le 4 juillet à partir de 21h

sur www.grandprix-id.com

AVEC LE SOUTIEN DE :



A Nantes, un jeune tué par un policier lors d'un contrôle

L'annonce de la mort a provoqué des scènes de violence urbaine. La maire, Johanna Rolland, appelle au calme

Un jeune homme de 22 ans est mort, mardi 3 juillet soir dans le quartier du Breil à Nantes, après qu'un policier a ouvert le feu lors d'un contrôle qui a dégénéré. L'annonce de son décès a provoqué des scènes de violences urbaines durant une partie de la nuit dans trois quartiers sensibles de la ville, plusieurs véhicules et quelques bâtiments étant incendiés.

Les faits se sont déroulés vers 20 h 30. Une patrouille de CRS procède alors au contrôle d'un véhicule, dont le conducteur ne porte ni ceinture ni papiers d'identité, explique mercredi 4 juillet au *Monde* une source au ministère de l'intérieur. Les policiers s'aperçoivent alors que le véhicule est mis en surveillance par la police judiciaire de Nantes dans le cadre d'un trafic de stupéfiants : « *Le conducteur tente de prendre la fuite en reculant sur un fonctionnaire de police* », « *légèrement blessé à la jambe* ». Un de ses collègues « *ouvre alors le feu, le conducteur est touché, est transporté à l'hôpital de Nantes où il décède* », poursuit cette source.

Un témoin de la scène a livré à une journaliste de *Ouest-France* un témoignage filmé qui soulève de nombreuses questions sur la proportionnalité de la riposte du collègue : « *Il a essayé de faire une marche arrière, la voiture s'est explosée contre le mur. Il était déjà immobile, il ne pouvait rien faire d'autre. Le policier est arrivé, il lui a tiré dessus à bout portant, il lui a mis une balle sur le cou, directement.* » Cet habitant dit avoir lui-même tenté de réanimer la victime. « *Il n'y avait aucun CRS de blessé* », assure-t-il, interrompu par un autre habitant qui lance : « *C'est des Robocop !* »

Contexte tendu

Selon le directeur départemental de la Sécurité publique, Jean-Christophe Bertrand, le jeune homme de 22 ans, originaire de la région parisienne, a de la famille au Breil. Selon des riverains, il se serait installé depuis quelque temps dans le quartier. Touché à la carotide, il serait décédé à son arrivée à l'hôpital vers 23 h 30, précise une source policière. Une enquête visant à éclaircir « *les faits* » et à détermi-

Une enquête visant à éclaircir « les faits » a été confiée au SRPJ de Nantes et à l'IGPN

ner les « *circonstances* » dans lesquelles le policier a fait usage de son arme a été confiée au Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Nantes et à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), a précisé le procureur de la République de Nantes, Pierre Sennès.

Ce drame s'inscrit dans un contexte tendu depuis plusieurs semaines dans le quartier du Breil. En mai, plusieurs coups de feu ont été tirés dans la cité, et le soir du 28 juin, des tirs ont visé la façade d'un immeuble, blessant légèrement une adolescente qui se trouvait à sa fenêtre, touchée à la main par des éclats de verre. A la suite de cet incident, le quartier avait été placé sous surveillance policière renforcée, et des CRS avaient été dépêchés sur place depuis une semaine.

Sitôt la nouvelle de la mort du jeune homme annoncée, des violences urbaines se sont déclarées dans trois quartiers – Breil, Malakoff et Dervallières – impliquant une centaine d'individus. Selon un bilan établi mercredi matin par le ministère de l'intérieur, huit bâtiments ont été visés par des incendies, dont un centre commercial, ainsi que de nombreux véhicules, tandis que les forces de l'ordre ont essuyé des jets de projectiles et de cocktails Molotov.

Selon un autre habitant du quartier, également cité par *Ouest-France*, des mères de familles sont sorties pour tenter de ramener le calme, en vain : « *Toutes les mamans sont dehors. Les jeunes sont cagoulés, ils ne veulent pas en démordre.* » Près de deux cents membres des forces de l'ordre ont été mobilisés, dont 56 CRS et 55 gendarmes mobiles, avec des renforts venus de Rennes, Saint-Nazaire, Angers.

La ministre de la justice, Nicole Belloubet, a appelé « *au calme* »,



Une voiture en feu, dans le quartier de Malakoff, à Nantes, dans la nuit du 3 au 4 juillet. SÉBASTIEN SALOM GOMIS/AFP

mercredi matin sur RTL, rappelant qu'une enquête était en cours « *pour que toute la lumière soit faite dans la plus totale transparence* » sur la mort du jeune homme. Le ministère de l'intérieur a dit, mercredi matin, dénoncer les violences et appelle également à la « *responsabilité* » et au « *calme* ». Un calme qui semblait, du moins temporairement, revenu dans ces trois quartiers aux alentours de 3 heures du matin.

394 coups de feu tirés en 2017

Johanna Rolland, maire (Parti socialiste) de Nantes, est arrivée peu avant 2 h 30 aux Dervallières, dont la mairie annexe et la maison de la justice et du droit, situés dans le même bâtiment, ont été touchés par des départs de

« Mes premières pensées vont à ce jeune homme mort, à sa famille, à tous les habitants de ce quartier »

JOHANNA ROLLAND
maire (PS) de Nantes

feu. « *Mes premières pensées vont à ce jeune homme mort, à sa famille, à tous les habitants de ce quartier, de nos quartiers, a-t-elle déclaré. La police et la justice dans son indépendance devront faire la clarté et la plus totale des transparences sur ce qui s'est*

passé ce soir ». « *Mais l'urgence ce soir, c'est l'appel au calme dans nos quartiers* », a-t-elle martelé.

Sur Twitter, François de Rugy, président de l'Assemblée nationale et député de la première circonscription de Loire-Atlantique, a été l'un des premiers responsables politiques à réagir mardi soir : « *L'enquête indépendante de la justice devra établir les faits quant à la mort d'un jeune conducteur ayant refusé de se soumettre à un contrôle de police au Breil à Nantes. Rien ne justifie de faire subir maintenant aux habitants, policiers et pompiers des incendies et violences.* » Mercredi matin, il a posté un nouveau Tweet, légèrement modifié, ajoutant : « *On ne peut que regretter la mort d'un jeune homme.* »

Selon les chiffres publiés le 26 juin par l'IGPN, le recours aux armes à feu chez les policiers a bondi de 54 % entre 2016 et 2017. A cette occasion, la « *police des polices* » a rendu public, pour la première fois, le nombre de personnes tuées ou blessées par les policiers. Entre juillet 2017 et mai 2018, elle recense 14 décès et une centaine de blessés. Des chiffres révélateurs d'un climat tendu sur le terrain. Au total, 394 coups de feu ont été tirés par les policiers en 2017, notamment lors de refus d'obtempérer des véhicules en mouvement. Tous ces coups de feu ont été considérés comme de la légitime défense. Du côté de la gendarmerie, la progression de l'usage des armes aurait été de 15 % entre 2016 et 2017. ■

SOREN SEELow

Du sursis pour deux « trolls » qui harcelaient Nadia Daam

« Tintindealer », 21 ans, technicien chez Orange, et « Quatrecenttrois », 35 ans, administrateur de base de données, avaient menacé la journaliste

Deux trolls en chair et en os à la barre du tribunal correctionnel de Paris. On n'allait pas rater cet échantillon – même rudimentaire – des pollueurs du Web qui, sous les pseudonymes les plus poétiques, « *Putefeministe* » ou « *Monfou-tredejuif* », inondent les réseaux sociaux de leurs aigreurs. L'un et l'autre ont comparu, mardi 3 juillet, pour avoir menacé la journaliste d'Europe 1, Nadia Daam qui, dans une chronique, avait osé s'en prendre à leur forum familial, « *Blabla 18-25* » sur le site Jeuxvideo.com pour en dénoncer les dérives misogynes.

A la suite d'une plainte de la chroniqueuse, les enquêteurs, qui ont fouillé les entrailles du Web à la recherche des auteurs des milliers de messages injurieux et menaçants déversés pendant des semaines, en ont identifié sept. Trois à Paris, dont un mineur qui a fait l'objet d'une procédure distincte et quatre en province, qui sont, eux aussi, poursuivis. Le premier, renvoyé pour « *menaces*

« J'étais pas très inspiré, voilà. J'suis pas Guillaume Apollinaire non plus ! », dit « Quatrecenttrois »

de mort », s'abrite sous le nom de « *Tintindealer* » – numéroté de 1 à 50, selon ses comptes – il a 21 ans, il est technicien chez Orange. Le second, qui doit répondre de « *menaces de crime* », sévit notamment sous les identités de « *Quatrecenttrois* », « *Spermsurclavier* » ou « *Salairedeprolo* ». Il a 35 ans, il est administrateur de base de données. Tous deux portent des lunettes sages, le plus jeune est nettement plus honnête que son aîné.

Un matin d'octobre 2017, alors qu'il était sur son lieu de travail, il a allumé son téléphone pour « *dis-*

cuter normalement avec [ses] amis virtuels sur Twitter » très remontés contre les propos de la journaliste sur le forum 18-25. Voulant aussitôt prendre sa part de l'indignation, sans même se donner le temps d'écouter la chronique en cause, il a tapé « *Daesh montage* » et « *Nadia Daam* » sur Google, trouvé les photos qu'il cherchait et posté sur son compte une image de la journaliste sous les traits d'un otage de l'organisation Etat islamique sur le point de se faire exécuter. Il trouvait ça « *humoristique* », avait-il expliqué aux policiers sur procès-verbal et précisé que « *personnellement* », il « *n'aimait pas trop les féministes* ».

Absolue contrition

A la présidente qui lui répète ses propos, il répond, gêné : « *C'est vrai, c'est pas vraiment humoristique. Et aussi, je n'ai pas de problème avec le féminisme. Avec le recul, je m'aperçois que c'est grave et je présente mes excuses.* » Sur le ton de l'absolue contrition, il répète que ce qu'il a fait est « *inac-*

ceptable », présente ses excuses à la chroniqueuse et assure que la leçon a été retenue. « *J'ai fermé mes comptes depuis* », dit-il.

« *Quatrecenttrois* » ou « *Spermsurclavier* » n'a pas même l'excuse de la jeunesse. On se demande d'ailleurs ce qu'il fiche à 35 ans sur un forum 18-25. A moins que pour cela justement, il ne soit représentatif de la bulle des « *forumers* » et de leurs frustrations. Ce jour-là, il était « *comme d'habitude* » à la fois devant un jeu vidéo en ligne et sur le forum, quand il a posté : « *En tout cas, la MILF [pour Mum I'd like to fuck] brunette, je lui remplis sa petite bouche de mon foutre.* » « *Ça m'a pris trois secondes, j'y ai même pas pensé. C'était juste pour troller.* » Il admet : « *C'était une image, comme "je vais te couper les oreilles en pointe" ou "je vais te décrocher la lune". Bon, j'étais pas très inspiré, voilà. J'suis pas Guillaume Apollinaire non plus !* »

« *Quatrecenttrois* » est très ennuyé parce que, explique-t-il, le retentissement de cette histoire a eu

des répercussions sur sa vie : « *J'ai été mis à pied par mon employeur.* » Il aurait d'ailleurs volontiers continué à se plaindre de son sort si son avocat ne lui avait sèchement demandé de se taire.

Nadia Daam, elle, raconte à la barre des mois de harcèlement, la photo de sa fille mise en ligne accompagnée de menaces de viols, le piratage de tous ses comptes sur les réseaux sociaux, les coups de pied frappés sur sa porte, de nuit, jusqu'à une intrusion à son domicile où seuls les ordinateurs ont été dérobés. « *C'est compliqué d'expliquer à sa fille de 12 ans qu'elle est*

menacée de viol, comme sa mère, et de l'emmener dormir par sécurité à l'hôtel », raconte-t-elle.

L'enjeu de la plainte de la journaliste, explique son avocat, M^e Eric Morain, vise à « *faire savoir que ce type de menaces virtuelles ne reste pas impuni* », même s'il n'est pas question de faire porter sur les seules épaules de « *Tintindealer* » et de « *Quatrecenttrois* » la violence et le déferlement de haine qu'elle a subie. Les deux trolls ont été condamnés à six mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 euros de dommages et intérêts. Retour au monde réel.

A ce stade, le lecteur se demande peut-être pourquoi ces deux hommes ne sont pas désignés ici sous leur véritable identité. La question s'est posée. On a d'abord pensé, spontanément, que ce ne serait que revanche bien sentie à l'égard de ceux qui se permettent tout sous anonymat. Après réflexion – car dans le monde réel, on réfléchit avant d'écrire –, on se dit que c'est inutile. ■

PASCALE ROBERT-DIARD

Pour M^e Eric Morain, la plainte vise à « faire savoir que ce type de menaces virtuelles ne reste pas impuni »

Le parquet requiert un non-lieu dans l'affaire du Grand Stade de Lille

Le procureur souligne plusieurs irrégularités, mais estime que les faits sont prescrits

Après six ans d'enquête, trois juges d'instruction successifs, une alternance de coups de frein et d'accélérateur, l'affaire du Grand Stade de Lille connaît un énième rebondissement, non des moindres. Dans un réquisitoire supplétif en date du 19 juin, que *Le Monde* a consulté, le procureur de Lille, Thierry Pocquet du Haut-Jussé, se prononce en faveur d'un non-lieu à l'égard des sept mis en examen ou témoin assisté dans ce dossier concernant l'attribution, il y a dix ans, d'un important partenariat public-privé (PPP). Le magistrat réclame toutefois des investigations supplémentaires concernant d'éventuels faits de recel visant Damien Castelain (sans étiquette), aujourd'hui président de la Métropole européenne de Lille.

M^e Romain Ruiz, l'avocat d'un des mis en cause, s'est réjoui, mardi 3 juillet, dans un communiqué, de cette décision et de l'*«énorme soulagement»* qu'elle constitue pour son client, Henri Ségard, *«dont la bonne foi est enfin reconnue»*. L'ancien maire de Comines (divers droite), une petite commune de la banlieue de Lille, a été mis en examen, le 5 avril 2017, tout comme Damien Castelain, pour «trafic d'influence passif» et «complicité de favoritisme». Le même jour, deux ex-cadres de la société de BTP Eiffage ont quant à eux été poursuivis pour «trafic d'influence actif». Les deux élus nordistes

sont soupçonnés d'avoir favorisé Eiffage lors de l'attribution par la communauté urbaine de Lille, en 2008, du PPP du Grand Stade, une enceinte moderne pouvant accueillir 50 000 personnes et dont le coût s'est chiffré en centaines de millions d'euros.

L'attribution de ce pharaonique chantier a bien été entachée de *«plusieurs irrégularités»*, estime le parquet. L'enquête a ainsi permis de démontrer que les critères de notation fixés par la communauté urbaine de Lille n'avaient pas été respectés. *«Il en résulte une atteinte majeure à l'objectivité et à la transparence de la procédure ayant abouti à la désignation d'Eiffage»*, conclut le procureur. Principaux acteurs du basculement de l'offre de Norpac-Bouygues vers celle d'Eiffage, pourtant plus chère d'environ 108 millions d'euros, et initialement moins bien notée, Henri Ségard et Damien Castelain ont fait preuve, selon le magistrat, *«d'une mécon-*

naissance des principes les plus évidents du droit de la commande publique». Le procureur estime néanmoins que les faits de favoritisme et de complicité de ce délit sont prescrits. Même avis pour le faux et usage de faux, s'agissant de la rédaction d'un rapport antidaté venu appuyer à l'époque la décision des élus lillois.

Des faits «caractérisés»

«Les faits sont reconnus comme caractérisés, notamment en ce qui concerne le favoritisme», a commenté M^e Joseph Breham. L'avocat d'Eric Darques, un contribuable de la métropole pourfendeur de la corruption dans le Nord à l'origine des premières plaintes dans le dossier, estime en revanche que *«la prescription ne tient pas, d'une part car les faits ont été dissimulés, et d'autre part car les paiements à Eiffage [dans le cadre du PPP] continuent actuellement, et ce sera encore le cas dans les années à venir»*.

En juin 2008 puis en juillet 2009, les deux élus nordistes ont été invités par Eiffage à assister à un match de l'Euro de football et au Grand Prix de formule 1 de Hongrie. Pour le parquet, ces cadeaux étaient en lien avec leur rôle dans l'attribution du chantier du Grand Stade au groupe de BTP. *«L'acceptation de ces gratifications par Henri Ségard et Damien Castelain révèle chez les intéressés une conception pour le moins imprudente de la moralité*

publique», écrit le magistrat. Il estime cependant que les éléments *«d'une sollicitation et/ou d'un accord intervenus entre les deux parties»* manquent pour caractériser les délits de corruption et de trafic d'influence. Un non-lieu est donc également requis à ce sujet, en l'*«absence de preuve positive d'un pacte de corruption»*.

«Le parquet reconnaît qu'il est totalement chimérique de croire qu'Henri Ségard et Damien Castelain auraient accepté d'engager leur responsabilité et leur respectabilité en contrepartie de simples places pour assister à un match de football et à un Grand Prix de formule 1», s'est félicité M^e Romain Ruiz.

Dans une ultime pirouette, le procureur ne réclame pourtant pas la clôture de l'instruction, mais demande d'approfondir l'enquête sur 17 000 euros de pierres bleues dont Damien Castelain *«a sciemment bénéficié gratuitement»* lors de la pose d'une terrasse chez lui, à Péronne-en-Mélantois, en septembre 2009, avec l'aide d'un ex-cadre d'une filiale d'Eiffage.

Il reviendra au juge Jean-Marc Cathelin, qui a succédé à Jean-Michel Gentil à l'été 2017, de décider s'il suit l'avis du parquet ou s'il décide de renvoyer les différents protagonistes devant un tribunal correctionnel. A moins de deux ans des élections municipales, l'affaire du Grand Stade reste toujours un sujet sensible à Lille. ■

YANN BOUCHEZ

«Aquarius» et «Lifeline» : 130 migrants accueillis

Les réfugiés concernés sont essentiellement érythréens et soudanais, précise l'Ofpra

La France va accorder le statut de réfugié à environ 130 personnes, parmi celles secourues par les navires d'ONG *Aquarius* et *Lifeline*. A Valence, l'*Aquarius* avait accosté le 11 juin avec à son bord 629 migrants. La France, qui n'avait pas proposé de l'accueillir dans ses ports, avait souhaité témoigner sa solidarité à l'Espagne et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) s'était déplacé à Valence pour identifier des personnes pouvant relever de l'asile. Quelque 215 personnes s'étaient manifestées pour déposer une demande de protection auprès de la France. A l'arrivée, 135 personnes se sont présentées aux entretiens. Ce delta peut s'expliquer par le fait que certaines nationalités savent qu'elles ont peu de chance d'obtenir l'asile en France. Le taux de protection des Algériens était par exemple de 5,9 % en 2017. De fait, ce sont essentiellement des personnes originaires du Maghreb qui ne se sont pas présentées aux officiers de protection français à Valence. In fine, l'Ofpra va accorder le statut de réfugié à environ 80 personnes de l'*Aquarius*, *«très largement des Soudanais et des Erythréens»*, précise Pascal Brice, le directeur de l'office.

Alors que l'Italie a continué de refuser d'accueillir dans ses ports les bateaux d'ONG, c'est à Malte qu'un autre navire, le *Lifeline*, a accosté le 27 juin avec à son bord plus de 234 migrants. Cette fois,

outre l'Ofpra, plusieurs offices de protection européens ont proposé d'étudier les demandes d'asile des secourus, dont ceux du Portugal, de Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas ou encore d'Irlande. L'Ofpra a d'ores et déjà identifié 52 personnes, essentiellement des Soudanais et des Erythréens, qui pourront bénéficier de l'asile. Ils devaient arriver jeudi matin 5 juillet en France.

Un millier de morts

«Même si ces chiffres sont symboliques, la preuve est faite que les personnes secourues en mer relèvent bien de l'asile», estime M. Brice. Et qu'on est capable de faire fonctionner des lieux d'instruction de la demande d'asile en Europe. Au sortir du conseil européen des 28 et 29 juin, l'Union européenne s'est engagée à explorer la mise en place de *«plates-formes régionales de débarquement»* et de *«centres contrôlés»* pour étudier les demandes d'asile. Mais l'Italie et la France ont exclu l'idée d'accueillir de tels dispositifs. Par ailleurs, l'Italie et Malte ont de nouveau refusé d'accueillir un navire humanitaire, géré par l'association espagnole Proactiva Open Arms et transportant 59 migrants. Il a fait route vers le port de Barcelone.

Depuis le début de l'année, plus d'un millier de personnes sont mortes en tentant de traverser la Méditerranée depuis la Libye pour rejoindre l'Europe. ■

JULIA PASCUAL

«La prescription ne tient pas, car les paiements à Eiffage continuent actuellement»

JOSEPH BREHAM
avocat de la partie civile

Bonnes Adresses

Reproduction interdite

Tarifs 01/01/18

1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

Tél. : 01 57 28 38 52

JAMES le couturier de l'homme
Le prêt-à-porter à votre mesure

Costumes avec 1 ou 2 pantalons

Prix de 300 € à 445 €

Vestes

Prix de 200 € à 336 €

Et toujours,
Chemises, pulls,
pardessus,
pyjamas,
chaussettes,
sous-vêtements



Digel, Alain Gauthier,
Jupiter, Enzo Lorenzo,
Guy de Bérac,
Bugatti, Eminence,
Derek Rose, B. Zins...

Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures
53, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 01.43.73.21.03

LIVRES

ACHÈTE LIVRES ANCIENS

du 15^e au 20^e siècle, bibliothèques d'érudits, sciences, voyage, illustrés, atlas, E.O., autographes, manuscrits, gravures, etc.

Tél. 06 80 06 54 24

hubert.hoppenot@orange.fr

LIBRAIRE ACHÈTE

Livre moderne, beaux arts, photos, pléiades, sciences humaines, histoire.

GOLEN 06 30 49 93 94

ANTIQUITÉS



ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

«ART D'ASIE» :

CHINE, JAPON

ET MOYEN-ORIENT

06.07.55.42.30

P. MORCOS

EXPERT CNE

* Porcelaines et Bronzes

* Cristal de Roche

* Corail et Ivoires Anc.

* Jade blanc et couleurs

* Cornes et Laques

* Peintures et Tissus anc.

* Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT

PARIS - PROVINCE

morcospatrick@orange.fr

Suite à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose

UN RENDEZ-VOUS

POUR VOS DEMANDES D'ESTIMATIONS, Spécialisé successions

J'ACHÈTE

Meubles Tableaux Pendules

Objets d'art & curiosités

Argenterie Livres anciens

Viols & Archets anciens

Vins,

Art d'Afrique et d'Asie

Art décoratif du XXe s

Art d'Islam et d'Orient

Photos anciennes et d'artistes

Sérieux et discrétion

assurés, déplacements

Paris et Province.

PATRICK MORCOS

EXPERT

Affilié à la Compagnie

Nationale des Experts

06.07.55.42.30

morcospatrick@orange.fr

BIJOUX

PERRONO-BIJOUX

Anciens. Occasions argenteries.

Brillants. Pierres précieuses.

Création & transformation

réparations. Achats ventes.

Echanges sélectionnés par le guide

PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens

4, rue de la Chaussée d'Antin

Tél : 01 47 70 83 61

ÉTOILE : 37, avenue Victor Hugo

Tél : 01 45 01 67 88

Ouverts les lundis

Immobilier

Reproduction interdite

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 6^e



* EGLISE ST SULPICE *

54m² s/jardin, 4^e asc. Ouest

Parfait état - Possib park

1.420.000 € - Exclusivité

* CARREFOUR CX ROUGE *

130m² rénové 3^e asc. Vues

2.800.000 € - Exclusivité

* RASPAIL/BON MARCHE *

Beau 1930, 3^e asc., 245m² parf

état, 4 chbres - 3.650.000 €

* TOURNON - RARE *

220m², HSP 4m, studio, park

Parfait état - 6.300.000 €

* 7^e INVALIDES *

5^e asc., 200m², 5 chbres, expo

Est/Ouest - 3.250.000 €

* 7^e UNIVERSITE/BAC *

Duplex, 4^e ét., 168m² Carrez

205m² au sol, Terrasse 13m²

3.600.000 €

FEAU ST GERMAIN

01.84.79.68.18

www.feau-immobilier.fr

FONDS DE COMMERCE

HÔTEL

Paris - Face grande Gare

Vente MURS et FONDS

06 64 64 23 77

ACHATS

L'IMMOBILIER 100% ENTRE PARTICULIERS

Acheteurs Français et Européens

Recherch. tous types de biens

entre particuliers. LMO

0 800 141 160

Service & appel gratuits

HÉBERGEMENT



Une chambre libre dans votre appartement à Paris ?

Recevez quelques semaines ou plusieurs mois par un étudiant international !

15 ans d'expérience à votre service.

09 52 15 72 94

www.atomeparis.com

Le Monde

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

FAITES SUIVRE VOTRE JOURNAL !*

Rendez-vous sur votre compte, à la rubrique

« Votre abonnement – Vacances et déplacements »

au moins 9 jours avant votre départ

*pour une durée minimale de 7 jours et maximale de 3 mois, en France métropolitaine

C'EST VOTRE PREMIÈRE VISITE :

créez votre compte au moyen de votre numéro de client + code postal + votre adresse e-mail sur www.lemonde.fr/sfuser/account

VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ UN COMPTE SUR LE SITE LEMONDE.FR :

vous n'avez pas besoin d'en créer un nouveau, vous vous identifiez directement avec votre adresse mail sur www.lemonde.fr/account, rubrique « Votre abonnement – Vacances et déplacements »

Spectaculaire reprise des relations entre les Etats-Unis et la Corée du Nord

ENQUÊTE À MALTE SUR L'ASSASSINAT D'UNE JOURNALISTE

LE PROJET DAPHNE

Raphaël Varane, ministre de la défense

Forfait à l'Euro 2016, maudit au Mondial 2014, l'arrière du Real tient désormais la baraque en équipe de France

FRANCE-URUGUAY

VENDREDI 6 JUILLET - 16 HEURES - TF1

Un défenseur efficace est souvent un défenseur qui ne se remarque pas. Si on part de ce principe, Raphaël Varane, 25 ans, réalise un Mondial presque parfait en Russie. Les esprits chagrins peuvent toujours signaler une légère absence sur le but (sans conséquence) inscrit de la tête par l'Argentin Sergio Agüero, lors de la victoire (4-3) des Bleus, le 30 juin, en huitièmes de finale, à Kazan. Mais, globalement, l'arrière de l'équipe de France tient la baraque pour sa deuxième Coupe du monde, après l'édition brésilienne de 2014.

Maître des airs du haut de son perchoir (1,91 m), impeccable dans ses interventions au sol, le vice-capitaine des Tricolores n'est jamais sorti du terrain depuis l'ouverture du tournoi. Il compense même les sautes de concentration et répare les erreurs de Samuel Umtiti (24 ans), son compère de la charnière centrale, auteur d'une faute de main dans sa surface contre l'Australie.

Etonnamment frais au sortir d'une saison à rallonge (une cinquantaine de matchs) avec le Real Madrid, ponctuée par un quatrième sacre personnel en Ligue des champions depuis 2014, Varane « prend du poids » avec les Bleus, selon Guy Stéphan, l'adjoint de Didier Deschamps.

Avec Didier Deschamps, après la victoire contre l'Argentine, le 30 juin, à Kazan.

ROMAN KRUCHININ/AFP



Négociateur ès primes

En interne, ses partenaires l'ont affublé du surnom de « M. Propre », en référence à son sens de l'anticipation, à ses relances cliniques et à un certain sens de la discrétion. Premier lieutenant du capitaine gardien Hugo Lloris, le jeune homme (46 sélections depuis 2013), a forcé sa nature pour prendre davantage la parole dans le vestiaire. Rôle non négligeable, il appartient ainsi au petit groupe chargé de négocier les primes avec le président de la Fédération française de football (FFF), Noël Le Graët. Dépeint comme un personnage lisse, à la parole très cadrée, Varane donne enfin l'impression de fendre l'armure et de monter en grade.

« Ma personnalité ne peut pas plaire à tout le monde, admet le patron de la défense française, arrivé au Real Madrid en 2011, à 18 ans, en provenance de Lens, son club formateur. Il y a différents types de leaders et de façons

d'être. A Madrid, j'ai eu le meilleur exemple avec Zizou. Il n'avait pas besoin de parler fort et de chercher la lumière pour faire passer des messages. » Sans conteste, le passage (2016-2018) de son compatriote Zinédine Zidane sur le banc du Real Madrid, où le défenseur excelle au côté de l'Espagnol Sergio Ramos, l'a aidé à sortir de sa coquille.

Dans le procès en manque de charisme intenté à son ancien joueur, Zidane enfile sa robe d'avocat : « C'est déjà un taulier, assurait au Monde l'ancien meneur des Bleus, au début de juin. Il l'a montré et le montre, et pas qu'au Real. Même si certains trouvent que ses prestations en sélection ne sont pas celles avec le Real. Il ne faut pas comparer. En Russie, il va montrer tout son talent. »

Laurent Blanc a connu les mêmes critiques en début de carrière : pas assez dur sur l'homme, pas assez défenseur

dans l'âme. Le champion du monde 1998 déplore que « tout le monde essaie de trouver des petits défauts », à celui qu'on présente comme son héritier. « Il est tellement fort, pourtant, poursuit-il. On oublie ses grandes qualités. Il a certainement des choses à améliorer dans son jeu. Mais, sincèrement, il est beaucoup plus fort que je ne l'étais. » Autre référence du poste en équipe de France (1971-1983), Marius Trésor estime que, lorsque Varane « est épargné par les blessures, il n'arrête pas de progresser, d'apprendre et offre une certaine sécurité à sa sélection ».

Désormais épaulé par son frère Anthony, juriste qui gère ses intérêts sportifs et sa communication, Varane a longtemps pâti de son statut de surdoué. A l'instar de Paul Pogba, né comme lui en 1993, le longiligne défenseur a dû composer avec les grandes attentes qui reposaient sur lui et les comparaisons écrasantes. Cer-

SES PARTENAIRES L'ONT AFFUBLÉ DU SURNOM DE « M. PROPRE », EN RÉFÉRENCE À SON SENS DE L'ANTICIPATION, SES RELANCES CLINIQUES ET SA DISCRÉTION

tains observateurs voyant en lui le « nouveau Franz Beckenbauer », l'inscrivant dans les pas de l'exilé, champion du monde en 1974 avec la RFA.

En mai 2015, Raphaël Varane avouait une certaine lassitude à ce propos. « En début de carrière, quand on entend "c'est le nouveau Untel", "c'est le futur Untel", oui, c'est plaisant. C'est flatteur, ça ne prédit que de belles choses. Mais c'est vrai qu'à la longue,

bon... Je n'aime pas trop les comparaisons. Parfois, j'ai l'impression de ne pas jouer au présent mais de jouer au futur. Je suis joueur, là, maintenant. »

Revanche sur 2014 et 2016

Et ce présent passe par la Russie, où le défenseur madrilène savoure sa revanche sur les pelouses du Mondial. Forfait de dernière minute pour l'Euro 2016, en raison d'une blessure à la cuisse, Varane garde encore en travers de la gorge la Coupe du monde 2014 au Brésil. A 21 ans, pour son baptême du feu dans le tournoi planétaire, il avait incarné les limites d'une équipe de France trop « verte » et éliminée (1-0), en quarts de finale par des Allemands plus chevronnés et en route pour le titre mondial.

Varane aimerait effacer ce maudit 4 juillet 2014. Ce jour-là, dans la touffeur du mythique Maracana, à Rio de Janeiro, il lui

avait manqué quelques centimètres pour empêcher le défenseur Mats Hummels d'inscrire de la tête l'unique but de la rencontre. Coupable sur l'action, le numéro 4 des Bleus va traîner comme un boulet ce duel perdu dans les airs face au colosse (1,91 m) de la Nationalmannschaft. Son inexpérience lui est alors froidement jetée à la figure après la sortie de route des Tricolores.

« Il ne faut pas tout mettre sur le compte de l'expérience ou de la jeunesse, répliquait-il dans nos colonnes, un an après avoir laissé le champ libre à Hummels. On donne l'impression qu'on ne fait aucune erreur à 30 ans parce qu'on est un joueur expérimenté, que tout est parfait. Et qu'à 20 ans, on ne fait que des erreurs. Il ne faut pas être trop catégorique. » Parole d'un vieux sage... de 25 ans. ■

RÉMI DUPRÉ

(ISTRA, RUSSIE, ENVOYÉ SPÉCIAL)

Le mollet d'Edinson Cavani tient en haleine l'Uruguay

La présence de l'attaquant uruguayen, blessé face au Portugal, reste incertaine pour le quart de finale contre la France

Quatre jours du départ du Tour de France, Edinson Cavani accumule les kilomètres sur son vélo électrique. Et toute l'Uruguay observe fébrilement le contre-la-montre dans lequel s'est lancé son buteur pour tenir sa place, vendredi 6 juillet, lors du quart de finale face aux Bleus à Nijni Novgorod. Le mollet gauche du joueur de 31 ans est l'objet de toutes les inquiétudes pour ses 3,4 millions de compatriotes.

Auteur d'un doublé face au Portugal au tour précédent, Cavani avait dit avoir ressenti « un petit pincement » à la 74^e minute. Avec Cristiano Ronaldo pour aide de camp, l'attaquant quittait la pelouse en claudiquant. Lundi, un premier communiqué de la Fédération uruguayenne (AUF) indiquait la nature de la blessure : « Lésion œdémateuse sans déchi-

DANS UN PAYS OÙ LE FOOTBALL EST CONSTITUTIF DE L'IDENTITÉ NATIONALE, LES JOURNAUX RIVALISENT D'EXPERTISES MÉDICALES AUTOUR DU PRÉCIEUX MUSCLE

ture de fibres musculaires. » Si l'AUF précise « que le joueur a tous les jours mal », l'espoir est – en apparence – de retour du côté de la Celeste. « Moralement, Edinson va bien, a assuré, lundi, son coéquipier Rodrigo Bentancur en conférence de presse. Là, il a fait de la rééducation. Maintenant, il faut

voir comment il récupère, et comment cela va évoluer au jour le jour. » Mardi, Cavani est encore resté à l'écart de l'entraînement pour « effectuer un travail différencié et une réadaptation physiologique », a indiqué l'AUF.

Si l'entourage de l'avant-centre du PSG est assez pessimiste sur ses chances de disputer le match face à la France, selon une information du Parisien, le sélectionneur, Oscar Tabarez, et son staff sont prêts à attendre le dernier moment avant de prendre leur décision ; histoire de faire planer la menace Cavani au-dessus de la tête des Bleus. « Nous allons préparer le match comme s'il était là, a annoncé Guy Stéphan, l'adjoint de Didier Deschamps. On considère qu'il joue, et on se prépare comme ça. »

En Uruguay, le mollet est devenu le muscle le plus étudié. Dans un pays où le football est

constitutif de l'identité nationale, les journaux rivalisent d'expertises médicales, son sort rappelant celui de la cuisse meurtrie de Zinédine Zidane juste avant la Coupe du monde 2002.

Dans son édition de lundi, le quotidien généraliste de Montevideo *El País* estimait comme « hautement improbable », la présence du « Matador ». Referi – principal site sur le football uruguayen – a consulté l'avis de plusieurs spécialistes. Et un certain pessimisme domine. « D'après les informations en provenance de Russie, Cavani ne sera pas apte à jouer vendredi », avance Carlos Voituret, médecin de la sélection entre 1991 et 2002.

Ce dernier détaille la façon dont son successeur, Edgardo Barboza, va procéder pour déterminer où en est la guérison du joueur. « En prélevant une goutte de sang, il

s'agit de savoir s'il y a une augmentation significative du CPK, une enzyme présente dans la fibre musculaire et qui augmente fortement en cas de lésion musculaire. » Physiothérapeute des équipes de jeunes de l'Uruguay, Alejandro Ganeglus rappelle, lui, qu'il faut « au minimum entre une semaine à dix jours pour récupérer de ce type de lésion », mais pense que le staff médical de la Celeste « va accélérer ce processus ».

Suarez seul en pointe ?

Quitte à prendre le risque d'aligier un Cavani diminué ? L'Atlético Madrid avait tenté le diable lors de sa finale de la Ligue des champions perdue en 2014 avec Diego Costa. Touché aux ischio-jambiers une semaine plus tôt, l'attaquant avait à peine tenu neuf minutes, malgré un traitement de cheval – ou plutôt de pla-

centa de jument – administré en Serbie. L'autre option avancée par les médias locaux est de voir débiter l'homme aux 45 buts en sélection sur le banc de touche. Oscar Tabarez pourrait alors le remplacer poste pour poste par Christian Stuani, 31 ans et auteur de 21 buts cette saison avec Gérone dans le championnat d'Espagne.

A moins que le sélectionneur ne laisse Luis Suarez seul en pointe et renforce son milieu de terrain ? Une alternative qui renforce l'idée d'un match fermé, voire « chiant », comme l'a prédit Antoine Griezmann. Grand spécialiste du football uruguayen, l'attaquant français ne doit pas ignorer que la Celeste n'a gagné aucun de ses quatre matchs de Coupe du monde depuis 2010 quand Suarez ou Cavani étaient orphelins de leur partenaire d'attaque. ■

ALEXANDRE PEDRO

L'Angleterre rompt la malédiction des tirs au but

Les Three Lions se sont qualifiés pour les quarts de finale du Mondial aux dépens de la Colombie

MOSCOU - envoyé spécial

Les dieux du football savent se montrer magnanimes avec ceux qui ont assez souffert. Juste assez cruels pour imposer à l'équipe d'Angleterre d'affronter son pire démon, une séance de tirs au but en phase finale de Coupe du monde. Mais cette fois, ils lui ont permis de l'emporter et de rompre la malédiction.

Qu'on en juge : depuis 1990, les Three Lions se sont fait sortir six fois à l'issue de la séance des tirs au but en compétition internationale. Trois fois en Coupe du monde (1990, 1998 et 2006), trois autres à l'Euro (1996, 2004 et 2012). Pour faire bonne mesure, rappelons la séance réussie à la maison en quarts de finale de l'Euro 1996. Ce jour-là, le gardien David Seaman avait détourné la tentative de l'Espagnol Miguel Angel Nadal, l'oncle du futur tennisman.

Une obsession anglaise

Mardi 3 juillet à Moscou, l'Angleterre a chassé ses vieux fantômes pour éliminer la Colombie dans un huitième de finale haché et tendu (1-1), qui ne pouvait que se terminer par une séance de tirs au but (remportée 4-3 par les Anglais). Du côté des vainqueurs, seul Jordan Henderson, arrivé au point de penalty en jonglant, a raté sa tentative. Luis Muriel et Carlos Bacca sont les malheureux du soir pour les Colombiens.

« Enfin ! L'équipe anglaise remporte les tirs au but. Un titre que vous ne pensiez jamais lire », écrivait l'édition en ligne du *Sun*. Ce titre, les lecteurs anglais le doivent au sélectionneur : Gareth Southgate. Héros malheureux de la séance de l'Euro 1996 face aux Allemands en demi-finales, l'an-



La joie des Anglais autour de leur capitaine, Harry Kane, après le tir au but victorieux d'Eric Dier. CARL RECINE/REUTERS

ci défenseur connaît la cruauté de l'exercice et avait préparé en amont ses joueurs à cette éventualité. « Les tirs au but, c'est un moment difficile, mais on avait longuement discuté de la manière dont on pouvait maîtriser une séance comme celle-là », a expliqué l'impeccable technicien au veston en conférence de presse.

L'histoire l'oubliera sans doute, mais l'homme qui a délivré les Anglais de leur envoiement s'appelle Yerry Mina. En égalisant à l'ultime seconde du match – l'Angleterre avait ouvert le score par Harry Kane sur... penalty –, le défenseur colombien a forcé le destin des Three Lions. La fatale séance semblait dès lors inéluctable, à voir la réaction des hommes de Southgate : assommés durant la première période de la prolongation, ils ont ensuite tout tenté pour y échapper. Maladroitemment. Comme si la machine à gamberger s'était mise en route, rendant les Anglais fébriles, eux qui avaient jusque-là dominé le match face à des Colombiens impatientes, brouillons et privés de l'inspiration de James Rodríguez, forfait.

Pouvait-il en être autrement ? L'obsession en Angleterre est telle, à chaque fois qu'approchent les

phases à élimination directe, que le sélectionneur Southgate n'avait pu esquiver le sujet, la veille du match. « Nous connaissons depuis longtemps l'ordre de nos tireurs », avait-il dit dans un étonnant aveu, et dévoilant surtout sa vision de ce drôle d'exercice : « Les tirs au but ne sont pas une question de chance. Il s'agit simplement de savoir être performant dans un moment particulier. »

Priorité du sélectionneur

Contrairement à plusieurs de ses prédécesseurs – tel le Suédois Sven-Göran Eriksson convoquant un préparateur mental à deux jours de l'épreuve –, Southgate a bel et bien pris le problème à bras-le-corps et compris que l'exercice ne tenait pas de la loterie. Selon la presse britannique, le sujet est une de ses priorités depuis le mois de mars. Au pro-

gramme, du classique – entraînements à répétition, étude de la technique des gardiens rivaux –, mais aussi des choses plus surprenantes, comme des parties de minigolf improvisées dans les hôtels où la sélection fait étape. Le principe : les joueurs doivent putter sous les vociférations de leurs partenaires pour s'habituer à la pression. Des tests psychologiques ont également été conduits pour déterminer ceux qui avaient le plus de risques de craquer au moment fatidique.

Une autre piste a été fournie par le travail du Norvégien Geir Jordet. Ce psychologue du sport a étudié toutes les séances de tirs en Coupe du monde entre 1976 et 2010 et a constaté que les Anglais étaient ceux qui prenaient le moins de temps pour s'élancer : seulement 0,28 seconde après le coup de sifflet de l'arbitre. Ses tra-

LE SÉLECTIONNEUR ANGLAIS A PRÉPARÉ SES JOUEURS À L'EXERCICE AVEC DES PARTIES DE MINIGOLF IMPROVISÉES DANS LES HÔTELS OÙ L'ÉQUIPE FAISAIT ÉTAPE

vaux ne profiteront pas seulement aux vedettes de la sélection. En incluant les moins de 21 ans et les sélections féminines, le ratio n'est que de deux séances de tirs au but victorieuses sur les 14 dernières disputées par des équipes anglaises.

Paradoxalement, c'est la cuvée la moins expérimentée depuis 1962 (19 sélections en moyenne par joueur) qui a su appliquer scrupuleusement ces beaux principes. C'est aussi celle qui rompt avec une longue période de disette : l'Angleterre n'avait pas remporté le moindre match à élimination directe en Coupe du monde depuis 2006. A défaut d'être brillants, les Anglais se sont montrés plus entreprenants que leurs adversaires et se sont reposés sur Harry Kane, toujours très utile pour conserver le ballon ou obtenir des coups francs.

A trois marches du bonheur, l'attaquant de Tottenham et ses coéquipiers ne couperont pas à la comparaison avec la génération de 1966, la seule victorieuse en Coupe du monde (à Wembley, sous les yeux de la jeune Elizabeth II). Depuis 1990, l'Angleterre n'a pas dépassé les quarts d'une Coupe du monde. Cette année peut-être la bonne ? « Je n'ai pas encore envie de rentrer à la maison », a prévenu Gareth Southgate. Bonne nouvelle, son équipe roule dans la moitié de tableau la plus dégagée sur le papier, celle sans la France, le Brésil et la Belgique. En quarts de finale, la Suède attend l'Angleterre. Soit une équipe plutôt défensive, qui jouera crânement sa chance pour tenter d'amener son adversaire aux tirs au but. Presque une formalité, désormais. ■

BERNARD VITKINE

La Suède fait parler son réalisme

Bien sûr, Zlatan Ibrahimovic avait tout prévu : « Je l'ai dit avant la Coupe du monde qu'ils iraient loin. » Les Suédois n'ont pas fait mentir leur ancienne star, retirée de la sélection depuis juin 2016. A Saint-Petersbourg, ils ont éliminé la Suisse dans un huitième de finale où ils ont laissé le ballon à leurs adversaires (67 % de possession pour les Helvètes). Mais à défaut d'être brillante, cette Suède sait se montrer aussi efficace que chanceuse. A la 66^e minute, Emil Forsberg inscrit le seul but sur une frappe déviée par le défenseur Manuel Akanji. Pour la première fois depuis 1994, les Scandinaves retrouvent les quarts de finale d'un Mondial. Ils avaient même terminé troisième de cette édition.



CHRONIQUE

PAR OLIVIER GUEZ, ÉCRIVAIN

Le sportif, ce héros soviétique

Jeudi 28 juin, le Mondial faisait relâche, alors j'en ai profité pour visiter la Nouvelle Galerie Tretiakov. Mais, là comme ailleurs à Moscou, difficile d'échapper à la Coupe du monde : le musée présente une collection de peintures et de sculptures soviétiques qui ont pour thème le sport, en particulier le football. On y admire un trio de joueurs se disputant un ballon aérien d'Alexandre Deïneka, le maître du genre, des footballeurs enchevêtrés (Kostevich) et de scintillantes joueuses de tennis, peintes par Alexandre Samokhvalov à la fin des années 1960.

Lanceuse de poids (encore Samokhvalov), plongeuse (Yanson-Manizer), ou baigneuses nues jouant au ballon (Deïneka), les figures féminines ont les cheveux courts, un signe d'émancipation. Sculptés ou peints, les sportifs ont des traits hermétiques, des corps staliniens : massifs, musculeux, déterminés. Ils ne sourient jamais, comme les athlètes du bloc de l'Est que nous découvrons l'été à la té-

lévision à l'occasion des championnats du monde d'athlétisme ou de natation, avant la chute du mur de Berlin.

Ils ont l'allure martiale du *L'Ouvrier et la Kolkhoziennne* (exposée une salle plus loin), la célèbre sculpture de Vera Mukhina présentée à l'Exposition universelle de Paris, en 1937 : en sport comme en politique, le communisme triomphera.

Les conservateurs de la Nouvelle Galerie Tretiakov auraient pu égarer l'ensemble en y mêlant *L'Improvisation 7* de Kandinsky ou le *Paon à la lumière du soleil* de Natalia Goncharova : merveilleusement bigarrées, ces toiles ressemblent aux tribunes d'un stade un soir de match de Coupe du monde.

Lénine était, paraît-il, un sportif accompli. Après la révolution, il impose la fizkultura (la culture physique) à ses concitoyens. Gymnastique à l'usine, bains de mer en Crimée : en bonne santé, le travailleur participera mieux au développement industriel du pays et à la défense de ses frontières. La fi-

zskultura façonnera l'homme nouveau soviétique, jeune, vigoureux et discipliné : l'athlète incarne la modernité. Il devient une figure mythologique dont les artistes s'emparent, encouragés par les autorités.

Défenseur de la patrie

En 1922, El Lissitzky, qui vient de lâcher l'utopie suprématisiste de Malevitch pour se mettre au service du régime, réalise le *Footballeur*, un extraordinaire photomontage où un attaquant s'apprête à reprendre de volée une sphère noire. Gustav Klucis propage la fizkultura, Alexandre Rodchenko les grandes parades, sur la place Rouge, du Dynamo, l'association multisport des organes de sécurité. Tous utilisent la photo, un médium populaire, reproductible à loisir, a écrit Walter Benjamin.

Au début des années 1930, Lazare Kaganovitch, le dirigeant du Parti communiste à Moscou, réaménage la ville et construit des installations sportives : deux millions de paysans ont gagné la capi-

tales pour travailler dans les usines, il faut les inciter à faire du sport. Moscou se pare d'affiches, de peintures murales et de motifs de sportifs idéalisés, notamment dans le métro – qui va bientôt s'élancer. Depuis quelques jours, je vis non loin de la station Maïakovskaïa. A chaque fois que j'y descends, j'y admire les panneaux en mosaïque dessinés par Deïneka.

Sous Staline, l'athlète acquiert un statut iconique. Au même titre que le travailleur de choc (le stakhanoviste) et l'explorateur polaire, il appartient désormais aux élites, aux bâtisseurs du système. Archétype du nouveau héros soviétique, il défend la patrie. A mesure que les menaces de guerre se précisent, le gardien de but est une figure incontournable de la culture populaire, un motif des peintres et des sculpteurs (et des romanciers et des cinéastes) réalistes socialistes.

A la Nouvelle Galerie Tretiakov est exposée une longue toile de Deïneka, *Le Gardien de but*, peinte en 1934. Le visiteur observe un

portier qui se détend, à l'horizontale mais de dos, comme un photographe placé derrière un but. « Il est protégé par la parade du gardien, érigé en défenseur symbolique de l'URSS assiégée », écrit Mike O'Mahony dans *Sport in the USSR, Physical Culture, Visual Culture* (Reaktion Books, 2006, non traduit). A l'Exposition universelle de New York, en 1939, le pavillon soviétique exhibe une sculpture monumentale de Joseph Chaïkov, *Les Joueurs de football* : un gardien intrépide se jette dans les pieds d'un adversaire pour l'empêcher de marquer. La métaphore est limpide, les Soviétiques appelés à l'imiter, un conflit va bientôt éclater.

Après-guerre, Lev Yachine, élu meilleur gardien du XX^e siècle, réalisera les fantasmes de la propagande staliniennne en multipliant les parades les plus invraisemblables. ■

Olivier Guez est l'auteur de « La Disparition de Josef Mengele » (Grasset, prix Renaudot 2017).

L'Allemagne garde Löw

Malgré l'élimination historique de la Mannschaft au premier tour de la Coupe du monde, la Fédération allemande de football (DFB) a confirmé Joachim Löw à son poste de sélectionneur. La DFB souhaitait qu'il reste en poste, mais il avait lui-même demandé quelques jours de réflexion. « Je suis très reconnaissant pour la confiance que la DFB me renouvelle », a déclaré le technicien, à la tête de la sélection depuis 2006 et champion du monde en 2014. Son contrat court jusqu'en 2022. (-AFP)

Le père de John Obi Mikel libéré

Le milieu de terrain nigérian John Obi Mikel a révélé que son père avait été enlevé juste avant le match décisif contre l'Argentine (perdu 2-1 par le Nigeria), mardi 26 juin. Retenu en otage pendant une semaine, Michael Obi a recouvré sa liberté après le paiement, par la famille du joueur, d'une rançon de 10 millions de nairas (près de 24 000 euros). Aucune arrestation n'a pour l'instant eu lieu. Il s'agissait du second enlèvement de Michael Obi. (-AFP)



Un mémorial en l'honneur de Nathuram Godse a été installé dans l'entreprise de son neveu Ajinkya, à Pune (Inde). ISHAN TANKHA POUR « LE MONDE »

La gloire posthume de l'assassin de Gandhi

PUNE (MAHARASHTRA, INDE) - envoyé spécial

Cet article a failli ne jamais voir le jour à cause d'une étourderie. Notre erreur : avoir envoyé un message au petit-neveu de Nathuram Godse, l'assassin de Gandhi, en oubliant que notre profil sur la messagerie WhatsApp affichait la photo du père de l'indépendance de l'Inde, souriant et en pleine santé. Autant dire qu'Ajinkya Godse n'a pas du tout apprécié. Sa réponse est arrivée quelques jours plus tard par la poste : « Si vous voulez me rencontrer et visiter le mémorial de Nathuram Godse, écoutez d'abord sa dernière déclaration devant ses juges. » Un enregistrement audio accompagnait la lettre. Un comédien y reprend avec emphase, et pendant près de quatre heures, les ultimes propos du meurtrier, en novembre 1948, devant le tribunal. Avec, en bonus, la reconstitution sonore de sa pendaison un an plus tard. Tout y est, même le bruit de la corde passée autour du cou et celui de la chute du tabouret.

« J'ai bien deviné qu'on vous avait lavé le cerveau au sujet de Gandhi », explique sans rancune et avec un large sourire Ajinkya Godse dans son bureau de Pune (Etat du Maharashtra, dans l'ouest de l'Inde). Point ocre au front (le tilak), polo décontracté dont le col ouvert laisse apparaître un fil sacré autour du torse, réservé à la haute caste des brahmanes, ce notable de 50 ans est promoteur immobilier. Son entreprise porte son patronyme. « Un nom connu et respecté, prévient-il, un gage de confiance pour les clients et nos partenaires. » Il y a cinq ans, les Godse se sont dit qu'il était temps de sortir d'une vieille valise les affaires de l'oncle pour les exposer au public. Le mémorial a été aménagé ici même, dans les bureaux d'Ajinkya Godse Developers. L'endroit est sacré ; il faut retirer ses chaussures avant d'y pénétrer.

Une urne en argent contenant ses cendres est placée sous un globe en verre, comme si elle renfermait l'annulaire ou le cheveu d'un saint. Un volume de *La Bhagavad-Gita*, considéré comme un texte sacré par les hindous, est posé devant, enveloppé dans un tissu de soie orange. Chaque matin, Ajinkya et sa femme n'oublient jamais de déposer une petite fleur fraîche et délicate sur les cendres et de réciter un ou deux extraits de *La Bhagavad-Gita*. La chemise au col taché de sang portée par Nathuram Godse le jour de l'assassinat est exposée aux côtés de quel-

Nathuram Godse, auteur du meurtre du Mahatma en 1948, fait l'objet d'un culte quasi religieux de la part des extrémistes hindous. Dans l'Etat du Maharashtra, son petit-neveu diffuse sa parole, en parfaite résonance avec l'Inde actuelle

ques « unes » du journal que cet activiste politique dirigeait alors, le *Dainik Agranī*. Passé dans les rangs du Rashtriya Swayamsevak Sangh (association des corps nationaux, RSS), la matrice du mouvement nationaliste hindou dont dépend le Parti du peuple indien (BJP) aujourd'hui au pouvoir en Inde, il a ensuite rejoint la Hindu Mahasabha. Cette organisation extrémiste hindoue a commencé, à l'automne 2017, la construction d'un temple en l'honneur de l'assassin à Gwalior, dans le centre du pays.

Qu'ils soient ingénieurs informatiques ou paysans, des fidèles viennent de toute l'Inde contempler ces reliques chez le petit-neveu. Et ceux qui ne peuvent pas se déplacer envoient quelques roupies pour le dépôt d'une guirlande de fleurs au mémorial. « Nous accueillons même des groupes scolaires, se réjouit-il. Les instituteurs viennent nous voir en nous disant qu'ils ne veulent plus cacher la vérité sur le patriote qu'était Nathuram Godse. »

LES RESTES DU « PATRIOTE »

Le 15 novembre, jour anniversaire de sa pendaison, est toujours très attendu : la famille ouvre l'urne pour les fidèles désireux d'obtenir la bénédiction du « patriote » en contemplant ses restes ; des extraits de sa dernière déclaration au tribunal sont lus à haute voix. « On est si fiers, s'exclame le petit-neveu, son esprit continue de planer au-dessus de nous. » Nathuram Godse attend son heure : n'avait-il pas demandé dans son testament à ce que ses cendres soient dispersées dans le fleuve Indus, le jour où l'Inde réunifiée serait enfin débarrassée du Pakistan ?

En écoutant sa déposition, longtemps censurée en Inde, on devine vite que son geste n'était pas l'acte irréfléchi d'un fou, mais plutôt une action politique mûrement réfléchie. Lorsque ce 30 janvier 1948, il tire trois balles sur le Mahatma Gandhi, il tue l'apôtre de la non-violence et du multiculturalisme. Il lui reproche d'avoir été complice de la « vi-

AVANT DE TIRER SUR GANDHI, NATHURAM GODSE L'A, SELON SA DÉPOSITION, « SALUÉ » PUIS S'EST « INCLINÉ EN GUISE DE RÉVÉRENCE »

visation de l'Inde », cette grande Inde sacrée dont rêvent les extrémistes hindous, s'étendant du Pakistan à la Birmanie. Quelques mois plus tôt, en 1947, la partition du joyau de l'Empire britannique entre une Inde laïque et un Pakistan musulman s'opère dans la douleur et le sang. Des millions d'hindous et de musulmans sont tués, violés, poussés à l'exode. Godse enrage. Il en veut à Gandhi d'avoir « apaisé les musulmans », c'est-à-dire d'avoir cédé à leur chantage et à leurs demandes, au détriment des hindous, pour qu'ils restent dans une Inde multiconfessionnelle. C'est une hérésie pour celui qui considère l'Inde comme une terre sacrée, un « royaume hindou » : « Son idée d'une union entre hindous et musulmans ne pouvait que mener à la capitulation et nous obliger à accepter toutes les demandes des musulmans », peste-t-il.

Godse moque la non-violence de Gandhi, n'y voyant qu'une marque de faiblesse : « Je crois profondément que la non-violence de ce type conduira la nation à la ruine et facilitera son invasion et son occupation par le Pakistan. » Et Nathuram Godse de conclure : « Dans ces circonstances, j'ai pensé que l'unique façon de protéger les hindous des atrocités musulmanes consistait à ôter Gandhi de ce monde. »

Si l'actuel Parti du peuple indien continue de célébrer officiellement le Mahatma (« grande âme » en sanskrit) comme le « père de la nation », son idéologie le range plutôt du côté de Godse. Certaines de ses idées, de ses expressions, ressemblent mot pour mot à celles employées par l'assassin : la « politique de l'apaisement » vis-à-vis des musulmans, les prétendues « conversions forcées des hindous », ou encore le « massacre des vaches » qu'aurait laissé faire Gandhi.

Les responsables du BJP ne célèbrent pas Nathuram Godse, mais ils ne le condamnent pas non plus. Ils ont d'ailleurs refusé de répondre aux sollicitations du Monde à son su-

jet. Mais certains gestes ne trompent pas. Comme, en 2016, lorsque le gouvernement du Rajasthan, dirigé par le BJP, a réécrit les manuels d'histoire en minimisant la portée historique de l'assassinat de Gandhi, et en effaçant toute référence à Nathuram Godse. Se souvenir de la mort de Gandhi, mais surtout pas de son assassin. D'autres organisations sont moins ambiguës et discrètes, comme la Hindu Mahasabha, qui a déclaré en 2015 qu'elle allait commémorer le 15 novembre comme « jour de sacrifice ». Soixante-dix ans après l'assassinat de Gandhi, ses conceptions de la non-violence et d'une Inde laïque succombent à leur tour.

Un sympathisant du RSS, retraité dans un quartier cosu de Pune, l'admet : « L'objectif de Godse était noble, mais il n'aurait pas dû tuer le Mahatma Gandhi car il a fait de lui un héros. A cause de lui, pendant cinquante ans, la défense des hindous a été synonyme de trahison de la nation. » L'historien indien SM Dhave acquiesce : « Le courant des traditionalistes hindous qui, au sein du Congrès, combattait le multiculturalisme de Nehru au moment de l'indépendance s'est retrouvé en minorité après l'assassinat de Gandhi. Autrement dit, s'il n'avait pas été tué, l'Inde n'aurait peut-être jamais été le pays multiconfessionnel qu'elle est devenue. » Les nationalistes hindous veulent croire que l'Inde multiculturelle de Gandhi et de Nehru n'aura finalement été qu'un accident de l'Histoire.

LA VIOLENCE, AU NOM DU « KARMA »

A quelques kilomètres du mémorial de Nathuram Godse, l'esprit de Gandhi flotte encore dans un vieux bâtiment qui abrite la fondation Maharashtra Gandhi Smarak Nidhi, chargée de propager les enseignements du Mahatma. « Ici, on peut entendre et voir Gandhi », annonce fièrement Kumar Saptarshi, le directeur de l'institution, habillé d'une tunique blanche, qui reçoit dans son immense bureau flanqué d'une fresque représentant le Mahatma en marche devant un horizon bleu ciel. Le Gandhi Bhavan est l'un des rares lieux qui projettent régulièrement des discours et des films anciens du héros de l'indépendance.

« Soixante et onze ans après l'indépendance, on assiste à une contre-révolution : celle de la suprématie hindoue contre le sécularisme, d'une société fondée sur la hiérarchie des castes contre la démocratie, de la violence contre la paix, reconnaît ce disciple de Gandhi. La célébration de Nathuram Godse en est une des manifestations. » Quelques étudiants affiliés à cette organisation gandhienne continuent de lancer des manifestations non violentes. Mais il leur faut bien du courage, au moins autant, sinon plus, qu'en avait le Mahatma. Inspirés de la Satyagraha (principe de non-violence), ces sit-in n'attirent plus que quelques dizaines de personnes. « La paix n'attire plus les foules », lâche Kumar Saptarshi.

Cette violence ne ressemble à aucune autre. Elle s'exprime sans haine, se camoufle derrière des mots empreints de tolérance. « Je n'éprouve aucune hostilité envers quiconque », ne cessa de répéter l'assassin de Gandhi devant ses juges. Des décennies plus tard, rien n'a changé : le RSS continue de prôner la bienveillance et l'harmonie entre les castes et les religions, pendant que des milices extrémistes tuent des musulmans au nom de la protection de la vache sacrée et que des membres de basses castes se font lyncher.

« Comment justifiez-vous la violence ? », a-t-on demandé au petit-neveu de Nathuram Godse. Il s'est aussitôt levé et a récité cet extrait de *La Bhagavad-Gita*, où Krishna s'adresse à Arjuna, un prince guerrier en proie au doute face à la bataille qui risque d'entraîner la mort des membres de sa famille : « Ô, Arjuna ! Lève-toi car le sage ne se lamenté ni pour les vivants ni pour les morts. (...) Ton devoir de guerrier est de mener une guerre juste. Tu dois l'accomplir sans désir et sans revendiquer de résultat. » Une phrase qui sonne aujourd'hui comme un prêche du fanatisme hindou. Une violence commise au nom du « karma », du devoir, détachée de tout sentiment, et qui désresponsabilise, déculpabilise.

Avant de tirer sur le Mahatma Gandhi, Nathuram Godse l'a, selon sa déposition, « salué » puis s'est « incliné en guise de révérence ». Au fond, il était un « bon patriote », a-t-il même ajouté. Lorsque, ce vendredi 30 janvier 1948, à 17h12, il tire les trois coups de feu qui changeront le destin de l'Inde, il ne cherche ni à s'enfuir ni à se suicider. Il passe des mois dans sa cellule à rédiger le testament politique qui, il l'espère, résonnera un jour en Inde : « Les écrivains honnêtes de l'Histoire mesureront le poids de mon acte et en trouveront la vraie valeur un jour dans l'avenir. » ■

JULIEN BOUSSOU



Sabine Devieille, en avril 2017, à Paris. PIERGAB

Sabine Devieille, soprano tout sauf légère

La colorature française offre sa première Zerbinette straussienne pour l'ouverture du Festival d'Aix

RENCONTRE

AIX-EN-PROVENCE – envoyée spéciale

Dans le soleil couchant qui dore le clocher de la cathédrale Saint-Sauveur, Sabine Devieille a les yeux ambrés des chats. La colorature française, qui chantera sa première Zerbinette dans *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss, présenté mercredi 4 juillet en ouverture du Festival international d'art lyrique, rentre d'une journée de répétition dans les ateliers de Venelles, à quelques kilomètres d'Aix-en-Provence. Demain, premier contact avec le plateau du Théâtre de l'Archevêché. « C'était la dernière journée pour régler chaque détail de la mise en scène avec Katie Mitchell. On a fait un pas à pas du prologue, puis de l'opéra. Je suis rincée », soupire-t-elle, radieuse.

Sabine Devieille a naturellement abordé le rôle par la musique, une partition très fouillée, sur laquelle elle a ajouté ses propres annotations, une habitude prise alors qu'elle était violoncelliste (avec doigtés et coups d'archet). « Zerbinette joue la comédie et attise certes le désir des hommes, convient-elle. Mais c'est aussi, selon Katie Mitchell, un personnage qui possède une vraie profondeur. Du coup, cela me permet d'être une coquette puis que j'ai un énorme numéro de charme pyrotechnique – mais pas seulement. » Sabine Devieille parle aussi d'endurance et du challenge que représente pour elle cette langue allemande qu'elle aimerait parler de toutes les nuances qu'elle apporte à sa propre langue.

De Richard Strauss, la soprano n'a jusqu'alors chanté que les *Brentano Lieder*, alors qu'elle était encore élève au Conservatoire de Paris, avec l'impression, se rappelle la chanteuse, à l'époque ancêtre dans le répertoire baroque et dans Mozart, de se faire « plus grosse que le bœuf ». Aujourd'hui, elle ne cache pas ce *Chevalier à la rose* en ligne de mire, l'autre grand rôle straussien écrit pour sa tessiture légère. « Oui, il y a une Sophie qui arrive, lâche-t-elle. C'est à

l'Opéra de Zurich, la saison prochaine. J'ai aussi d'autres Zerbinette, et d'autres Sophie. »

Pour posséder, comme Natalie Dessay et d'autres avant elles, cette quinte aiguë si prisée du répertoire lyrique français, Sabine Devieille n'a rien d'une « chanteuse légère ». N'a-t-elle pas justement marqué le rôle de Lakmé en transformant le tintinnabulant « Air des clochettes » en véritable scène tragique ? Vocalement étourdissant, stupéfiant d'intelligence dramaturgique. Et surtout inédit. Elle rétorque, modeste : « Il faut que l'opéra reste un art vivant. C'est pourquoi j'ai envie de continuer ce métier, ce qui fait aussi que je m'y sens de plus en plus légitime. »

Incroyable seconde chance

Ce petit miracle de finesse et d'émotion, la musicienne le distille dans tous les rôles qu'elle aborde. Comme cette Mélisande que lui a offerte, en mars, à l'Atelier lyrique de Tourcoing, le regretté Jean-Claude Malgoire, reprise en version de concert, le 2 mai, au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris. « Si j'ai écouté celles qui m'ont précédée ? Oui, tout en sachant que les disques sont dangereux. Ils peuvent inciter à l'imitation. » Et de citer tout de go les enregistrements de 1972 et 1976 d'Edita Gruberova, dont elle a analysé la façon d'attacher puis de relâcher le centre du son afin de ménager la voix, son admiration pour la Sophie de Lucia Popp, qui « harmonise deux teintes distinctes, le côté éthéré et une face plus sombre », Edda Moser dans Mozart. « Mais s'il ne devait rester qu'un seul rôle dans tout l'opéra, c'est celui de Papageno – que je ne chanterai jamais ! », tranche-t-elle en riant.

Au Festival d'Aix-en-Provence, Sabine Devieille est en terre familière, voire familiale. Elle y a débuté en 2012, membre de l'Académie européenne de musique, dans *La Finta Giardiniera*, de Mozart. Avant d'y revenir en 2016 auréolée de deux de ses quatre Victoires de la musique, et d'un vrai premier disque à succès, *The Weber Sisters* (Erato), pour incarner l'inoubliable *Bellezza*, de

Krzysztof Warlikowski, dans *Il Trionfo del Tempo e del Disinganno*, d'Haendel. Enceinte de six mois, elle y était tout simplement bouleversante. L'heureuse maman d'un petit garçon d'un an et demi a chanté jusqu'au huitième mois et repris en janvier 2017, deux mois après l'accouchement. A priori, le temps des chanteuses que l'attente d'un heureux événement obligeait à cacher leur ventre rond sous des vêtements flotants, ainsi que le raconte la mezzo Christa Ludwig, est révolu. C'est pourquoi la jeune femme s'étonne de l'ostracisme qui a frappé en avril son amie Julie Fuchs, dont la Pamina a été débarquée de *La Flûte enchantée* de Mozart à l'Opéra de Hambourg. « Repartir à la conquête de mon instrument et de mon corps m'a d'abord effrayé,

« Repartir à la conquête de mon instrument et de mon corps m'a d'abord effrayé »

confie-t-elle. Il fallait refaire toute la musculature, et je me sentais toute nue sur scène. Et puis mon besoin de chanter a été plus fort, et j'ai entamé un travail de rééducation avec ma professeure de chant. »

Comme Stéphane Degout et bien d'autres, la soprano a grandi sous l'aile du Festival d'art lyrique, dont elle ouvre la 70^e édition. Elle

se souvient avec émotion de sa première audition ratée, et de l'incroyable seconde chance qui lui avait été accordée. « C'était en 2011. J'avais 25 ans. Alain Perroux m'avait entendue dans une production de Cendrillon, de Pauline Viardot, produite par le Conservatoire de Paris au Musée d'Orsay, raconte-t-elle. J'ai débarqué au Grand Théâtre de Provence, dans le studio de répétition qu'on appelle le Big One, avec son acoustique de salle de bains. J'ai chanté un air de Mozart (Idoménée). Je descendais du train, je n'avais pas bien chauffé ma voix, et j'ai poussé, comme une jeune chanteuse qui essaie de se vendre. »

Le dramaturge et conseiller artistique du Festival lui demandera de recommencer. « Finalement, j'ai eu le rôle. Pour moi, c'est ça le Festival d'Aix-en-Provence, cette

confiance que l'on fait aux jeunes. Cela m'a vraiment touchée et me servira toute ma vie. » Les bonheurs aixois se succédant, la jeune femme bénéficie cette année d'une conjoncture exceptionnelle : son mari, le chef d'orchestre Raphaël Pichon, fondateur de l'ensemble Pygmalion, dirige en effet la reprise de *La Flûte enchantée* mise en scène par Simon McBurney, en 2014. « Pour m'épanouir, j'ai besoin de ma famille », lance-t-elle en s'envolant, trop heureuse de rejoindre son nid. ■

MARIE-AUDE ROUX

Ariane à Naxos, de Richard Strauss. Festival d'Aix-en-Provence. Théâtre de l'Archevêché, du 4 au 16 juillet à 22 heures. Tél. : 08-20-92-29-23. De 9 euros à 270 euros. Festival-aix.com

« Orfeo & Majnun », entre mythe grec et conte persan

UN MYTHE ANTIQUE et un conte persan brodent la toile d'*Orfeo & Majnun*, opéra entre Europe et Moyen-Orient, que présentait ce 29 juin à Bruxelles le Théâtre de la Monnaie, avant une première française au Festival d'Aix-en-Provence, dimanche 8 juillet. La légende d'Orphée et Eurydice rejoint l'histoire d'amour la plus célèbre du monde arabe, sous la plume du poète Nizami en 1188, celle de Layla et Majnun, que les conventions sociales sépareront plus que la mort : la jeune femme sera contrainte d'en épouser un autre, provoquant la folie du poète Quays, d'où son surnom de « majnun » (fou).

Un prologue célèbre le langage, capable d'exprimer des besoins vitaux, des émotions, et, propre de l'homme, des idées et des images, semble en référer à l'opéra baroque, de même l'écriture poétique de la librettiste Martina Winkel, qui participe à la mise en scène épurée d'Airan Berg. Le Big Bang de la création du monde précède celui de la rencontre amoureuse. Un plateau nu, des projections dans un cercle de lune, les marionnettes animalières grandeur nature de Roger Titley (cerf et loup d'un côté, lion et chameau de l'autre), et un petit théâtre d'ombres, accompagnent deux couples de solistes traités en miroir, et une foule immense, celle des Chœurs d'enfants et de jeunes de La Monnaie auxquels se sont joints des amateurs.

La remarquable qualité du travail de chacun concourt à la réussite d'un spectacle qui entrelace avec une étonnante fluidité les idiomes musicaux occidentaux et arabes. La palme en revient au triumvirat des compositeurs : le Franco-Palestinien Moneim Adwan pour les parties de musique traditionnelle (en particulier les rôles de Layla et Majnun, chantés en arabe), le Britannique Howard Moody pour les grands ensembles chorals (en anglais), et le Belge Dick van der Harst pour le volet « occidental » (notamment les rôles d'Orphée et Eurydice, en anglais).

Une stratosphérique Eurydice

Dès la dramatique ouverture, les deux ensembles instrumentaux – musiciens orientaux de l'ensemble interculturel de l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée et musiciens occidentaux de l'Ensemble de musique de chambre de La Monnaie – sont emblématiques de cette entente cordiale, sous la battue intrépide du Libano-Polonais Bassem Akiki (35 ans).

Sur fond d'ostinatos (éléments musicaux répétés) rythmiques ou mélodiques, de danses et de marches, cet éclectisme stylistique en appelle à Stravinsky mais aussi à Bollywood et à la comédie musicale, tandis que le chant mêle la prosodie opératique de Benjamin Britten aux mélismes du chant arabe. Qu'ils soient français ou pa-

lestiniens, les chanteurs, à peine amplifiés, sont magnifiques. De la stratosphérique Eurydice de Judith Fa (avec contre-fa) à l'émouvant Orphée du baryton Yoann Dubruque, de la captivante Layla de Nai Barghouti au Majnun poignant de Loay Srouji. Tenu par l'actrice belgo-iranienne, Sachli Gholamalizad, le rôle du Narrateur, qui balie tous les registres du théâtre, passe en jouant du français au flamand.

Soutenu par un financement du programme de l'Union européenne Europe créative, *Orfeo & Majnun* n'est qu'un des modules de cet opéra participatif qui comprend également une parade de rue en partenariat avec des centaines d'écoles et d'associations. Après Aix-en-Provence, le projet sera repris au Wiener Konzerthaus (Autriche), à la Valletta 2018 Foundation (Malte), à l'Operadagen Rotterdam (Pays-Bas), au Krakow Festival Office (Pologne), et à Santa Maria da Feira (Portugal). Peut-être une nouvelle voie pour l'opéra du XXI^e siècle. ■

M.-A. R.

BRUXELLES (BELGIQUE), ENVOYÉE SPÉCIALE

Orfeo & Majnun, de Moneim Adwan, Dick van der Harst, Howard Moody. Festival d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cours Mirabeau à Aix-en-Provence. Le 8 juillet à 22 heures. Tél. : 08-20-92-29-23. Festival-aix.com.



David Byrne, à la Philharmonie de Paris, mardi 3 juillet. MAXIME GUTHFREUND/PHILHARMONIE DE PARIS

Les figures sonores de David Byrne

L'ancien membre de Talking Heads jouait à Paris, mardi 3 juillet

ROCK

En 1974, durant le Diamond Dogs Tour, David Bowie interprétait la chanson *Cracked Actor* assis sur une chaise, en tenant un crâne d'une main. Idem lors du Serious Moonlight Tour en 1983. Ce à quoi l'on pense lorsque le rideau noir de la salle Pierre-Boulez de la Philharmonie de Paris s'ouvre, mardi 3 juillet, et qu'apparaît, assis devant une table, David Byrne, tenant cette fois une reproduction d'un cerveau. Inspiration, hasard, citation volontaire, hommage ?

En tout cas, avec l'arrivée presque par un des musiciens qui accompagnent le chanteur et guitariste américain durant la première chanson, *Here* et la suivante, *Lazy*, l'évocation du dispositif mis en scène par Jonathan Demme dans le film *Stop Making Sense*, documentaire consacré au groupe en 1984 est, elle, évidente. Byrne était alors membre de Talking Heads avec Jerry Harrison (claviers, guitare), Tina Weymouth (basse) et Chris Frantz (batterie). Formé en 1975, séparé en 1991, le groupe venait de connaître un pic commercial avec l'album *Speaking*

in Tongues (1983) et le succès du single *Burning Down the House*.

Ce titre intervient presque à la fin du concert de Byrne donné dans le cadre du festival parisien Days off. Immédiatement identifiés par le public, ceux de Talking Heads (*I Zimbra*, *Once in a Lifetime*, *Born Under Punches*, *Blind...*), auxquels s'ajoutent sept des dix chansons d'*American Utopia*, album de Byrne publié début mars, constituent l'essentiel et le plus intéressant musicalement de ce qui semble se vouloir d'abord un spectacle à visée artistique – Byrne a collaboré avec la chorégraphe Twyla Tharp et le metteur en scène Bob Wilson.

Musique pop, funky, dansante

Un plateau nu, sans câbles ni retours d'amplification et pieds de micro, entouré de filins perlés sert d'espace aux déplacements de Byrne et de sa formation. Des micros sans fil, un appareillage électronique pour diffuser le son des guitares et de la basse, un petit clavier portable et des supports aux instruments de percussion (caisse claire, cymbale, clochettes, tumba, conga...) permettent aux interprètes des évolutions chorégraphiées. Lignes

Pour ce spectacle, Byrne a collaboré avec la chorégraphe Twyla Tharp et le metteur en scène Bob Wilson

frontales, files indiennes, tournements, marches d'avant en arrière : des figures qui se suivent, sans vraiment convaincre ni se révéler d'une originalité folle.

En particulier quand la choriste-danseuse et le choriste-danseur sautillent, tournicotent, font des gestes de mime en lien ou non avec les textes. Dans *Born Under Punches*, Byrne chante « *Take a look at those hands* » (« regardez ces mains »)... et les deux montrent leurs mains. Oui, de ce genre-là. La musique, heureusement, est là, pop, funky, dansante avec ses emprunts aux sons du monde (Afrique, Brésil, Caraïbes...) qui ont été, passé la première période rock de Talking Heads, la marque du groupe, puis de Byrne dans sa carrière solo.

Quelques tableaux sortent du lot. Celui d'*I Should Watch TV*, avec Byrne, seul dans un halo blanc et l'orchestre, qui par étape, sur le côté, marche vers lui. Celui d'*I Dance Like This*, dans la lenteur, des mouvements mécaniques, un déferlement stroboscopique à la fin. Celui de *Bullet*, avec Byrne dans la lueur d'une lampe et une ronde étirée du groupe. Et l'effet saisissant d'ombres qui grossissent et rétrécissent sur un fond de lumière jaune dorée durant *Blind*.

D'abord annoncé comme l'unique concert en France d'une longue tournée commencée en mars et prévue jusqu'à fin novembre (en Australie), le spectacle de David Byrne reviendra au Zénith de Paris, le 5 novembre. Les billets seront mis en vente à partir de vendredi 6 juillet.

SYLVAIN SICLIER

Festival Days off, à la Cité de la musique et la Philharmonie de Paris, Paris 19^e. MGMT, le 4 juillet ; carte blanche à Flavien Berger, les 5 et 8 ; marathon piano avec Grandbrothers, Vanessa Wagner, Murcof, Bruce Brubaker, Fabrizio Rat... le 6 ; Clara Luciani, Etienne Daho, le 7 ; Seu Jorge, le 8. De 22 € à 60 €.

Avec son « Scorpion », Drake fait mouche

L'album du rappeur canadien dérouté autant qu'il séduit en mêlant les voix de Michael Jackson et de Lauryn Hill à ses doutes de père

RAP

Les records de streaming que le rappeur Drake vient de battre ce premier week-end de juillet avec son album *Scorpion*, sorti le 29 juin, ne vont pas aider à tempérer son ardeur égotique. Avec plus de 300 millions d'écoutes en ligne en vingt-quatre heures, le Canadien de 32 ans pulvérise son précédent record établi en mars 2017 avec *More Life*.

Depuis 2010, Drake enregistre, en effet, un disque ou une mixtape tous les ans, humant l'air du temps, surfant sur l'humeur de ses contemporains, planant dans les nuages du cloud rap pour *Nothing Was the Same*, en 2013, vibrant au dancehall jamaïcain pour *Views*, en 2016, pillant le grime anglais pour *More Life*, en 2017...

Clip scandaleux sur YouTube

La première écoute de ce disque est, pour le moins, déroutante. Pour les vingt-cinq titres de ce *Scorpion* (son signe astrologique), aucune tendance évidente ne se dégage tant les titres de ce cinquième album studio apparaissent décousus, sans réelle cohérence les uns avec les autres. Même Michael Jackson, l'invité de marque ressuscité d'entre les morts, sur le titre *Don't Matter to Me*, semble quelque peu égaré. Mais à se plonger dans les méandres de ce *Scorpion*, on finit par trouver ses repères : le choix des samples (de Marvin Gaye à Nas), l'universalité des sujets traités et cette voix hypnotisante rarement agressive.

Pour réussir ce lancement, Drake avait bien préparé le terrain. Depuis six mois, deux des titres figurant sur ce double CD, parmi les plus réussis, ont été massivement diffusés sur les radios américaines et européennes. Le tube entêtant, *God's Plan*, était accompagné d'un clip scandaleux, vu plus de 677 millions de fois sur YouTube : le rappeur canadien y distribue, devant la caméra, des liasses de billets à des mères de famille en pleurs, achetant des jouets dans les centres commerciaux ou offrant une voiture rutilante à un étudiant. Bref, le *charity business* dans sa plus indécente impudeur.

Le second single, plus finement produit et boosté par des infra-basses puissantes, est une reprise d'un des plus grands succès de Lauryn Hill, *X-Factor*, lui-même construit sur un sample de Gladys Knight. Dans ce titre, dont le

Pour réussir le lancement, deux singles ont été massivement diffusés depuis six mois sur les radios américaines et européennes

refrain est chanté par l'ancienne voix des Fugees, le rappeur revient sur la vie des jeunes urbains qui, après une semaine de dur labeur, s'éclatent en club le week-end. Ailleurs, les invectives de son concurrent Pusha-T l'accusant de ne pas reconnaître son enfant lui offrent l'un des meilleurs morceaux de ce disque, *Emotionless*, où il évoque effectivement sa paternité, sans tomber dans le déballage de sa vie privée. Sur un chant presque gospel de Mariah Carey, il reconnaît : « *Je ne cachais pas mon gosse au reste du monde/Je cachais le monde aux yeux de mon gamin.* » Publié mi-juin, le single *I'm Upset*, au beat très dur produit par un remarquable Oogie Mane, semble être directement adressé à son rival.

« Un rôle de mec bien »

C'est la grande force du Canadien face à ses concurrents américains. Là où Kanye West met en scène sa bipolarité, Beyoncé et Jay-Z, leur couple, lui n'évoque son enfance, sa famille ou ses histoires de cœur que pour parler de sujets universels. Il rend hommage aux pères célibataires sur *March 14*, où il compare sa situation avec le divorce de ses parents, exprime ses doutes face à cette nouvelle paternité qu'il doit conjuguer avec son statut de célébrité sur *8 Out of 10*.

Toujours épaulé par No I-D ou Noah 40 Shebib pour les musiques, le rappeur va chercher aussi un ancien comme DJ Premier qui, sur *Sandra's Rose*, prouve qu'il n'a pas perdu la main. Drake semble ne rien s'interdire, sans jamais trop s'écarter non plus de ce qui lui a réussi, « *bien installé dans son rôle de mec bien* » comme il se vante sur un de ses morceaux. Un juste équilibre qui fait mouche et nous touche. ■

STÉPHANIE BINET

Scorpion, 2 CD Cash Money Records/Universal. Drakeofficial.com

La famille Veloso donne de la voix

Le chanteur brésilien Caetano Veloso se produit à Lyon et à Paris, entouré de Moreno, Zeca et Tom Veloso, ses trois fils

MUSIQUE DU MONDE

Un mystère. Pourquoi Tom lui demandait-il de s'arrêter quand il chantait pour l'endormir ? Ses deux frères aînés, Moreno et Zeca, appréciaient, mais Tom, cela ne lui convenait guère, le chant de son père. Caetano Veloso sourit en racontant cette histoire, dans l'appartement prêt par un couple d'amis brésiliens où il nous reçoit, à deux pas du parc Monceau, à Paris. Il y fait une pause avant la tournée européenne avec ses trois fils, qui débute, le 5 juillet, à Lyon, au festival Les Nuits de Fourvière. Les Veloso y présentent *Ofertorio*, un tour de chant qu'ils donneront ensuite au Grand Rex, à Paris, le 7 juillet.

« *Ofertorio* était une chanson que j'avais écrite pour la messe célébrant à l'église les 90 ans de ma mère », explique le chanteur, évoquant la sortie prochaine de l'album témoin de ce spectacle, disponible pour l'instant en numérique. Caetano Veloso, toujours jeune, élégant et gracieux à bientôt 76 ans (le 7 août), insiste : c'est un vrai bonheur pour lui que de se retrouver sur scène entouré de ses trois fils. L'idée lui trottait dans la tête déjà depuis quelques années. « *Quand j'ai vu mes enfants commencer à faire de la musique, j'ai ressenti le désir de créer des choses avec eux.* »

L'amorce de cette collaboration familiale a commencé il y a quelques années avec d'abord Moreno,

aujourd'hui quadragénaire. « *Un concert à Sao Paulo, puis deux dates en Argentine. Zeca, de vingt ans plus jeune, et Tom, né cinq ans après Zeca, étaient encore petits.* » Les enfants ont grandi. Tom (un prénom choisi en référence à Tom Jobim (1927-1994), cogénérateur de la bossa-nova, parce que Tom est né le même jour que lui) a fini par se montrer sensible à la voix paternelle.

Et à prendre goût à la musique grâce à celui qui lui a appris la guitare, Cezar Mendes, un musicien nordestin originaire de Santo Amaro da Purificação – où est né Caetano –, sur la baie de Salvador de Bahia. « *Au final, Tom est devenu le meilleur musicien de la famille* », lui qui ne jurait que par le

football au point d'atteindre un niveau quasi professionnel. Le chanteur avoue ne pas être franchement au fait de la question footballistique, même si son fils l'a incité à s'y intéresser. Un peu. Et de lâcher dans un sourire : « *Je sais que la France a battu l'Argentine !* »

« Dépression collective »

Il semblerait qu'au Brésil, la Coupe du monde ne déclenche pas la fièvre que suscitaient les éditions précédentes. Caetano Veloso voit deux raisons à cela. La déroutée de l'équipe nationale contre l'Allemagne (7-1) en demi-finale, lors du Mondial précédent (2014) et la situation politique très « dure » au Brésil. « *Le moral n'est pas bon, le pays est déprimé,*

et le fait que Lula – qui, d'après les sondages, conserve la majorité des intentions de vote à la présidentielle d'octobre – soit en prison [depuis le 7 avril] contribue beaucoup à cette dépression collective », assène-t-il.

Difficile de prévoir ce qui va se passer maintenant, souligne le chanteur, qui préfère se dire « *attentif* » plutôt que « *mobilisé* » pour les causes qui lui tiennent à cœur (par exemple, la tenue de l'exposition « *Queermuseu* » au Musée d'art de Rio, que les conservateurs veulent censurer, ou bien la dénonciation d'un décret, signé par Michel Temer, le président de la République, autorisant l'exploitation minière privée dans une réserve amazonienne).

Il se dit également préoccupé par la violence gangrenant le pays : « *Une folie qui participe au climat dépressif, sans aucun doute ! Cela s'était un peu calmé, mais à nouveau cette violence grandit, et elle se déplace également vers le Nordeste.* » Ce monde a décidément terriblement besoin de poésie. Caetano Veloso, avec ses chansons, contribue à combler ce manque. « *Un petit peu* », nuance modestement le chanteur. ■

PATRICK LABESSE

Ofertorio, Caetano, Moreno, Zeca, Tom Veloso, le 5 juillet (21 heures) aux Nuits de Fourvière, à Lyon (Rhône) ; en 1^{re} partie : Antoni Zambujo (solo). Le 7 juillet (20 h 30) au Grand Rex, à Paris.

Les Soprano et les Fisher, deux familles américaines

« La Compagnie des auteurs » a consacré quatre émissions à l'étude des séries « Les Soprano » et « Six Feet Under »

FRANCE CULTURE
À LA DEMANDE
PODCAST

France Culture nous invite à nous replonger cet été dans deux séries qui signèrent un nouvel âge d'or de la fiction télévisée, à la fin des années 1990 : *Les Soprano* (1999-2007) et *Six Feet Under* (2001-2005). Pour procéder à l'archéologie de ces deux grandes œuvres, Matthieu Garrigou-Lagrange, producteur de l'émission quotidienne « La Compagnie des auteurs », y a consacré quatre émissions, du 11 au 14 juin, disponibles sur le site de la station.

De ces deux séries la plus populaire fut sans conteste *Les Soprano*. Sans revenir sur l'analyse fouillée qu'en font deux spécialistes, Florent Loulendo (coauteur, avec Frédéric Foubert, de *Les Soprano. Une Amérique désenchantée*, PUF, 2017) et Emmanuel Burdeau (*La Passion de Tony Soprano*, Capricci, 2010), rappelons le projet en forme de comédie politique qui fut celui de son créateur, l'Italo-Américain David Chase. « *Le cœur de l'histoire devait être le fils, la mère et le psychiatre. Une fois que j'ai eu cette base, je me suis dit, "OK, on va faire une histoire de Mafia". L'ironie capitale de cette histoire devait être que l'Amérique est devenue si sauvage, si extrêmement*



Extrait de la série « Les Soprano » (1999-2007), de David Chase. HBO

égoïste, que même un mafieux ne peut le supporter. Ce qui le contrarie tellement qu'il doit aller chez un psy. »

Le projet de David Chase repose en fait sur sa vision pessimiste des Etats-Unis : « *Tony fait pourtant partie des gens qui ont inventé l'égoïsme et inventé le "moi d'abord". Mais maintenant, il ne peut plus le supporter parce que le reste du pays a dépassé ça.*

Voilà la blague originelle, l'ironie absurde que l'on voulait donner à la série. »

Toutes les classes sociales

Si la dépression hante Tony Soprano, la famille Fisher, pour sa part, dans *Six Feet Under*, recherche la formule du « bien faire » et du « bien vivre », une forme de perfectionnisme moral. Le père Fisher mourant dès les premières

images, la série va suivre une famille – sa femme et ses trois enfants – dont chaque individu n'aurait jamais pu évoluer de cette manière sous l'ère du « patriarcat » : chacun doit désormais apprendre à se déterminer par lui-même tout en gérant l'héritage, à savoir l'entreprise familiale de pompes funèbres.

Est-ce parce qu'elle s'attache à la quotidienneté de croque-morts,

alors qu'elle traite en réalité de la vie, que cette série n'a jamais connu un succès populaire ? En cette fin des années 1990, commente l'écrivain et philosophe Tristan Garcia – auteur de *Six Feet Under: nos vies sans destin* (PUF, 2012) –, c'est en tout cas la première fois qu'une série s'attache à des personnages de la classe moyenne que l'on voit bel et bien au travail, leur pratique consistant, en l'occurrence, à « *faire en sorte que les morts gardent la face* ». Ce qui permet à Alan Ball, le créateur de *Six Feet Under*, de faire défiler chez eux toutes les classes sociales, tous les âges, toutes les origines et les genres, etc.

La société vient donc solliciter les Fisher, mais l'actualité ne traverse pas le quotidien de ces croque-morts. *Six Feet Under* révèle au contraire le rêve des classes moyennes de se fabriquer un havre de paix à l'écart des vicissitudes de la grande histoire : pour ses personnages un peu perdus, « *il s'agit plutôt, commente Tristan Garcia, de construire un foyer où l'on échapperait à la violence du monde, et même de rechercher une possible transcendance dans le savoir, l'art ou la religion, selon la personnalité de chacun.* » ■

MARTINE DELAHAYE

« La Compagnie des auteurs », Séries télévisées, en replay sur le site de France Culture.

VOTRE
SOIRÉE
TÉLÉ

JEUDI 5 JUILLET

TF1
21.00 Joséphine s'arrondit
Comédie de Marilou Berry. Avec Marilou Berry, Mehdi Nebbou, Sarah Suco (Fr., 2016, 110 min).
22.50 Bébé mode d'emploi
Comédie sentimentale de Greg Berlanti. Avec Katherine Heigl, Josh Duhamel (EU, 2010, 115 min).

France 2
20.55 Secrets d'histoire
Blanche de Castille; Aliénor d'Aquitaine, une rebelle au Moyen Age
Magazine présenté par Stéphane Bern (105 et 110 min).

France 3
20.55 Jusqu'au dernier
Série. Avec Valérie Karsenti, Brigitte Fossey (Fr., 2014, S1, ép. 1 à 3/6).
00.15 Charles Trenet
Documentaire de Mireille Dumas (Fr., 2015, 105 min).

Canal+
21.00 Homeland
Série. Avec Claire Danes, Elizabeth Marvel (EU, 2018, S7, ép. 7 et 8/12).
22.40 Soupçons
Série documentaire de Jean-Xavier de Lestrade (EU-Fr., 2017, ép. 11/13).

France 5
20.50 J'irai dormir chez vous
Arménie; Philippines
Documentaires d'Antoine de Maximy (Fr., 2018, 2 x 50 min).
22.35 C dans l'air
Magazine présenté par Caroline Roux.

Arte
20.55 Au service de la France
Série. Avec Hugo Becker, Wilfrid Benaïche, Karim Barras (Fr., 2017, S2, ép. 1 à 3/12).
22.30 La Russie vue du ciel
Documentaire de Freddie Röckenhaus et Petra Höfer (All., 2018, 90 min).

M6
21.00 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2018
Spectacle enregistré au palais Badii. (150 min).
23.30 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2017
Spectacle enregistré au palais Badii.

Les chefs se toquent de « street food »

Une websérie documentaire en sept volets démystifie la restauration rapide et en décrypte les codes

ARTE.TV
À LA DEMANDE
WEBSÉRIE

Cette année, le Big Mac, le plus célèbre casse-croûte de McDonald's, fête ses 50 ans. Mais le fast-food ne se résume pas à des multinationales qui ont vite compris que le monde est aussi rond qu'un pain à burger. Désormais, la restauration rapide ne rime plus forcément avec malbouffe, bien au contraire. Depuis quelques an-

nées déjà, des chefs cherchent à se réapproprier une cuisine plus proche des gens, saine et bon marché, en s'installant, notamment, sur les trottoirs des grandes villes.

Contrairement aux idées reçues, la « street food » peut offrir un moment savoureux qui n'a rien à envier à la haute gastronomie. C'est même une philosophie qui a comme vertu d'élever la cuisine de rue au rang d'art accessible au plus grand nombre. La websérie *Fast and good* (« rapide

et bon ») s'attache, avec malice, à démystifier la restauration rapide. « *Il est désormais possible de déguster un taco à Copenhague aussi bon qu'à Mexico* », expliquent les auteurs.

Montage ultravitaminé

La série, diffusée sur le site de la chaîne Arte, donne la parole à des chefs américains ou français et à des critiques gastronomiques qui aident à décrypter les codes culinaires et culturels de la street food. Ces sept épisodes (de six

minutes chacun) au montage ultravitaminé montrent des cuisiniers qui, « *dans la rue et face à leurs clients, s'affranchissent de plus en plus de la pression et du cérémonial rigide des grands restaurants pour proposer des recettes qui parlent à tous* », commentent les auteurs.

Le but, pour eux, est de proposer les meilleures pizzas, nouilles ou autres hamburgers, élaborés avec des ingrédients de grande qualité. Car même les plats les plus simples en apparence sont

extrêmement travaillés.

Mais tout n'est pas rose dans la street food : des critiques regrettent que les cuisiniers ne s'intéressent pas assez aux recettes traditionnelles françaises, comme la quiche lorraine ou le jambon-beurre, les délaissant au profit des burgers ou des brownies. ■

MUSTAPHA KESSOUS

Fast and good, la révolution street food, de Nanda Fernandez Brédillard (Fr, 2018, 7x6 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 18 - 155
PAR PHILIPPE DUPUIS

I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														

SOLUTION DE LA GRILLE N° 18 - 154

HORIZONTALEMENT I. Ecrivain. II. Naufrage. Olé. III. Tri. Prudents. IV. Ring. Ea. Ec. V. Ecart. Numéro. VI. Tas. Réel. Diu. VII. Et. Fin. Unies. VIII. Muses. Al. Tus. IX. Prêt. Viagère. X. Sécularisées.
VERTICALEMENT 1. Entre-temps. 2. Caricature. 3. Ruinas. Sec. 4. If. GR. Fétu. 5. VRP. Tris. 6. Aare. En. Va. 7. Iguane. Air. 8. Led. Ululai. 9. Eum (mue). Gs. 10. Eon. Editée. 11. Ulérieure. 12. Rescousses.

HORIZONTALEMENT

I. Frappe par surprise. **II.** Devrait apporter la guérison. Pourra être approuvée. **III.** Laisse un drôle de petit goût en bouche. **IV.** Bien remplie. Bon entre les mains d'un bon ouvrier. **V.** Interpellé. Peuple de la Gaule, allié des Romains. Pose question. **VI.** Dégageasse. Doit faire rire dans les deux sens. **VII.** Assurent la continuité dans les chaînes. Se jette en Seine. **VIII.** Consacre. Ne l'attendez pas trop du ciel. **IX.** Cours primaire. Apprécié à la table des Chinois. **X.** Plutôt agité sous l'effet des gaz.

VERTICALEMENT

1. Devenu autonome en prenant de la bouteille. **2.** Tombe toujours mal. Production ovipare. **3.** Presse. Luth oriental. **4.** Casse-pierre perce-muraille. **5.** Instrument à cordes. **6.** Allimente les métiers à tisser. Début d'aventure. **7.** Pour interpellé une vierge. Avance avec précaution. **8.** Composé chimique. Personnel. **9.** Gardés pour soi. Lâche dans la montée. **10.** Hameau de La Réunion. Beaucoup hier, pas beaucoup aujourd'hui. **11.** Ouvre des possibilités. Passe à Munich. Peut dire tout et n'importe quoi. **12.** En n'accordant pas la moindre attention.

SUDOKU

N°18-155

										3	8	9		
						9	1							4
														5
								4	1					
										3	1		4	7
						7	5	4						1
						4	1			3			2	
						9	8			2			5	

6	3	9	4	1	8	2	5	7
4	7	8	3	5	2	9	1	6
5	2	1	7	9	6	3	8	4
9	8	2	6	4	7	5	3	1
7	4	3	1	2	5	8	6	9
1	6	5	9	8	3	7	4	2
3	9	4	5	7	1	6	2	8
2	5	7	8	6	4	1	9	3
8	1	6	2	3	9	4	7	5

Moyen

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

Le Monde DES RELIGIONS
LE CORPS ET LE SACRÉ
Un hors-série de 84 pages - 7,50€
Chez votre marchand de journaux et sur Lemondedesreligions.fr

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 124.610.348,70 €.
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33)1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.
Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs : [blog : http://mediateur.blog.lemonde.fr/](http://mediateur.blog.lemonde.fr/) ; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr/ ; Finances : <http://finance.lemonde.fr/> ; Emploi : www.talents.fr/ ; Immobilier : http://immobilier.lemonde.fr
Documentation : <http://archives.lemonde.fr>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037

Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26
L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le N°FI/37/001.
Eutrophisation : P1ot = 0,009 kg/tonne de papier



HYÈRES FÊTE L'UTILE ET L'AGRÉABLE

A travers son invité d'honneur québécois, Philippe Malouin, designer minimaliste, un vent de pragmatisme souffle sur la 13^e édition de la Design Parade

DESIGN
HYÈRES (VAR)

Dans l'ancien squash de la Villa Noailles, à Hyères, dans le Var, il a jeté des poignées de gravier sur l'enduit frais du mur, ne laissant qu'une fente, telle une meurtrière de lumière. Elle diffuse une clarté douce et radiale, qui joue joliment avec la texture irrégulière de la paroi. « Je l'ai appelée Non-Light, une non-lampe, parce qu'elle se fonde dans le mur au lieu de s'y fixer comme une verrue », explique le designer canadien Philippe Malouin, invité d'honneur du festival Design Parade 2018, qui a lieu chaque année, depuis treize ans, dans cette commune de la Côte d'Azur.

L'idée lui est venue en visitant pour la première fois, cet hiver, la maison mythique de Marie-Laure et Charles de Noailles nichée sur une colline au-dessus de la Méditerranée et construite entre 1923 et 1925 par Robert Mallet-Stevens : il est tombé en arrêt devant un éclairage géométrique en creux dans le mur de l'ancienne salle à manger. « Mallet-Stevens avait réalisé cet éclairage dans un geste d'architecte. Moi, j'ai fait un acte de designer en proposant un dispositif commercialisable, conçu pour se nicher dans un mur, être enduit et peint au point de disparaître dans la paroi », précise ce natif de la banlieue de Montréal (1980) taillé comme une armoire à glace, qui a établi son studio à Londres en 2008, après avoir travaillé pour Tom Dixon. « Cette applique inversée a le mérite d'éviter tout ajout en surface », se félicite-t-il.

Philippe Malouin cultive une forme de minimalisme, mais aussi d'économie de moyens, ce que confirme son travail depuis dix ans, exposé de façon chronologique dans l'ancienne piscine de la Villa Noailles. Tout commence en 2008 avec son projet de diplôme à la Design Academy d'Eindhoven, aux Pays-Bas – la célèbre table gonflable Grace qui, avec son plateau de caoutchouc sur pieds de hêtre, peut accueillir jusqu'à dix convives (à condition de pomper énergiquement comme des Shadoks!) – pour finir

avec cette lampe Arca (2018) par Matter Made, réduite à une LED sur une simple tige de laiton courbé.

Entre les deux, il a conçu des tabourets empilables qui forment une colonne esthétique autant que pratique, une chaise de cocktail chic et rembourrée en cuir, montée sur roulettes avec très peu d'emprise au sol, pour des bars londoniens branchés, ou cette table basse en Nylon, avec un roulement à billes pour tourner le plateau vers ses invités... Autant d'objets fonctionnels pensés sans fioritures et dans un matériau unique.

Détournements du quotidien
« Ma démarche est "réductionniste", je supprime toute forme superflue ou tout ornement. Même le mélange de matériaux compliqué, à mes yeux, l'esthétique d'un objet. Mon seul ajout ? Donner le pouvoir ou la liberté à l'utilisateur d'interagir... », dit Philippe Malouin, devant ce meuble de marbre blanc pour Marsotto Edizioni (2017) : un simple panneau strié où l'on peut coulisser ou enlever les éléments, patères, étagères, pour obtenir soit

une console épurée, soit un vestiaire d'entrée.

Simplifiées à l'extrême, les créations de Philippe Malouin sont de plaisants détournements inspirés du quotidien. Patère en forme « de piercing génital masculin », petit miroir de table sorti d'un tube d'acier pressé et poli (« Une fon-

La chambre de M^{lle} Oops : tête de lit brodée par Lesage Intérieurs et chevets de Choi Byung-hoon (Galerie Downtown, 2007) installée dans l'ancien évêché de Toulon.

LOTHAIRE HUCKI



Deux créations de Philippe Malouin à voir à la Villa Noailles. A gauche, « Non-Light », une « applique inversée », et, ci-contre, la table Grace (2008) au plateau gonflable et pieds en hêtre.

LOTHAIRE HUCKI

« MA DÉMARCHE EST "RÉDUCTIONNISTE", JE SUPPRIME TOUTE FORME SUPERFLUE OU TOUT ORNEMENT. MÊME LE MÉLANGE DE MATÉRIAUX COMPLIQUÉ L'ESTHÉTIQUE D'UN OBJET »

PHILIPPE MALOUIN
designer

élégant, a fait souffler sur la 13^e Design Parade de Hyères un vent nouveau, emprunt de pragmatisme. Chaque année, les jurys se succèdent et se querellent parfois pour savoir s'il faut récompenser un design aux confins de l'art ou de l'industrie. Le premier est généralement magnifié. Le second est souvent boudé.

Une fois n'est pas coutume, cette édition a fait la part belle à un projet facile à industrialiser. Le grand prix Design Parade Hyères a ainsi été décerné à la jeune Portugaise Sara de Campos, diplômée de l'ECAL à Lausanne, et fille de viticulteurs, pour sa hotte de vendange dotée de sangles matelassées et d'une structure tubulaire en aluminium qui permet de déposer aisément un panier plein de raisins. Et d'en glisser un nouveau sans détacher ses bretelles. Mais probablement effrayé par son choix audacieux, le jury a attribué une mention spéciale au projet conceptuel d'Alex Sizemore & Hank Beyer, diplômés de l'université de Cincinnati aux États-Unis, pour leurs ordinateurs en argile, en charbon, en calcaire, en tourbe ou en grès... Un questionnement sur le rôle du designer dans l'uniformisation des produits de masse. Ce que Ron Arad avait déjà fait, quarante ans auparavant, avec sa Concrete Stereo (1983), un tourne-disque intégré dans le béton. ■

VÉRONIQUE LORELLE

Design Parade Hyères, Villa Noailles, montée Noailles, Hyères, Tél. : +33 (0) 4-98-08-01-98/97, expositions jusqu'au 30 septembre.

A Toulon, sur les traces de la mystérieuse M^{lle} Oops

C'EST DANS L'ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL de Toulon, un bâtiment datant du XVIII^e siècle, que se tient, jusqu'à la fin de l'été, la 3^e édition du festival international d'architecture intérieure, organisé par la Villa Noailles. Une aile du bâtiment donne à voir le travail de dix jeunes talents, finalistes du prix Design Parade Toulon : chaque compétiteur s'est vu allouer un espace où donner sa vision d'une « pièce à vivre méditerranéenne ».

Dans une autre aile se tient l'exposition « L'érotomanie de M^{lle} Oops » signée par le président du jury 2018, l'architecte d'intérieur français, Pierre Yovanovitch. L'occasion est unique de voir le travail de ce décorateur, adulé par les collectionneurs d'art et autres clients fortunés.

A Toulon, dans l'ancien évêché, Pierre Yovanovitch ne s'est donc pas contenté de poser les meubles aux formes rondes de sa collection Oops (2017), qui ont inspiré le titre de son exposition. Il a reconfiguré l'espace, montant des cloisons, créant une bibliothèque ou une cheminée. Surtout, il a parsemé l'endroit

d'œuvres prêtées par le FRAC, des galeries parisiennes (Downtown, Perrotin...) ou des privés. Le tout se visite sur les traces d'un personnage fictif, « M^{lle} Oops ». « Je souhaite que le public se projette dans cet appartement, s'identifie à mon héroïne et se forge un goût pour l'art contemporain qui s'apprend aussi sur le terrain », explique Pierre Yovanovitch qui, en bon Niçois de naissance, a peint les pièces aux couleurs de la Provence, de jaune, vert ou rouge brique.

Des objets d'art pour indices

Dans la salle à manger, le bahut de Charlotte Perriand et Pierre Jeanneret (1947) semble avoir toujours trôné là, près d'une longue table XXL réalisée en panneaux de MDF badigeonnés d'un enduit sang-de-bœuf. Dans la chambre, les chevets de Choi Byung-Hoon (2007) entourent un lit dont la tête a été brodée par les artistes de Lesage intérieurs, tel un bel œil vert anis... « J'ai acheté des objets à la brocante, créé d'autres ex nihilo comme la grande table ou ces assiettes en terre mê-

lée... et mélangé cela avec des pièces d'une grande valeur. Je veux me débarrasser d'une image de l'archi intérieure de papier glacé, un peu froide et ultra-léchée », précise Pierre Yovanovitch, ancien assistant de Pierre Cardin et dans le top 100 des décorateurs internationaux, selon Architectural Digest USA, en 2010.

Oiseaux mazoutés par Anthony Duchêne, sculpture noire The Queen de Klara Kristalova, ou toile de Claire Tabouret figurant deux femmes qui s'embrassent : des objets d'art, un peu mystérieux, sont positionnés dans chaque pièce, servant d'indices pour cerner la personnalité de M^{lle} Oops. Du coup, le travail de l'architecte d'intérieur s'efface derrière ces œuvres. « Mais c'est moi qui tire le fil de l'histoire, s'amuse Pierre Yovanovitch qui souhaiterait devenir scénariste. Un projet est réussi quand on n'imagine pas que l'architecte est intervenu au préalable. C'est un compliment pour moi quand on croit que l'espace était tel quel et que l'architecture d'intérieur dialogue avec l'art. »

C'est donc, tout naturellement, pour avoir très bien tiré parti d'une surface ingrate – en forme de large couloir – que Kim Haddou et Florent Dufourcq ont remporté le grand prix Design Parade Toulon Van Cleef & Arpels, doté entre autres de 5 000 euros. Tous deux diplômés de l'école Camondo, à Paris, ils ont créé une bibliothèque creusée à même le mur, décorée d'un buste en plâtre d'Alexandre Le Grand et de colonne en zelliges roses, sur un sol en terre cuite de Salerno. Ex aequo, Antoine Chauvin (diplômé de l'ECAL à Lausanne) a fait une proposition radicalement différente, avec une bibliothèque bleue inspirée de la corniche à Marseille, « ce formidable point de vue sur la mer ». Banc, lampadaire, plate-forme et roche ont été réinventés de façon à créer un intérieur modulable et zen. ■

V. L. (TOULON)

Design Parade Toulon, ancien évêché, 69, cours Lafayette, Toulon, expositions jusqu'au 30 septembre.



En kiosque



Hors-série

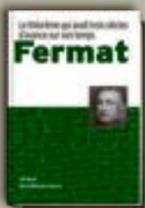


Bimestriel



Hors-série

Collections

GÉNIES
MATHÉMATIQUES

Dès jeudi 5 juillet, le volume n° 16
FERMAT Le théorème qui avait trois
siècles d'avance sur son temps



Dès mercredi 4 juillet,
le volume n° 24
OSTIE

MYTHOLOGIE



Dès mercredi 4 juillet,
le volume n° 46
LA MALÉDICTION DE CASSANDRE

Nos services

Lecteurs

Abonnements

3289 Service 0,30 € / min
+ prix appel

www.lemonde.fr/abojournal

Boutique du Monde
www.lemonde.fr/boutique

Le Carnet du Monde
Tél. : 01-57-28-28-28

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS
DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.dmf.fr



Vos grands événements

Naissances, baptêmes, mariages
Avis de décès, remerciements,
messes anniversaires
Colloques, conférences,
portes-ouvertes, signatures
Soutenances de mémoire, thèses

Pour toute information Carnet :
☎ 01 57 28 28 28
☎ 01 57 28 21 36
✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Lena GARREAU,
sa grande sœur,

**Arsène et Valentine GARREAU,
Théodore et Apolline TOURNEUR,**
ses cousins et cousines,

s'associent à leurs grands-parents,
Bernard et Marie-Noëlle GARREAU,

pour souhaiter la bienvenue à

Lucie,

née à Neuilly (Hauts-de-Seine),
le 28 juin 2018,

chez

Louis et Laetitia GARREAU.

Décès

Lyon. Paris. Aouste-sur-Sye (Drôme).

Monique, Geneviève, Françoise,
Christiane, Odile,
ses sœurs,
Michel,
son frère,
Bernard (†), Jean, Jean-Max, Laurent,
ses beaux-frères,
ses neveux et nièces,
ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Chantal BARNEAUD,
généraliste d'armée (e.r.),

survenu le 1^{er} juillet 2018,
à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi
6 juillet, à 11 h 45, au nouveau cimetière
de la Croix-Rousse, Lyon 4^e.

Martine Bleton,
son épouse,
ses enfants
Et ses petits enfants,

ont la tristesse d'annoncer le départ de

Jean-Marc BLETON,
ingénieur, bâtisseur,
juriste et voyageur.

le 1^{er} juillet 2018, à Lyon.

famillebletonjm@gmail.com

Emmanuel et Sophie, Christophe,
Anne et Didier, Hélène et Thierry,
ses enfants,
Anne Marie Philippe,
sa sœur,
Eliott, Elsa, Armelle, Paul, Ariane,
Agathe, Raphaëlle,
ses petits-enfants
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise COUTAUX,
née CAMUS,

survenu le 2 juillet 2018,
à son domicile à Versailles,
dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie d'obsèques aura lieu au
cimetière des Ulis, le jeudi 5 juillet,
à 10 h 45.

Elise Thiébaud,
Stéphane Thiébaud,
ses enfants,
Nora Dubray,
Roméo et Lou Thiébaud,
ses petits-enfants,
André et Ginette Fouque,
Laure Fouque,
ses frère et sœurs,
Manuella Chantepie,
sa belle-fille,
Judith Comets,
Louise et Jeanne Comets-Wadier,
Pierre-Etienne Dornès,
Sa famille,
Ses amis,

ont l'immense chagrin d'annoncer la
mort de

Marie FOUQUE,

le 1^{er} juillet 2018,
à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Elle sera inhumée le vendredi
6 juillet, à 15 h 15, au cimetière du
Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet,
Paris 14^e.

Marie aimait les pivoinies.

ethiebaut62@gmail.com

Peintre et professeur d'immenses
exigence et sensibilité,

Charles GALLISSOT

nous a quittés le jeudi 28 juin 2018.
Il avait soixante-huit ans.

Nous l'accompagnerons jeudi 5 juillet,
à 10 h 30, au crématorium du cimetière
du Père-Lachaise, Paris 20^e.

De la part de

Anne Longchamp,
sa compagne,

Nicolas et Nathalie, Téo, Lola,
Jean-Baptiste et Anne, Rauline,
Maixent,
Alexandre et Clotilde, Timeo, Rafael,
ses enfants et petits-enfants,

Alain et Marie-Noëlle Gallissot,
Chantal et Francis Bonneaud,
ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur,

Les familles Longchamp et Pinon.

Martine Garcin,
sa mère,
Paul et Nathan Garcin,
ses enfants,
Hugues Gasser,
son oncle,
Sa famille,
Ses proches,
Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Bruno GARCIN-GASSER,
photographe,

survenu le 28 juin 2018,
à Houdan.

Les funérailles ont eu lieu mardi
3 juillet, à 15 h 15, au crématorium
de Vernouillet, rue de la Briquetterie,
à Dreux (Eure-et-Loir).

Diana Arenzon-Gentil,
sa femme,
Etienne, Ivan et Antoine Gentil,
ses fils
et leurs compagnes,
Ses petits-enfants,
Ilan Stefanon,
son beau-fils,
sa compagne et ses enfants,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Bernard GENTIL,
X 60,
ancien administrateur de l'Insee,
cofondateur du Maghreb des films
auquel il a œuvré
de nombreuses années.

survenu le 29 juin 2018,
à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie civile aura lieu le 5 juillet,
à 13 h 30, en la salle de la coupole
du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e,
suivie de l'inhumation, à 15 h 45,
au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine,
44 avenue de Verdun.

Paris.

Sa famille
Et ses proches,

ont la profonde tristesse d'annoncer le
décès de

M. Patrick LAMENTINI,

survenu le 27 juin 2018, à Paris,
à l'âge de soixante-neuf ans.

Une cérémonie de crémation est prévue
au crématorium du cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e, ce mercredi 4 juillet,
à 16 heures.

En qualité de diplomate au Quai
d'Orsay, M. Patrick Lamentini a consacré
l'essentiel de sa carrière au Proche-Orient.
Il était également conseiller culturel
aux Pays-Bas.

Bénédicte Lanvin,
Delphine Lanvin,
Agathe Lanvin-Ariss,
ses filles,
Marianne, Jean, Laetitia, Elias,
Alexandra, Victoire, Cyril, Amaury, Ellie,
Yseult,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Christiane de Monjour,
sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Gérard LANVIN,
sculpteur,
membre de l'Institut,
Académie des beaux-arts,

chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 29 juin 2018,
dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le jeudi 5 juillet, à 14 h 30, en l'église
Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau,
à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu le vendredi
6 juillet, à 14 h 30, au cimetière de Brazey-
en-Plaine (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue des Tilleuls,
34970 Lattes.

FamilleDeGerardLanvin@gmail.com

M. Patrick de Carolis,
président,
M. Laurent Petitgirard,
secrétaire perpétuel
Et l'ensemble des membres de
l'Académie des beaux-arts,

ont la tristesse de faire part du décès de
leur confrère,

Gérard LANVIN,

membre de la section de sculpture
de l'Académie des beaux-arts,
membre de l'Institut,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le vendredi 29 juin,
à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi
5 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-
Jacques, 167, boulevard Bineau, Neuilly-
sur-Seine (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le vendredi
6 juillet, au cimetière de Brazey-en-Plaine
(Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75270 Paris Cedex 06.

On nous prie d'annoncer le décès,
survenu le 20 juin 2018, de

M^{me} Dominique LE BOURG,
née **Françoise BONNEAU,**
sociétaire
de la Société des Gens de Lettres.

En raison de son « don du corps » à la
Science, il n'y a pas eu de cérémonie
d'obsèques.

Paris. Toulouse.

M. et M^{me} Benjamin Mazel,
M^{me} Élodie Mazel,
ses enfants,
Ses petites-filles,
M^{me} Marie-Christine Peyrepeyry,
sa compagne,
Parents, alliés
Et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Christian MAZEL,
ancien chef de service
à l'hôpital Marchand de Toulouse,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 6 juillet 2018, à 10 heures,
en l'église de Saint-Sixte (Lot-et-Garonne),
suivie de la crémation, à 11 h 30,
au crématorium de Lafox (Lot-et-Garonne).

La famille remercie par avance toutes
les personnes qui s'associeront à sa peine.

Marie-Claude MATICHARD

nous a quittés le 1^{er} juillet 2018,
à l'âge de soixante-quatorze ans,

laissant dans la peine,

Charlotte Nizieux,
sa filleule
et sa fille, Clémence,
Danielle et Philippe Mauger-Nizieux
et leurs familles,
Yvette Zind
et sa famille,
ses amis de toujours,
Les familles Orecchia, Pin, Matichard,
Augustin,
Ses nombreux amis de Radio France
et de France Culture.

Nous lui dirons au revoir le vendredi
6 juillet, à 14 h 30, au crématorium du Parc
de Clamart, 104-108, rue de la Porte de
Trivaux où l'on se réunira.

Nous remercions le personnel de
l'EHPAD Médicis, à Vanves, qui l'a
accompagné plus de cinq ans.

Ni fleurs ni couronnes.

dnizieux@gmail.com

Serge et Catherine Pison, Didier
et Geneviève Pison, Laure Strozecki
et Alain Reclus, Christophe et Anne Marie
Pison, Mario Pison, Thomas et Odile
Pison,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Bernard et Yvonne Madinier, Pascale
Juillet et Mireille Evin,
son frère et ses sœurs,
Ses parents
Et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Anne PISON,
née **MADINIER,**

survenu le 30 juin 2018,
dans sa quatre-vingt-seizième année.

Nous rappelons le souvenir de son époux,

Claude PISON,

disparu en 1986.

Les obsèques seront célébrées,
le vendredi 6 juillet, à 14 heures,
en l'église de Montbonnot Saint-Martin
(Isère).

didier.pison@gmail.com

Remerciements

Dominique Boulard, née Robillard,
son épouse,
Virginie, Judith et Jean Théodore,
ses enfants
Ainsi que ses petits-enfants,
Marie-Claude Payeur-Boulard,
sa sœur,

vous remercient des nombreux
témoignages et marques d'affection que
vous leur avez adressés suite au décès de

Jean-Claude BOULARD,
conseiller d'État honoraire,
maire du Mans,
président de Le Mans Métropole.

Mancelles, manceaux, sarthoises
et sarthois, citoyens du monde, élus,
anciens élus, amis, furent nombreux
à nous accompagner et nous y avons
été très sensibles.

Martin Lefèvre, Virginie Vidal
et Thomas Lefèvre
entourés de leurs conjoints, Anne,
Christophe et Martine,
Hugo et Maxime, Anaïs et Marius,
Simon et Victor,
ses petits-enfants,

très touchés par vos témoignages de
soutien et de sympathie lors du décès de

Geneviève LEFEVRE,
née **BERRY,**

vous adressent leurs très sincères
remerciements.

Souvenir

À

Jean MAZÉAS
(5 juillet 1935 - 4 juillet 2008).

« [...] tout ce qu'il voulait
Nous le voulions aussi
Nous le voulons aujourd'hui
Que le bonheur soit la lumière
Au fond des yeux au fond du cœur
Et la justice sur la terre

Il y a des mots qui font vivre
Et ce sont des mots innocents
Le mot chaleur le mot confiance
Amour justice et le mot liberté
Le mot enfant et le mot gentillesse
Et certains noms de fleurs
et certains noms de fruits.
Le mot courage et le mot découvrir
Et le mot frère et le mot camarade
Tutoyons-nous son espoir est vivant. »
Paul Éluard. Éditions de Minuit.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directeur de la rédaction Luc Bronner
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes,
Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur
Direction éditoriale Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédaction en chef numérique Philippe Lecœur, Michael Szadkowski
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directeur artistique Arts Papatheodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papin
Médiateur Franck Nouchi
Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Jean-Louis Befla, président, Sébastien Carganico, vice-président

Dimanche

Samedi

CARNET DU MONDE
NOUVEAU RENDEZ-VOUS DU
WEEK-END : SAMEDI 9H-13H

le Carnet du Monde est ouvert le samedi au lieu du dimanche.

Pour toute information
01 57 28 28 28 - carnet@mpublicite.fr

XXXII^{ES} RENCONTRES DE PÉTRARQUE

Wassyla Tamzali « L'homme arabe est un homme humilié »

A l'occasion des Rencontres de Pétrarque, qui auront lieu du 9 au 13 juillet à Montpellier, la militante Wassyla Tamzali revient sur l'impact du mouvement #metoo dans le monde arabe et sur la place de la femme dans ces sociétés traditionnelles

Entretien

Avocate et ancienne directrice des droits des femmes à l'Unesco, née en Algérie, Wassyla Tamzali prononcera, lundi 9 juillet, à Montpellier, la leçon inaugurale des Rencontres de Pétrarque, organisées par France Culture et *Le Monde*, dans le cadre du Festival de Radio France, sur le thème « #hommes-femmes : des lendemains qui changent ? »

Voici plusieurs décennies que vous défendez les droits des femmes. Avec cette mémoire et cette pratique qui sont les vôtres, quel regard avez-vous porté sur le surgissement du mouvement #metoo ?

Ce qui a été frappant, c'est le raz-de-marée des révélations. C'est la question même du surgissement qui mérite d'être posée. Car les obsessions et les violences des maîtres prédateurs étaient plus ou moins connues. Inutile de rappeler le travail d'analyse effectué par les féministes sur le harcèlement sexuel, la place centrale qu'occupe ce problème, depuis des années, dans le débat militant et intellectuel, sans beaucoup de résultats. Alors, pourquoi maintenant, et pourquoi à partir de l'affaire Weinstein? Cela tient sans doute à la qualité de ces actrices mondialement connues qui renvoyaient une image de femmes libres maîtrisant leur destin.

Le choc des révélations a été à la mesure de cette image brisée. S'en est suivie une avalanche de « sorties du placard », comme on dit à propos du coming out, car c'est bien de cela qu'il s'agit : le dévoilement public d'une « orientation sexuelle » dont on avait honte. Ces femmes qui incarnaient « un destin pris en main par une liberté », comme dit Simone de Beauvoir, n'étaient finalement que des femelles au sens le plus archaïque, soumises à la souveraineté sexuelle masculine! Nous ne sommes peut-être pas au début de la « révolution copernicienne » appelée de tous ses vœux par l'anthropologue Françoise Héritier, mais rien ne sera plus comme avant.

Pourquoi maintenant? Vous vous êtes posé la même question à propos de la révolution tunisienne, et vous avez fait le rapprochement avec le mouvement #metoo...

Oui. Là aussi le travail de résistance intellectuelle et politique était ancien et intense. Et pourtant, la révolution

tunisienne comme le mouvement #metoo ont pris de court les militantes et les militants plus avertis. C'est une leçon d'humilité et d'espoir.

Sur ces terrains, dans les pays du Maghreb, nous nous heurtions à une sorte de fatalisme. Les obstacles semblaient tellement puissants qu'on s'était résigné, comme si l'absence de démocratie et l'oppression des femmes devaient être étroitement associées à une spécificité indélébile, à notre condition « arabo-islamique », pour reprendre une expression que je ne fais pas mienne. Une réalité sur laquelle sont venues se fracasser des générations de femmes et d'hommes progressistes. Si bien que nos pensées les plus rationnelles n'étaient plus que le « cri de nos défaites », pour parler comme Virginie Despentès. Il faut croire que tout arrive. Au risque de paraître ridicule, je crois encore au sens de l'histoire!

Dans votre essai « Une femme en colère » (Gallimard, 2009), vous teniez à souligner le sort spécifique des femmes dans le Maghreb, et vous appeliez les féministes européennes à ne pas fermer les yeux sur ce destin particulier. Comment inscrire le mouvement #metoo dans ce jeu de miroirs entre les deux rives de la Méditerranée?

J'ai surtout essayé de convaincre mes amies féministes espagnoles, italiennes ou françaises que nous, femmes des sociétés dites « arabo-islamiques », vivons la même histoire, que nous sommes sur la même trajectoire qu'elles. Rappelons la spécificité méditerranéenne et lisons l'ethnologue Germaine Tillion! J'ai l'habitude de dire que l'avantage de me trouver entre deux pays est que dans l'un je suis souvent devant une caricature de ce qui se passe dans l'autre.

Dans la parole généreuse des féministes européennes, qui voudraient faire barrage au racisme, j'ai décelé un problème. J'ai alors plaidé sans relâche, et souvent sans succès, pour qu'elles pensent la question du voile, donc la situation des femmes dans les pays musulmans, comme elles pensent leur propre situation. Comment lutter ensemble? Méfions-nous de la fascination pour la spécificité et gardons le cap de l'universel, quitte à le revisiter.

Du féminisme, justement, j'ai retenu la leçon suivante : notre dialogue et notre solidarité ne peuvent se situer que dans une perspective universaliste. « Universel »? Ce mot fâche aujourd'hui. Il est jeté aux oubliettes par certains, qui

voudraient réinventer l'histoire en l'opposant au décolonialisme. Je suis surprise par le côté « réchauffé » de leur position. A ceux-là, je ne cesse de rappeler qu'en 1962, quand l'Algérie est devenue indépendante, nos façons de voir les choses étaient habitées par le décolonialisme. Idéologiquement nous construisions sans le savoir la doctrine décoloniale qui est si à la mode aujourd'hui. Mais il faut sortir de cet enfermement identitaire, et avancer. Frantz Fanon disait : « Je ne suis pas esclave de l'esclavagisme qui déshumanisa mes pères. »

En ce sens, pour ce qui concerne le jeu de miroirs entre le mouvement #metoo et la situation algérienne, je retiendrais la question du consentement. Par un chemin de traverse, la pensée vagabonde, le procès Weinstein me ramène précisément au voile. Weinstein plaide non coupable et ses avocats disent, au sujet d'une plaignante, qu'elle a consenti aux actes dont elle accuse le producteur américain. C'est aussi ce qu'on entend s'agissant des femmes voilées.

La philosophe Geneviève Fraisse a mis en perspective cette notion de consentement avec celle de choix. Quand une femme dit que c'est son choix de porter le voile, cela veut dire qu'elle consent à un certain nombre de normes contraignantes, et dès lors il ne peut s'agir de liberté. Mais certains récusent complètement un tel argument. Dans une logique patriarcale et/ou islamiste, et/ou décoloniale, et/ou postcoloniale, consentir, c'est accepter et plus encore participer librement à un modèle. Dans le scandale Weinstein il semble que cela soit entendu différemment, et le mot « consentement » est passé au crible de la logique féministe. La parole de ces femmes est entendue grâce à tout le travail effectué par les féministes sur l'oppression patriarcale. J'espère que, dans mon pays aussi, le



Wassyla Tamzali, en mai 2012, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). ALAIN JOCARD / AFP

« LA RÉVOLUTION TUNISIENNE, COMME LE MOUVEMENT #METOO, ONT PRIS DE COURT LES MILITANTES ET LES MILITANTS PLUS AVERTIS »

jour arrivera où la logique féministe l'emportera sur la logique patriarcale.

Vous êtes née en Algérie. Comment le mouvement #metoo a-t-il été accueilli dans ce pays, et y trouve-t-il des résonances politiques et humaines aujourd'hui?

En général, l'écho a été faible dans les pays arabes. Certes, sur les réseaux sociaux, on a pu noter de nombreux messages en provenance des pays arabes, de l'Égypte principalement, où un Tweet a affirmé que le harcèlement de rue était la onzième plaie... En Tunisie aussi, un mouvement a été lancé, également sur Twitter. Mais l'actualité dans ce pays est plutôt centrée sur le rapport entre libertés politiques et orientation sexuelle, notamment sur l'homosexualité : un rapport sur le sujet a été remis au président de la République par Bochra Belhaj Hmida. Cette députée féministe a déjà reçu des menaces de mort de la part des islamistes. Bref, la situation n'est pas encourageante. Il me semble que le phénomène #metoo concerne surtout l'Amérique du Nord et l'Europe.

J'en viens à mon pays, l'Algérie. Là, il n'y a pas eu de réactions notables. Sur le terrain de la lutte citoyenne, la priorité est donnée à des sujets qui concernent davantage les droits de l'homme et les libertés publiques que la lutte des femmes. Pourtant, le combat spécifique pour la liberté des femmes, la reconnaissance de leur droit physique à exister dans la cité, d'y promener leur corps sans avoir à le cacher, à le travestir, est porté par de nombreuses femmes, jeunes le plus souvent. Les comédiennes, les danseuses sont de vrais petits soldats. Il faut ajouter les écrivaines, les artistes plasticiennes. Le curseur des luttes s'est déplacé.

J'ai moi aussi changé de terrain. C'est au sein de la société civile et dans le domaine de l'art contemporain que je trouve aujourd'hui les moyens d'exprimer ces désirs de liberté. C'est là que je croise les esprits les plus ouverts, les plus demandeurs de changement. Beaucoup ont déjà changé, d'ailleurs, rejetant les discours politiques creux et inefficaces. Celles-là et ceux-là sont en train d'inventer un nouveau langage. Je note un fort mouvement qu'on peut

appeler « existentialiste ». En Algérie, l'individu est en train de reprendre ses droits sur son existence, en s'émancipant de la communauté, de la famille, et en tournant le dos au pouvoir. Cette voie est pour l'heure le seul moyen de rendre « émotionnellement concevable », pour citer encore Françoise Héritier, la liberté sexuelle des femmes. Car c'est d'abord de cela qu'il s'agit : libérer les femmes de toutes les formes d'assujettissement sexuel.

Enfin, n'oubliez pas que nous habitons, en Algérie, au Maroc, en Tunisie, au cœur d'une région en guerre. J'ai passé beaucoup de temps à lutter contre l'enfermement des femmes, et en particulier contre le voile, qui est un symbole de cet enfermement, de quelque manière qu'on le prenne. Aujourd'hui, je me demande si je ne me suis pas leurrée. Pendant que nous débattions et luttions contre ce morceau de chiffon, pour reprendre les mots de Bourguiba [ancien président tunisien de la République], quatre pays arabes étaient détruits, l'Irak, la Syrie, la Libye et le Yémen, dont deux au moins sont la matrice de la civilisation, et pas seulement de la civilisation arabe.

L'intellectuel libanais Gilbert Achcar déplore que le monde arabo-musulman se trouve pris dans un inexorable « choc des barbaries », celle des dictatures militaires, d'un côté, celle des forces islamistes, de l'autre. Dans un tel contexte, quel avenir pour le féminisme dans ces espaces?

Nous savons maintenant qu'il n'y a pas d'avenir pour les femmes en dehors de la démocratie, comme il n'y a pas de démocratie sans la reconnaissance et la participation des femmes en tant que sujets libres et égaux. Cela peut ressembler à un slogan, mais c'est la réalité de la situation. La situation des femmes dans les pays arabes reste, contre toute raison, ce que nous savons qu'elle est, et cet état « inouï » perdure. Pourquoi? L'assujettissement des femmes est une pièce importante des systèmes politiques de ces pays. Il s'agit d'une répartition des pouvoirs au sein de la communauté des hommes.

Ceux qui exercent la puissance publique accaparent les richesses et se réservent tous les droits sur la cité. Même le pauvre homme lambda détient un succédané de pouvoir sur les femmes, il s'en contente, avec toutes les pathologies que l'on observe. L'homme arabe est un homme humilié, son seul territoire de satisfaction est les femmes. On peut dire alors de ces deux barbaries dont parle Gilbert Achcar qu'elles se soutiennent l'une l'autre dans un échafaudage qui menace de s'écrouler. La doctrine des islamistes à l'égard des femmes sert à merveille la pérennité des régimes en place. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BIRNBAUM

Le programme des XXXII^{ES} Rencontres de Pétrarque

ORGANISÉES par France Culture et *Le Monde* sur le thème « #Hommes-femmes : des lendemains qui changent? », les XXXII^{ES} Rencontres de Pétrarque se tiendront du lundi 9 au vendredi 13 juillet à Montpellier, au rectorat, rue de l'Université, et seront animées par Hervé Gardette (France Culture) et Jean Birnbaum (*Le Monde*).

Lundi 9 juillet
Remise du prix et entretien
Jean-Pierre Le Goff, philosophe et sociologue, lauréat 2018 du prix Pétrarque de l'essai France Culture-*Le Monde* (16h15 - 16h45).

Leçon inaugurale
Par Wassyla Tamzali, avocate et militante féministe (17 heures - 18h30).

Mardi 10 juillet
La culture doit-elle être féministe?
Geneviève Fraisse, philosophe, Fatou Diome, écrivaine, Florian Gaité, chercheur en philosophie et critique d'art, et Jean-Pierre Le Goff (17 heures - 18h30).

Mercredi 11 juillet
Jusqu'où ira la lutte des places?
Mercedes Erra, présidente exécutive de Havas Worldwide, Elsa Dorlin, philosophe, et Michèle Cotta, journaliste (17 heures - 18h30).

Jeudi 12 juillet
Vers des familles à la carte?
Irène Théry, sociologue, Clémentine Autain, députée de Seine-Saint-Denis, et Gaultier Bès, directeur adjoint de la revue *Limite* (17 heures - 18h30).

Vendredi 13 juillet
Et sinon, est-ce que tu baisses?
Raphaël Liogier, sociologue et philosophe, Laetitia Strauch-Bonart, essayiste, Marion Mazaric, éditrice (17 heures - 18h30).

Diffusion des débats sur France Culture du 9 au 13 juillet, en direct, de 17 heures à 17h55. Écoutez, réécoutez, podcast sur franceculture.fr.



Médiateur | PAR FRANCK NOUCHI

Du bon usage du mot « populiste »

Les mots « populiste » et « populisme » sont-ils toujours utilisés à bon escient dans les colonnes du « Monde » ? Réponse d'autant plus complexe que les définitions sont floues

Les demandes les plus simplement énoncées sont parfois celles qui requièrent les réponses les plus longues. Il y a trois semaines, voici ce que m'écrivait un lecteur, Solal Azoulay : « Très intéressé par le journalisme et l'actualité, j'ai remarqué l'emploi fréquent du terme "populiste" dans les colonnes des quotidiens français, en particulier Le Monde. Dans un souci de respect du droit à l'information, pourriez-vous expliciter ce concept, lui donner une définition claire et définitive ? »

Depuis quelques mois, la lecture du Monde peut en effet parfois donner le tournis. Pas un jour sans que des personnalités aussi différentes que Recep Tayyip Erdogan, Donald Trump, Sebastian Kurz, Viktor Orban, Jaroslaw Kaczynski, Giuseppe Conte, Milos Zeman, Andrej Babis, Andrés Manuel Lopez Obrador, Nicolas Maduro, Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon, la liste est loin d'être exhaustive, se voient qualifiés de « populistes » dans des articles ou dans des titres.

Vous êtes évidemment nombreux à réagir à cette vague « populiste » planétaire. A vous lire, Le Monde ne serait pas exempt de reproches. Deux exemples. A peine notre éditorialiste, Gérard Courtois, eut-il défendu le principe de la limitation de vitesse à 80 km/h dans une chronique intitulée « Jacquerie automobile » (Le Monde du 23 mai), Jean-Pierre Rieupeyrouit dégainait : « Il est triste de voir comme la "gauche" ne comprend plus les "jacqueries". Le vilain mot et les vilains populistes... Heureusement les hommes d'Etat et les technocrates veillent (...). Vous déplorez ensuite le vote populiste, mais vous êtes incapables de prendre en compte la vie des gens. »

Un autre lecteur, Guillaume Simier, nous annonce qu'il mettra fin à son abonnement en mars 2019. La raison ? Notre traitement des informations économiques qui, dit-il, « fait le jeu des populistes, de La France insoumise et du FN ». « Ceci est tout simplement indigne du quotidien de référence de centre gauche. L'explication centrale de la montée du populisme ne vient pas d'un racisme primaire, d'une conviction idéologique, mais de la peur du déclassement et de son corollaire, le sentiment d'injustice qu'un autre nous vole ce que l'on nous doit. » « Le Monde, ajoute ce lecteur, contribue à créer ce faux-semblant d'injustice avec des données tronquées, fallacieuses, voire fausses. » Faisant référence à notre titre de « une » du 15 mai 2018 « CAC 40 : les grands profits des actionnaires » et à la « puce » qui l'explicitait – « Les actionnaires ont reçu l'équivalent de 67,5 % des bénéfices (depuis 2009), contre 5 % pour les salariés » –, il nous tance vertement : « Un petit peu de connaissance économique et comptable vous éviterait peut-être de raconter cela. Il est tout à fait logique que les employés ne touchent qu'une part minime des profits : c'est de la pure mécanique comptable ! (...) Vos articles renforcent le sentiment d'injustice dans le pays, votre statut de journal de référence leur donne une visibilité certaine et pousse les gens à regarder les extrêmes. »

Je pourrais évidemment répondre point par point à ces lecteurs. Le Monde consacre une place importante, par le biais d'enquêtes et de reportages, à raconter la « vie des gens ». Ne le faisons-nous pas suffisamment ? La question vaut d'être posée, mais à mon avis en des ter-

mes autrement plus mesurés. Quant à notre prétendu manque de « connaissance économique », permettez-moi de ne pas être d'accord. Rien n'est plus faux s'agissant des journalistes du service « Economie ». J'ajoute que je suis profondément convaincu que, en ces temps troublés, l'une des missions du Monde est de mettre en lumière les mécanismes d'accroissement des inégalités.

Revenons-en maintenant à la question posée par M. Azoulay. Quelle est la définition du populisme ? Emploie-t-on ce mot toujours à bon escient dans les colonnes du Monde ?

Pour commencer, permettez-moi de vous conseiller la lecture de deux ouvrages : *Qu'est-ce que le populisme ?* de Jan-Werner Müller (Folio essais, 208 pages, 6,60 €) et *Les Populismes* (Perrin, 2007), dirigé par Jean-Pierre Rioux et auquel ont participé des historiens aussi éminents que Pierre-André Taguieff, Michel Winock, Pierre Milza, Marc Lazar, ou encore Nicolas Werth. Outre de nombreux éclairages passionnants, vous trouverez dans ce dernier livre une citation extraite d'un article du théoricien politique argentin Ernesto Laclau : « Populisme est un concept insaisissable autant que récurrent. Peu de termes ont été aussi largement employés dans l'analyse politique contemporaine, bien que peu aient été définis avec une précision moindre. Nous savons intuitivement à quoi nous nous référons lorsque nous appelons populiste un mouvement ou une idéologie, mais nous éprouvons la plus grande difficulté à traduire cette intuition en concepts. C'est ce qui a conduit à une sorte de pratique ad hoc : le terme continue d'être employé d'une façon purement allusive, et toute tentative de vérifier sa teneur est abandonnée. »

« LE MOT A UNE GÉNÉALOGIE »

Et les journalistes du Monde, du moins ceux qui sont chaque jour confrontés à cette question, qu'en pensent-ils ? Ancien chef du service politique, actuellement correspondant du Monde à Berlin, Thomas Wieder rappelle tout d'abord que le mot populisme a une histoire qu'il ne faut pas oublier : « Quand on parle du populisme aujourd'hui, il faut bien garder à l'esprit qu'on utilise un mot qui a lui-même une généalogie. Je dirai qu'on est aujourd'hui dans le troisième âge du populisme après :

a/Le premier "populisme", celui de la Russie du XIX^e siècle, le populisme des fameux narodniks, ces intellectuels de la classe moyenne opposés au tsarisme, influencés par le socialisme et préoccupés par le sort de la paysannerie.

b/Le deuxième "populisme", celui de l'Amérique latine des années 1940, incarné par le péronisme, qui est souvent considéré par les spécialistes de la question comme l'exemple abouti du populisme arrivé au pouvoir. »

« La difficulté, ajoute Thomas Wieder, c'est que, selon les auteurs, le populisme n'a pas exactement la même définition. Quand on parle de populisme, parle-t-on du populisme tel que l'entendaient un Alexandre Herzen (1812-1870) ou un Nikolai Tchernychevski (1828-

« LE TERME VÉHICULE UNE CONNOTATION "MORALE" ET UN SENS À LA FOIS TROP LARGE ET TROP FLOU »

SOLENN DE ROYER
chef du service
politique

1889) au XIX^e ? Ou se réfère-t-on plutôt à la définition qu'en a donnée plus récemment quelqu'un comme le politiste argentin Ernesto Laclau (1935-2014) dans *La Raison populiste* (Seuil, 2008) ?

Si l'on s'en tient à une définition contemporaine, on peut peut-être dire que le populisme "chimiquement pur" serait une pensée politique qui repose à la fois sur la vision d'un peuple qui fait bloc face aux élites et sur une promotion du nationalisme. Si l'on s'en tient à une telle définition, le modèle populiste décrit donc à la fois un ordre social et politique – la démocratie directe plutôt que la démocratie représentative, la valorisation des "petits" contre les "gros", avec toutes les ambivalences d'un tel schéma qui débouche inévitablement sur la désignation de boucs émissaires, et enfin un ordre géopolitique (le protectionnisme plutôt que le libre-échange, l'unilatéralisme plutôt que le multilatéralisme). »

Cela posé, précise encore Thomas Wieder, « la question est de savoir si la notion de populisme subsume ou non d'autres notions comme celle d'extrême gauche et d'extrême droite. » « Là-dessus, l'enjeu n'est pas seulement philosophique, il est aussi politique, car on voit bien l'intérêt qu'il y a, de la part de certains, à procéder à une telle subsumption, en mettant par exemple dans le même sac (à des fins de délégitimation) un Mélenchon et une Le Pen. »

C'est là, à mon avis, qu'il faut être vigilant. A titre personnel (mais je rejoins ici des analyses comme celle de Pierre Rosanvallon, par exemple), la notion de populisme est opérante, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a qu'un populisme. Je pense au contraire qu'il y a un populisme d'extrême gauche qui n'est pas le même que le populisme d'extrême droite dans la mesure où leur rapport à la nation n'est pas le même et où les boucs émissaires qu'ils ciblent ne sont pas les mêmes non plus.

De la même façon, je dirai que d'autres partis du spectre politique n'échappent pas forcément au populisme. A ce titre, je fais partie de ceux qui estiment que le macronisme a une composante populiste, dans sa façon de dénigrer les corps intermédiaires, de s'en prendre à la presse, dans son rapport compliqué, aussi, au parlementarisme. A certains égards, le macronisme est un libéral populisme, ou, pour le dire autrement, un libéralisme qui se sert de certaines armes du populisme pour mieux combattre d'autres populismes comme ceux de La France insoumise ou du FN. »

« Pour tout dire, conclut Thomas Wieder, je suis assez réticent sur cette "labellisation" dans nos colonnes. A titre personnel, par exemple, je ne qualifie jamais dans mes papiers Alternatives pour l'Allemagne (AfD) de "parti populiste" mais de "parti d'extrême droite". »

Correspondant du Monde à Rome, Jérôme Gautheret partage les réserves exprimées par Thomas Wieder : « Je travaille dans un pays où toutes les forces politiques pourraient, peu ou prou, se voir attribuer le qualificatif de populiste. Les 5 Etoiles sont ils "plus" populistes que l'a été Berlusconi ? Et Renzi l'a-t-il été moins qu'eux dans sa pratique ? Je ne sais pas, je n'en suis pas sûr. Et ce simple doute me dissuade d'employer ce mot. »

« Pourtant, ajoute Jérôme Gautheret, s'il y a en Europe un mouvement qui possède des traits communs avec la définition "péroniste" du populisme, c'est bien les 5 Etoiles des origines, nées d'une protestation très italienne contre des élites locales corrompues, et d'une faillite des corps intermédiaires à laquelle les partis traditionnels n'ont jamais su apporter de réponse. Mais voilà, l'emploi un peu trop généreux de ce terme me retient de qualifier les 5 Etoiles de "populistes", parce qu'il crée des analogies qui, au bout du compte, obscurcissent les particularités de ce mouvement. Pourquoi chercher à tout prix à qualifier les 5 Etoiles de la même manière que Podemos ou Le Pen ? Je pense que cela ne sert pas à grand-chose. »

« JE TRAVAILLE DANS UN PAYS OÙ TOUTES LES FORCES POLITIQUES POURRAIENT, PEU OU PROU, SE VOIR ATTRIBUER LE QUALIFICATIF DE POPULISTE »

JÉRÔME GAUTHERET
correspondant à Rome

Au fond, c'est cela qui me retient le plus d'écrire "populisme" : ça complique les choses sans être pour autant précis. Par ailleurs, on peut toujours qualifier les formations politiques autrement et de façon plus neutre. Car, et c'est mon dernier point, le mot "populisme", tel que nous l'employons, me semble plus relever du jugement moral que de la qualification politique. En l'utilisant de la même manière qu'on employait "démagogue" il y a une génération, je suis persuadé qu'on parle plus de nous que de l'objet qu'on cherche à décrire. C'est ça, me semble-t-il, qui irrite le plus les lecteurs – du moins d'après les mails que je reçois régulièrement à ce sujet. »

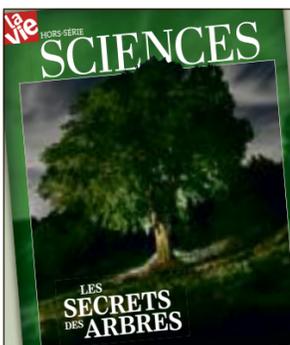
« NOUVEAUX PHÉNOMÈNES »

Chef du service politique, Solenn de Royer approuve ses deux confrères : « Même si le terme a des racines historiques précises, il véhicule aujourd'hui à la fois une connotation "morale" et un sens à la fois trop large et trop flou. Elu sur une vague dégagiste, Emmanuel Macron, qui s'oppose au "système", et qui contourne les corps intermédiaires, est porteur lui aussi d'une forme de populisme. Il pousse le paradoxe jusqu'à jouer sur des ressorts "populistes" pour échapper à la vague "populiste". Et pourtant, ça n'aurait aucun sens de le rapprocher d'un Mélenchon qui défend une vision populaire de la nation, à la Jaurès, ou d'une Marine Le Pen, qui s'adresse à la sensibilité identitaire du peuple. Ce mot-valise est ambigu et peu pertinent pour décrire la pluralité et la richesse des cas. »

Ces soucis d'ordre typologique ne sont pas l'apanage des Européens. Correspondant du Monde à Washington, Gilles Paris rencontre les mêmes problèmes avec Trump. L'actuel locataire de la Maison Blanche renvoie, dit-il, « à d'autres inspirations historiques, l'anti-élitisme de combat d'Andrew Jackson (président des Etats-Unis de 1829 à 1837), en réaction à la méfiance des Pères fondateurs pour le "peuple" ; Huey Pierce Long (1893-1935), ou Charles Lindbergh (1902-1974), pour la politique étrangère. La difficulté vient de sa pratique qui repose sur des instincts politiques parfois en contradiction avec ce qui reste de la doctrine du Parti républicain (notamment la tentation de sabrer dans les filets sociaux pour contenir [un peu] l'explosion du déficit, et qui serait mortifère pour la base trumpiste). Il rajoute des éléments de "culture war" pour conserver dans sa coalition les évangéliques, ce qui complique encore la situation. On retrouve bien sûr des éléments populistes à profusion dans ses discours, mais ils ne résument pas tout Trump. »

Cette difficulté à définir le populisme, ajoute Sylvie Kauffmann, directrice éditoriale du Monde, « répond à notre difficulté à définir, avec nos propres critères, ces régimes d'apparence démocratique, mais avec des tendances autocratiques, qui émergent un peu partout, y compris en Europe. Nous ne disposons pas toujours des bons instruments pour définir ces nouveaux phénomènes. »

La conclusion s'impose d'elle-même : n'utilisons les mots « populiste » et « populisme » qu'avec parcimonie ! ■



Les arbres sont à la mode, un coup d'œil en librairie suffit à le prouver.

Mais au-delà d'une tendance, pourquoi fascinent-ils les sociétés post-industrielles ?

Que nous apprennent les dernières découvertes scientifiques de leurs prodiges ?

Enrichi de cartes, illustré de planches, de dessins et de photos, ce hors-série cherche à comprendre ce regain d'intérêt après plusieurs décennies marquées par les coupes et la déforestation partout dans le monde.

Des spécialistes, botanistes, géographes, juristes, médecins, philosophes, mais aussi des acteurs de terrain, forestiers, élagueurs, agroforestiers expliquent pourquoi les arbres sont indispensables à la vie sur terre.

Ils indiquent des pistes pour protéger ces lanceurs d'alerte ; nos meilleurs alliés pour préserver la santé de la planète et sa beauté.

LES SECRETS DES ARBRES

Un hors-série 84 pages - 6,90€
Chez votre marchand de journaux
et sur laboutiquelavie.fr



L'AIR DU MONDE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

Les leçons de Reykjavik

Il y a dans le nord de Reykjavik, face à la mer, une jolie maison blanche au toit d'ardoise. Construite en 1909 pour le consul de France, elle a ensuite été achetée par un grand poète islandais, puis a abrité l'ambassade du Royaume-Uni. Une plaque en granit explique pourquoi, en 1986, cette jolie demeure a accédé à la notoriété planétaire : c'est là que se sont rencontrés, les 11 et 12 octobre, le 40^e président des Etats-Unis, Ronald Reagan, et le leader de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev. « Ce sommet, précise l'inscription gravée sur la plaque, est considéré comme annonciateur du début de la fin de la guerre froide. »

Trente-deux ans plus tard, c'est une autre capitale du nord de l'Europe, Helsinki, que Donald Trump et Vladimir Poutine, successeurs de ces deux dirigeants, ont choisie pour leur premier sommet bilatéral, le 16 juillet. Helsinki, dans la grande tradition des sommets Est-Ouest du XX^e siècle : Gerald Ford et Leonid Brejnev en 1975, George Bush père et Mikhaïl Gorbatchev, de nouveau, en 1990. La capitale finlandaise accueillit encore, en 1997, Bill Clinton et Boris Eltsine, président d'une Russie affaiblie, que l'on croyait sur le chemin de la démocratie. L'annonce de la rencontre Trump-Poutine a surpris : il y a encore deux mois, personne n'aurait parié un kopeck sur la tenue de ce sommet.

A Washington, tout ce qui touche à la Russie est empoisonné. Au Congrès, un fort courant anti-Poutine, réunissant démocrates et républicains, a permis l'adoption de sanctions contre la Russie il y a un an, en riposte à des interférences imputées à Moscou dans la campagne présidentielle de 2016. Et surtout, un procureur spécial enquête avec zèle sur les éventuels liens de l'entourage du candidat Trump avec ces intrusions. Dans une atmosphère aussi chargée, le Kremlin ne se faisait guère d'illusions sur la reprise d'un dialogue au plus haut niveau entre Washington et Moscou.

Ce dialogue est pourtant aussi important qu'à l'époque de Reagan et de Gorbatchev : les relations entre les deux puissances n'ont jamais été aussi mauvaises depuis la fin de la guerre froide, et le monde est beaucoup plus compliqué que dans les années 1980. Qu'est-ce qui a donc poussé Donald Trump à sauter le pas ? L'ivresse du sommet de Singapour avec le dictateur nord-coréen, Kim Jong-un, le 12 juin, a sans doute joué. C'est précisément ce qui inquiète ses nombreux détracteurs.

Les sommets de la guerre froide étaient réglés comme du papier à musique. En 1986, face au nouveau venu Gorbatchev, Reagan avait derrière lui six ans d'expérience présidentielle et une solide équipe de vieux routiers de la diplomatie Est-Ouest. Malgré cela, plusieurs experts de politique étrangère, comme Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski, trouvaient la rencontre de Reykjavik risquée. A trois semaines des élections législatives de mi-mandat (que le Parti républicain perdit), ils craignaient de voir Reagan céder trop de terrain pour arracher un accord sur le désarmement.

TRUMP ET POUTINE ONT CHOISI HELSINKI POUR LEUR PREMIER SOMMET BILATÉRAL, LE 16 JUILLET

EN 1986, REAGAN ET GORBATCHEV SE SONT RENCONTRÉS EN ISLANDE DANS UNE JOLIE MAISON BLANCHE, FACE À LA MER

En fait, à l'issue de trois séances de négociations de deux heures dans la jolie maison blanche de Reykjavik, pendant que Raïssa Gorbatcheva distrait les photographes par une « folle » virée en ville, les deux dirigeants se séparèrent le visage fermé : Gorbatchev avait insisté pour lier la « guerre des étoiles », l'initiative de défense stratégique américaine, à un accord sur le désarmement, et Reagan avait refusé de céder. Il n'y aurait pas d'accords de Reykjavik.

Pourtant, ce qui apparut alors comme un échec était en réalité le début d'un processus historique, car ces discussions avaient permis de rapprocher les positions des « deux grands » sur plusieurs sujets importants.

Donald Trump est-il capable de retenir cette leçon ? Mais qui sait l'importance que ce président-là attache à l'Histoire ? On soupçonne qu'il ignore à peu près tout de celle de ses alliés, au vu de ses récents propos sur l'Union européenne (UE), « créée pour profiter des Etats-Unis et attaquer leur tirelire ». On espère qu'il connaît mieux celle de son propre pays. Mais il y a d'autres différences.

La première, c'est qu'à l'époque de Reagan et de Gorbatchev, l'Alliance atlantique était solide. Dès la fin du sommet, le secrétaire d'Etat américain, George Shultz, s'envola de Reykjavik pour Bruxelles afin de briefier ses alliés de l'OTAN. C'était l'époque où le ministre français des affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, saluait « la grande correction des Etats-Unis » : « Nous avons été consultés de nombreuses reprises et nous avons pu influencer la politique américaine », déclarait-il sur Europe 1, le 12 octobre 1986.

Trump, le nouveau venu

Aujourd'hui, le président des Etats-Unis qualifie le premier ministre canadien de « faible et malhonnête », attaque publiquement la chancelière allemande, conseille au président français de faire comme le Royaume-Uni et de quitter l'UE, et rêve, devant le premier ministre suédois, de suivre le modèle de son pays, qui n'est pas membre de l'OTAN.

Les relations transatlantiques sont exécrables, et si le sommet de l'OTAN, les 11 et 12 juillet, se passe aussi mal que le G7 de juin, Vladimir Poutine arrivera quatre jours plus tard à Helsinki en sifflant. L'autre différence, c'est que, cette fois-ci, c'est Donald Trump le nouveau venu, face à un président russe au pouvoir depuis dix-huit ans. Poutine est discipliné et sera préparé, alors que Trump se repose sur son propre flair et son célèbre « art du deal ».

Il y a deux ans, avant l'élection de Trump, nous avons demandé à Fiodor Loukianov, expert russe de la politique étrangère, comment il voyait une éventuelle relation Trump-Poutine : « Trump voudra être ami avec Poutine, avait-il prédit, et Poutine dira oui, bien sûr ! Mais un jour, Trump découvrira que Poutine est beaucoup plus intelligent que lui. Et ça ne lui plaira pas. Alors il renversera la vapeur. » Le problème, c'est que Loukianov se trompe rarement. ■

CRISE DE NERFS ENTRE L'ÉTAT ET LES TERRITOIRES

ÉDITORIAL III

Entre l'Etat et les collectivités territoriales, le divorce est impossible. Trop d'intérêts réciproques, à commencer par l'intérêt national, trop d'actions complémentaires entre Paris et les territoires, trop de liens et de dépendances financières l'interdisent. Mais cela n'empêche pas, bien au contraire, les scènes de ménage.

Les trois grandes associations représentatives des élus locaux – l'Association des maires de France (AMF), l'Association des départements de France (ADF) et Régions de France – viennent d'en faire une nouvelle démonstration. Elles ont annoncé, mardi 3 juillet, qu'elles boycotteront la conférence nationale des territoires, prévue le 12, et la réunion préparatoire organisée ce mercredi avec le premier ministre à Matignon.

Leurs griefs se sont accumulés ces derniers mois : contrats de maîtrise de la dépense, que 70 % des collectivités concernées ont fini par signer mais avec le sentiment, pour beaucoup, d'y être contraintes et forcées ; recentralisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle au grand dam des régions ; abondement insuffisant des allocations individuelles de solidarité, dont les départements ont la charge ; fermeture de services de proximité, après la réduction brutale du nombre d'emplois aidés par le budget 2018. La suppression annoncée de la taxe d'habitation et la réforme de la fiscalité locale qu'elle entraînera avivent plus encore les inquiétudes des élus.

Au-delà de ces dossiers techniques, mais très sensibles, c'est la méthode du gouvernement que récuse les grands élus. Le président de la République avait proposé, en juillet 2017, aux « territoires » de conclure avec l'Etat de « vrais pactes girondins fondés sur la confiance et la responsabilité ». Les conférences nationales des territoires, semestrielles, devaient être l'instrument de ce dialogue. Un an plus tard, les représentants des communes, des départements et des régions n'ont pas de mots assez durs pour dénoncer un « simulacre de dialogue », une « mise sous tutelle » humiliante et une « recentralisation » sans précédent depuis trente ans.

Jeux de postures d'élus locaux qui défendent leurs prés carrés, déplore le premier ministre, droit dans ses bottes. Ce n'est pas faux. Mais cela n'efface pas le revers politique que constitue, pour le gouvernement, le boycottage de la conférence du 12 juillet. Le pacte de confiance proposé par le chef de l'Etat est ébranlé, voire rompu. La défiance qui prévaut désormais entre Etat et collectivités territoriales va rendre plus épineuse encore la réforme programmée de la fiscalité locale. L'on imagine mal un tel chantier engagé sans la coopération active des principales associations d'élus.

Enfin, à vouloir imposer ses vues de façon trop impérieuse, le gouvernement prend un sérieux risque politique. En brayant les présidents de l'AMF, de l'ADF et de Régions de France, trois barons de la droite, il donne imprudemment crédit aux critiques des Républicains et de leur président, Laurent Wauquiez, sur l'ignorance, voire le mépris du pouvoir exécutif à l'encontre des territoires. A la veille du débat sur la révision constitutionnelle, dont l'adoption nécessitera in fine l'assentiment des sénateurs, l'attitude du gouvernement est pour le moins imprudente. Pour l'instant, c'est un avertissement sans frais que viennent de lui adresser les élus locaux. Il ne serait pas malhabile d'en tenir compte. ■

Un évènement

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

avec
Le Monde

Festival de L'INNOVATION

NOVAQ

2018

Le grand rendez-vous DE L'INNOVATION

OCÉAN, ESPACE, CERVEAU

2 JOURS

POUR ÉCHANGER, DÉCOUVRIR, EXPÉRIMENTER.

RÉSERVEZ MAINTENANT VOS PLACES POUR RENCONTRER DES INTERVENANTS PASSIONNÉS !

Cerveau

Débat - 13 sept. 9h30
Antoine Bordes & Étienne Klein
Entre peurs et fantasmes : l'innovation au service du bien commun

Show - 13 sept. 11h
Fabien Olicard
Votre cerveau est extraordinaire !

Espace

Conférence - 13 sept. 15h30
Geneviève Fioraso
New Space : GAFA et entreprises privées à la conquête de l'espace

Océan

Conférence - 14 sept. 9h
Claire Nouvian : l'ange gardien des abysses

13 & 14 Sept.

HANGAR 14 - BORDEAUX Nouvelle-Aquitaine

Tous les intervenants et toutes les conférences sur

novaq.fr

Entrée libre

@NOVAQ2018 #NOVAQ

Stupeur outre-Rhin : PSA veut tailler dans la R&D d'Opel

► Le groupe français a approché des repreneurs potentiels pour une partie de la R&D du constructeur allemand, racheté en 2017

► PSA envisagerait d'amputer le centre de recherche de quatre secteurs employant près de 4 000 ingénieurs et techniciens

► En Allemagne, les représentants des salariés tombent des nues en découvrant les projets de PSA

PAGE 3



Célébration des 150 ans d'Opel à l'usine historique de Rüsselsheim, en Allemagne, le 22 septembre 2012. SEAN GALLUP/GETTY IMAGES

AUTOPARTAGE
À PARIS, RENAULT ET PSA
DANS LES STARTING-BLOCKS

PAGE 3

RECHERCHE
LA SCIENCE FRANÇAISE
VA ÊTRE PLUS ACCESSIBLE

PAGE 8

VU D'AILLEURS | CHRONIQUE PAR BRICE PEDROLETTI

Le Sri Lanka et le « piège chinois de la dette »

PÉKIN - correspondant

La concession de 99 ans accordée fin 2017 à la société d'Etat chinoise China Merchants Port Holdings sur le port de Hambantota, au Sri Lanka, en échange de l'effacement d'un peu plus de 1 milliard de dollars d'emprunt chinois, empoisonne l'image de la Chine. Hambantota est un fiasco: le terminal portuaire est une aberration économique, qui n'a jamais attiré de navires. La société chinoise qui l'a construit, China Harbour, imposée par Pékin, a largement financé la campagne politique du président du Sri Lanka d'alors, Mahinda Rajapakse.

Les soupçons de collusion avec la Chine ont d'ailleurs contribué à sa défaite en 2015. Malgré la conversion de ses créances en actifs, le Sri Lanka reste lourdement endetté, notamment vis-à-vis de la Chine: il serait tombé dans le *China's debt trap*, comme l'a détaillé le *New York Times* le 25 juin, ou « piège de la dette chinois ». Et celui-ci parasite le grand message de prospérité de Pékin au sujet de ses « nouvelles

routes de la soie » et des mégaprojets en chantier sur leur tracé.

En Malaisie, la chute du premier ministre Najib Razak, soupçonné de corruption à une échelle monumentale, et le retour au pouvoir de Mahathir Mohamad, ont entraîné le réexamen des ambitieux projets d'infrastructures consentis avec la Chine, en particulier la ligne de chemin de fer East Coast Rail Link, de la frontière thaïlandaise jusqu'à Port Klang, non loin de Kuala Lumpur, sur le détroit de Malacca. Son budget est estimé à 15 milliards de dollars (12,8 milliards d'euros).

Le Dr Mahathir veut renégocier les contrats avec la Chine – il a même évoqué l'exemple des « traités inégaux » que la Chine s'était vu imposer par les puissances occidentales à la fin du XIX^e siècle. Le projet chinois est soupçonné par les enquêteurs d'avoir été gonflé pour masquer les détournements au sein du fonds souverain malaisien (IMDB), un scandale qui a englouti le gouvernement de Najib Razak.

Interrogé sur les perspectives pour sa société, le groupe public et géant chinois du BTP China

Communications Construction Group (CCCC), lors d'un forum à Hongkong sur les « routes de la soie » fin juin, son président, Liu Qitao, ne s'est pas démonté: les Malaisiens, a-t-il promis, vont vite réaliser que le projet va grandement « améliorer leur qualité de vie et leur économie, tout comme le gouvernement du Sri Lanka l'a fait pour celui de... Hambantota ».

CCCC et ses filiales, dont la China Harbour Engineering, le maître d'œuvre du port de Hambantota, sont en tout cas les premiers bénéficiaires des chantiers des « routes de la soie » financés par des prêts chinois: ils engrangent les profits et donnent du travail à des milliers de travailleurs chinois dans le monde.

Dangereux levier économique

Au Myanmar, c'est le port en eau profonde de Kyaukpyu, sur la côte ouest, qui fait débat. Ce projet au long cours doit renforcer l'accès chinois à l'océan Indien, d'où un gazoduc et un oléoduc acheminent déjà des hydrocarbures jusqu'en Chine. Le coût du port et de la zone industrielle attenante est estimé à 10 milliards de dollars.

Le groupe chinois Citic aura 70 % des parts de l'ensemble, qu'il gèrera en concession pour cinquante ans. Le gouvernement birman n'en devra pas moins déboursier 2 milliards de dollars.

Voilà qui suscite « les craintes, entièrement fondées, que le projet donne à la Chine un dangereux levier économique sur le Myanmar, surtout si Naypyidaw est forcé de recourir à des prêts chinois pour financer sa part du port et de la zone économique spéciale, équivalant à 5 % du PIB birman », souligne un rapport d'avril 2018 du centre de recherche américain CSIS. Naypyidaw serait en train de renégocier avec Pékin.

En étudiant les financements programmés des projets des « nouvelles routes de la soie », un autre centre de recherche américain, le Center for Global Development, spécialisé dans l'étude des politiques de développement, estime qu'une quinzaine de pays pourraient souffrir de surendettement, dont huit sont particulièrement vulnérables: Djibouti, le Kirghizistan, le Laos, les Maldives, la Mongolie, le Monténégro, le Pakistan et le Tadjikistan. ■

PERTES & PROFITS | FNAC

RÉPARER OU JETER, ENJEU DE CIVILISATION

La lecture des emballages de produits dans les magasins devient une activité intellectuelle à part entière. A côté de la composition, de la performance énergétique, de la provenance et des labels divers et variés, un nouvel indicateur va s'inviter au 1^{er} janvier 2020 sur les produits électroniques et électroménagers: l'indice de réparabilité. En visite dans un laboratoire de la Fnac, mardi 3 juillet, Brune Poirson, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, a indiqué qu'un groupe de travail venait de se mettre en place afin d'élaborer ce nouvel indice.

Cette initiative s'inscrit dans une croisade plus générale du gouvernement en faveur d'une économie plus économe en ressources et en déchets. En avril, le premier ministre, Edouard Philippe, avait choisi les usines SEB pour dévoiler une feuille de route présentant 50 mesures en faveur de l'économie circulaire.

L'économie circulaire est en elle-même un beau combat. Mais il existe bien plus efficace que le recyclage: moins jeter. D'où le combat pour la durabilité des produits. Il a commencé par la pénalisation de ce que l'on a appelé l'obsolescence programmée. Un délit plutôt flou et difficile à prouver, puisque les composants d'un produit, quel qu'il soit, ont forcément une existence limitée et que la recherche du prix bas, plébiscitée par le consommateur, conduit à dégrader la qualité et donc sa longévité.

C'est à cette économie low cost, très productrice de déchets, que le gouvernement veut s'attaquer, mais évidemment sans que cela ne péna-

lise ni la croissance de l'économie ni le pouvoir d'achat. La théorie du « en même temps » appliquée au développement durable.

Deux pistes possibles

Pas facile. Deux pistes sont possibles. La première est celle de la frugalité. Concevoir un produit simple, peu performant mais bon marché, et qui reste totalement réparable, y compris par l'utilisateur lui-même. C'est la méthode 2CV, ce génial produit sorti de l'imagination d'André Citroën et qui a démocratisé l'automobile dans les années 1960. Elle est bruyante, ne respecte pas les critères de sécurité actuels et ne dépasse que rarement les 80 km/h, mais elle est réparable à l'infini.

L'autre solution est celle du produit haut de gamme, increvable, mais cher. Avec Mercedes ou Miele, les Allemands s'en sont fait une spécialité. Reste à convaincre les consommateurs de ne changer de voiture ou de machine à laver que tous les vingt ans, compte tenu de l'investissement à engager. De plus, cela ne peut s'appliquer qu'aux produits relativement stables technologiquement. Si près de 90 % des Français changent de téléphone mobile avant qu'il ne rende l'âme, c'est pour suivre l'évolution rapide des performances. Faudra-t-il ralentir la marche du progrès pour réduire le gaspillage? Et si, in fine, la réponse se trouvait dans le basculement d'une économie de la propriété vers celle de l'usage, comme cela se fait dans les villes avec le vélo ou l'automobile? Dans tous les cas, la clé est dans la tête des citoyens consommateurs. ■

PHILIPPE ESCANDE

Et si votre santé devenait un art de vivre ?

NOUVEAU



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



La base militaire de Francazal s'étend sur 300 hectares, à cheval sur trois communes en périphérie toulousaine.

LYDIE LECARPENTIER/REA

Base aérienne de Francazal, une turbulente reconversion

TOULOUSE - correspondance

Nous sommes dans une phase de montée initiale, et il est normal que nous connaissions quelques turbulences. Pour évoquer la lente reconversion de la base militaire aérienne de Francazal, ce site de 300 hectares à cheval sur trois communes en périphérie toulousaine, il est d'usage de filer la métaphore aéronautique. Le président de la Société d'exploitation de Toulouse Francazal Aéroport (Setfa), Jérôme Arnaud ne s'en prive pas.

Voilà quatre ans, en 2014, l'entreprise d'ingénierie et de gestion d'infrastructures Edeis, dont il est directeur général adjoint, a pris les commandes de ce programme de reconversion en devenant actionnaire majoritaire de la Setfa (51 %), aux côtés de l'Aéroport Toulouse-Blagnac (36 %) et de la chambre de commerce et de l'industrie (CCI) de Toulouse (10 %). Il s'agit de relancer le réaménagement du site aéronautique qui connaît de sérieuses difficultés. L'idée est d'accueillir dans les vieux hangars grisâtres les témoins des transports de demain, terrestres ou aériens.

Un nouvel épisode dans la vie mouvementée de l'ancienne base aérienne 101, la « BA », comme on l'appelle localement. Après avoir été pendant plus de soixante-dix ans utilisée par l'armée de l'air, la base a été dissoute en 2008 dans le cadre de la réforme de la carte militaire, la BA 101 est devenue le Détachement air 101. « Ce fut le début d'une reprise compliquée pour l'agglomération, l'Etat et les communes voisines », se rappelle Philippe Guérin, ancien maire radical de gauche de Cugnaux.

Ouverts en 2011 à la circulation aérienne publique, l'aérodrome et une grande partie du site restent dans le giron de l'Etat; qui lance une offre de délégation de service public (DSP) remportée par une société canadienne, SNC-Lavalin. La concession de 45 ans et 170 hectares, impose plus de 10 millions d'euros d'investissement par an. Le groupe, empêtré dans des affaires de corruption internationale cède ses parts en janvier 2017 à Edeis.

Entre-temps, un projet de studios de cinéma, dit « Hollywood sur Garonne », porté par Bruno Granja, un ancien architecte toulousain, fait flop, au grand dam de M. Guérin: « Nous avons été roulés dans la farine,

Après la lente disparition de la présence militaire sur ce site, aux portes de Toulouse, collectivités et entreprises tentent de créer un écosystème des transports du futur

mais ce n'est qu'un épisode rocambolesque de plus de l'histoire ».

Autre déconvenue, en juillet 2017, le tribunal de commerce de Toulouse prononce la mise en liquidation judiciaire de la société de maintenance aéronautique ASI Maintenance. Les 87 salariés se trouvent brutalement à la porte. Installée depuis six ans sur le site, l'entreprise de Nantes laisse une ardoise de plus de 600 000 euros à la Setfa. « Ces déboires ne sont pas étonnants pour le plus grand chantier de reconversion de base militaire en France après Nîmes », relativise Jérôme Arnaud.

TROIS PÔLES DISTINCTS

Aujourd'hui, le site, toujours bien à l'abri des regards, se décompose en trois pôles distincts. Un pôle immobilier aéronautique, « 80 % de l'activité », selon M. Arnaud, sur lequel des entreprises comme ATR ou Tarmac

Aerosave (démantèlement d'anciens avions) louent d'immenses hangars. Tous les locaux afficheraient complet à ce jour. Le second pôle est celui des activités classiques, celui de l'aviation civile et d'affaires, sur la piste longue de 1800 mètres. Problème, la police aux frontières refuse les mouvements d'avions. Les jets privés sont obligés d'atterrir à l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour être contrôlés, puis repartir vers Francazal. « Ubuesque et unique en France », peste la direction de la Setfa.

La troisième zone, de 38 hectares, est dans le viseur de Toulouse Métropole qui veut y créer un écosystème des transports de demain : drones, taxis aériens ou train hyperpersonnel y font déjà leurs essais. Hyperloop TT (société californienne), en sera la vitrine et la locomotive. Ce moyen de transport révolutionnaire projettera dans un tube, par lévitation magnétique, des capsules transportant des voyageurs à 600 km/h de moyenne, avec des pointes à plus de 1000 km/h. Dominique Faure, vice-présidente de Toulouse Métropole chargée du développement économique se démène pour créer à Francazal « un pôle européen de R&D sur les transports de demain ».

La société EVA (Electric Visionary Aircrafts) du nom de la start-up voisine d'Hyperloop, fera voler avant fin 2018 un taxi aérien avec une seule personne à bord. Plus loin, les navettes de bus 100 % autonomes et électri-

ques de la start-up EasyMile sont déjà produites à 50 exemplaires dans 20 pays. Pour le nouveau maire de Cugnaux, Alain Chaleon (LR): « Francazal, ce n'est plus du cinéma. La zone d'activités qui verra le jour à côté de ces 38 hectares comprendra un hôtel, des restaurants, un pôle d'entreprises, ainsi qu'une zone sportive et ludique. Pour nous, c'est la création d'environ 1000 emplois à terme. » D'autant que, sur la partie voisine encore occupée par l'armée, devrait voir le jour d'ici à 2020 un « pôle national des opérations aéroportées » d'où décolleront toutes les forces françaises engagées sur des opérations extérieures, non loin de hangars qui abritent le matériel à embarquer à bord des futurs A400M, les appareils de transport militaire construits par Airbus.

Reste un nouvel écueil, et non des moindres, à surmonter: la découverte récente de pollutions par hydrocarbures et la présence de bombes datant de la seconde guerre mondiale. Si Hyperloop HTT s'occupe de sa zone – dans un premier temps une piste d'essais de 300 mètres –, c'est Toulouse Métropole qui a hérité des boulets.

Pour Jean-Luc Moudenc, maire (LR) de Toulouse et président de la collectivité, « l'Etat a un peu trainé les pieds et nous allons prendre en charge ces dépollutions. L'opération financière a été validée lors du dernier conseil et nous voulons aller vite. » Concrètement, Hyperloop bénéficie d'un bail qui lui permet de payer un loyer dérisoire (3 000 euros par mois pour la piste et l'ancien mess des officiers) avant de racheter à terme l'ensemble. La métropole s'occupe de la dépollution pour « 300 000 euros à défalquer du prix de 600 000 euros que réclame l'Etat pour la vente de l'ensemble des 38 hectares », selon M. Moudenc. Le projet de nouvel envol de Francazal a encore de nombreux nuages à dissiper. ■

PHILIPPE GAGNEBET

DERNIER ÉCUEIL EN DATE : LA DÉCOUVERTE RÉCENTE DE POLLUTIONS PAR HYDROCARBURES ET LA PRÉSENCE DE BOMBES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Des pistes d'essai pour faire léviter le train Hyperloop

RELIER PARIS À MARSEILLE en quarante-cinq minutes, Los Angeles à San Francisco en une demi-heure, Toulouse à Montpellier en à peine le temps de boire un café. Sorti de l'imagination d'Elon Musk, l'inventeur et milliardaire qui veut révolutionner les transports dans l'espace et sur Terre, l'Hyperloop sera un train pouvant rouler, ou plutôt léviter à plus de 1200 km/h.

Et c'est à Toulouse, sur la base de Francazal que la société californienne d'Elon Musk a choisi en janvier 2017 d'implanter son centre de recherche et développement européen pour développer ce transport futuriste. Sur les images de synthèse fournies par les entreprises qui sont entrées dans la course, on observe juste, et jusqu'à présent, de longs tubes et leurs capsules à l'intérieur, plantés sur de hauts pylônes. Secret industriel et bataille économique obligent, les acteurs avancent masqués.

Ainsi Bibop Gresta, l'un des deux dirigeants du

projet Hyperloop TT, avec des anciens de la NASA de SpaceX ou encore de Boeing, annonçait des vitesses de plus de 1000 km/h et des contrats signés avec l'Australie ou Abou Dhabi. Mais le 26 avril, l'émirat indiquait « nier la validité de l'annonce de la société de technologie de transport Hyperloop TT [Hyperloop Transportation Technology] concernant la première ligne de train ultra-rapide reliant l'aéroport d'Abou Dhabi à celui de Dubaï, Al-Maktoum ». C'est Hyperloop One (anciennement baptisée Hyperloop Technology Inc.), qui a réalisé mi 2016 un premier essai grandeur nature dans le Nevada.

De son côté, Transpod, une start-up canadienne, avait annoncé la présentation de son prototype dès le mois de septembre 2016.

Quant à SpaceX, la firme spatiale d'Elon Musk, elle « n'est affiliée à aucune des entreprises Hyperloop », assure-t-elle sur son site Internet. « Cependant, nous voulons aider au développement d'un prototype. »

Dans cette effervescence, alors que les essais se succèdent aux Etats-Unis, les premiers travaux d'aménagement ont débuté sur le site toulousain. Quatre des grands tubes de 20 mètres de long et 4 de circonférence ont été livrés par convoi exceptionnel le 11 avril. Fabriqués en Espagne, ces tubes en acier, à l'intérieur desquels circuleront les prototypes du train, pèsent 65 tonnes et seront installés sur de hauts pylônes et deux pistes, longues respectivement de 300 mètres et 1,5 kilomètre.

Trois jours plus tard, son concurrent Transpod annonçait le dépôt d'un permis de construire pour un centre de recherche situé à Droux (Haute-Vienne) dès l'été prochain. Les travaux devraient commencer en octobre, pour un laboratoire et une piste d'essai de 3 kilomètres. La bataille du tube ne fait que commencer. ■

PH. G. (TOULOUSE, CORRESPONDANCE)

PSA cherche à céder en partie la R&D d'Opel

Le groupe français et sa filiale ont sondé des sociétés d'ingénierie afin qu'elles présentent des offres de rachat

BERLIN - correspondance

L'affaire devrait faire grand bruit outre-Rhin. Dans ses efforts pour redresser sa filiale Opel, le constructeur automobile PSA pourrait se séparer du cœur même de la marque allemande rachetée en mars 2017 : les secteurs-clés de son centre de recherche et développement (R&D). Selon nos informations, le groupe automobile français cherche actuellement à céder une grande part de ce centre, près de 4 000 salariés seraient concernés. La R&D était présentée jusqu'ici comme la perle d'Opel et le garant de son identité d'ingénierie « made in Germany ». Le centre emploie actuellement 8 000 salariés. Contactée par *Le Monde*, la direction d'Opel n'a pas souhaité réagir à cette information. Une source complémentaire proche des instances dirigeantes de PSA indique qu'un projet de cession de la R&D d'Opel est effectivement dans les tuyaux mais il ne concernerait qu'un quart des effectifs.

PSA et la direction d'Opel ont sondé ces derniers mois plusieurs sociétés d'ingénierie automobile, afin qu'elles leur soumettent des propositions de rachat. Les entre-

« Si cela est avéré, ce serait une provocation incroyable contre les représentants des salariés »

WOLFGANG SCHÄFER-KLUG
représentant
des salariés d'Opel

prises approchées sont quatre prestataires en ingénierie automobile : les français Altran, Akka et Segula, et l'allemand Bertrandt. Altran semble particulièrement avancé dans les discussions.

A Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), le siège de PSA, un porte-parole du groupe précise : « Aucune décision de ce type n'a été prise. » Sous-entendu « pour le moment », car assez vite les langues se délient. « La moitié de l'activité de recherche et développement d'Opel est répartie outre-Atlantique avec General Motors, glisse un haut-cadre. Les ingénieurs, eux, sont restés en Allemagne. »

« Rupture de confiance »

Le document que nous avons pu consulter, daté de la mi-mai, révèle que PSA ambitionne d'amputer très largement la R&D de sa filiale allemande. Il propose au repreneur éventuel quatre secteurs d'activité, parmi les plus traditionnels : « Vehicle Engineering » (ingénierie du véhicule), « Propulsion Engineering » (ingénierie de propulsion), « Tool and Die Operations » (outils) ainsi que le centre de test.

Ces secteurs emploient actuellement 3 980 salariés, ingénieurs et techniciens, et disposent d'importantes infrastructures réparties sur les sites de Rüsselsheim en Hesse, siège historique du groupe, et Dudenhofen, près de Speyer, en Rhénanie-Palatinat : 160 bancs de tests, 27 bâtiments ainsi qu'un circuit automobile pour les essais. La valeur totale des actifs proposés à la cession est estimée à 500 millions d'euros, dont 380 millions d'euros liés à des ressources humaines.

Selon le document, cette session pourrait intervenir dès la fin 2018, « sous réserve des négociations avec les partenaires so-

ciaux ». Mi-avril, une présentation a été faite par le directeur du département de R&D d'Opel, Christian Müller, aux sociétés intéressées. Il aurait déclaré « chercher une solution durable pour les employés » par le biais d'un « partenariat » ou un « concept de copropriété » avec un partenaire « doté d'une vision de long terme. »

Le centre de R&D d'Opel, a expliqué le constructeur, souffre actuellement d'une surcapacité de 40 %, si bien que, sur les sites concernés, le temps de travail a été réduit. Opel précise qu'après la transaction, il s'engage pendant deux ans à fournir « une compensation » au repreneur à condition qu'il conserve tous les employés, ce qui suggère qu'Opel lui proposerait une garantie d'activité pour assurer une charge suffisante des capacités cédées.

Wolfgang Schäfer-Klug, président du Betriebsrat d'Opel, conseil de représentation des salariés, tombe des nues. Il précise n'avoir rien su jusqu'ici de ces négociations exploratoires, qui n'ont pas été abordées au conseil de surveillance du groupe, où siègent pour moitié les salariés. « Si cela est avéré, ce serait une provocation incroyable et sans précédent contre les représentants des salariés », s'empare M. Schäfer-Klug.

« Il y a seulement quelques semaines, nous avons conclu un accord où la direction a déclaré n'avoir aucune intention de vendre une quelconque partie d'Opel. Cet engagement nous a été répété plusieurs fois ces derniers mois. Et maintenant on apprend qu'ils auraient négocié dans notre dos ! »

Pour le représentant des salariés d'Opel, cette manœuvre serait un choc pour les employés, les clients et les responsables politiques. « Le centre de développement est le cœur d'Opel. L'identité

d'une marque est déterminée par ses compétences en ingénierie. Si ces départements cités sont cédés, il n'en subsisterait plus rien. On ne pourrait plus parler d'ingénierie allemande chez Opel. C'est une rupture fondamentale de confiance avec les représentants des salariés et le syndicat. La poursuite de ce projet relancerait le conflit avec IG Metall, au moment où nous venons de conclure un accord pour le bien des salariés et l'avenir d'Opel », poursuit M. Schäfer-Klug. Il estime par ailleurs qu'aucune cession ne pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année dans le cadre du droit allemand.

Pourtant, si Opel décidait de rester copropriétaire du futur ensemble, comme il le suggère dans le document, il pourrait légalement respecter ses engagements vis-à-vis du Betriebsrat, tout en préparant une sortie à terme. Et le prestataire d'ingénierie Altran, qui bénéficie de liens étroits avec PSA, pourrait être un repreneur idéal. « Pour Altran en Allemagne, l'enjeu est colossal », explique un très

bon connaisseur du groupe français ainsi que du marché allemand. « Sur le marché de la sous-traitance en ingénierie automobile outre-Rhin, a émergé une vraie spécialisation où le prestataire dispose de moyens d'essais qui lui permettent de crédibiliser son savoir-faire en proposant au constructeur une offre automobile complète. » Or Altran a pris du retard ces dernières années dans ce domaine par rapport à ses concurrents. Le rachat des capacités d'Opel lui permettrait de gagner des années... même si le risque est très important.

Vague de protestations.

Le prestataire français Akka, concurrent d'Altran, a réalisé en 2012 une opération similaire à celle qui se prépare. En rachetant à Daimler une partie de sa société d'ingénierie MBTech Group, il s'est positionné comme un leader européen sur ce marché. Mais l'intégration a été douloureuse. « Ça s'est très mal passé », se souvient le même expert. « Il y a eu de

gros problèmes culturels avec le nouveau management français, à mesure que Daimler s'est retiré. Les meilleurs ingénieurs sont partis. Le même scénario serait sans doute à prévoir avec ceux d'Opel. L'image de PSA va certainement souffrir. »

L'externalisation de l'ingénierie constitue en réalité une révolution à bas bruit qui touche massivement l'industrie automobile depuis plusieurs années. Les constructeurs se retirent des métiers classiques pour investir sur les technologies d'avenir comme l'électrique ou le véhicule connecté.

« Cela s'est fait en toute discrétion, mais la R&D de Peugeot-Citroën-DS est déjà externalisée pour moitié, explique un consultant. Et dans le dispositif global, Altran joue un rôle-clé. »

En Allemagne, l'initiative risque de susciter une vague de protestations. Pour Ferdinand Dudenhöfer, spécialiste du marché automobile allemand, ce projet d'externalisation ne fait que renforcer les craintes qui s'expriment en Allemagne depuis l'annonce de la fusion Opel-PSA, en mars 2017.

« Opel devient un constructeur français, un simple prolongement de sa production et un centre de distribution. Le discours qui consiste à dire "nous voulons produire des voitures allemandes" n'est plus crédible. La marque Opel devient une coquille vide. Il faut craindre qu'elle perde encore davantage de clients. » ■

ÉRIC BÉZIAT
ET CÉCILE BOUTELET

3980

C'est le nombre d'ingénieurs et techniciens d'Opel qui pourraient être externalisés sur un total de 8 000 personnes employées dans les sites recherche et développement (R&D) de la marque allemande. Les départements concernés sont l'ingénierie du véhicule, la propulsion et la conception de l'outillage. Ils disposent d'importantes infrastructures réparties sur les sites de Rüsselsheim (Hesse), le siège d'Opel, et de Dudenhofen (Rhénanie-Palatinat).

Autopartage à Paris : Renault et PSA sont prêts à remplacer Bolloré

Les futurs opérateurs pourront bénéficier des 3 244 bornes laissées libres par les Bluecar d'Autolib', ainsi que des 400 bornes de la ville

Le groupe Bolloré n'a pas encore retiré toutes ses Bluecar de Paris que les constructeurs automobiles français se ruent déjà pour proposer leur offre d'autopartage électrique. Premier à dégainer, PSA a annoncé, mardi 3 juillet, sa volonté de mettre en place d'ici au dernier trimestre 2018 un service sous sa marque Free2Move. « La flotte mise en place comptera dans un premier temps 500 véhicules électriques des marques Peugeot et Citroën », a indiqué le constructeur.

Mercredi matin, c'était au tour de Thierry Bolloré, le numéro deux de Renault, de présenter son offre à la Mairie de Paris. Le groupe au losange entend proposer trois solutions distinctes. Tout d'abord, il va pousser sa solution de VTC Marcel, en la dotant de véhicules électriques, ensuite il se propose d'offrir son service d'autopartage Renault Mobility.

Ambition forte

A partir de la rentrée, une flotte de quelques centaines de véhicules électriques, sans doute des Zoé, sera proposée en autopartage, puis plus de 2 000 véhicules devraient être mis à disposition courant 2019. « Nous proposerons deux formules, indique-t-on du côté du Losange. Il y aura une offre de free floating, c'est-à-dire que les utilisateurs pourront prendre une voiture et la garer là où ils le souhaitent dans la ville, ainsi qu'une

offre d'autopartage en boucle où il faut remettre son véhicule là où on l'a pris. »

Les modalités des offres de PSA ou de Renault ne sont pas encore connues dans le détail, mais une chose est certaine, la Ville de Paris a décidé de rompre avec le régime précédent de délégation de service public, qui avait cours pour Autolib'. Pour offrir leur service d'autopartage, PSA, Renault, mais également d'autres acteurs comme BMW ou Zipcar, devront s'acquitter d'une contribution de 300 euros par an pour chaque véhicule mis à disposition à sa clientèle.

Cette licence, dénommée « carte autopartage », votée mardi par le conseil de la Ville de Paris, permettra le stationnement des voitures électriques en autopartage. Les usagers n'auront pas à s'acquitter du paiement quotidien du stationnement chaque fois qu'ils abandonnent leur véhicule. Reste que, jusqu'à présent, la stationne-

ment à Paris d'une voiture zéro émission est gratuit pour six heures pour les détenteurs de la carte véhicule basse émission, bref pour tous les propriétaires d'un véhicule électrique.

Avec ce nouveau régime, la municipalité compte disposer à terme d'un parc en autopartage de plus de 20 000 véhicules sans émission, selon *Les Echos*, contre 4 000 Bluecar déployées par le groupe Bolloré et 600 pour d'autres acteurs (Zipcar, Citiz, Communauto...). Si l'ambition est forte, il faudra voir comment chaque société est capable d'équilibrer financièrement son activité.

En effet, rares sont les systèmes d'autopartage aujourd'hui bénéficiaires. Malgré une utilisation intensive, Autolib' n'était pas entré dans ses frais. A Madrid, PSA n'est toujours pas profitable avec 180 000 usagers inscrits à son service, tandis que d'autres services comme Citiz ou Zipcar peinent toujours à rentabiliser une grande partie de leur flotte. Selon BMW, il faut deux à trois ans pour trouver un équilibre financier, mais cela n'est pas systématique. Une chose reste sûre, les futurs opérateurs pourront bénéficier dans la capitale des 3 244 bornes (à recharge lente) laissées libres par les Bluecar, ainsi que du parc de 400 bornes de recharge rapide de la ville. ■

PHILIPPE JACQUÉ

Malgré une utilisation intensive, Autolib' n'était pas rentré dans ses frais



De Henri Mouhot à Louis Delaporte, de Pierre Loti à André à Malraux, Angkor est une passion française. Tour à tour explorateurs, archéologues, écrivains en sont revenus fascinés. La sauvegarde du plus grand site monumental du monde, classé au Patrimoine mondial de l'humanité, est un exemple unique par son ampleur de coopération internationale dans le domaine du patrimoine. Il offre aux visiteurs encore aujourd'hui, malgré l'accroissement du nombre de touristes, une expérience mystérieuse. Ce hors-série permet de faire le point sur les dernières technologies au service des restaurateurs, et propose une visite d'Angkor hors des sentiers battus.

ANGKOR
RESTAURER DÉCOUVRIR VISITER

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 8,50 €
Chez votre marchand de journaux
et sur Lemonde.fr/boutique

2017 : année record pour l'emploi en France

Après ce millésime exceptionnel, les créations nettes d'emploi risquent d'être deux fois moindres en 2018

À quoi ressemble le marché du travail en France en 2017 ? Pour répondre à cette question – et à bien d'autres –, l'Insee a publié, mardi 3 juillet, l'étude « Emploi, chômage, revenus du travail ». Premier enseignement de cette publication, le rappel que l'exercice écoulé est un millésime exceptionnel, avec un record à la clé. En 2017, il s'est créé, en net, près de 341 000 emplois, un sommet depuis 2007. Ce niveau ne sera certainement pas de nouveau atteint en 2018, les prévisionnistes tablant sur une progression deux fois moindre, de l'ordre de 183 000 créations nettes d'emplois.

Si le taux de chômage, en moyenne annuelle, est resté élevé, à 9,4 % de la population active, il a toutefois diminué pour la deuxième année consécutive (-0,7 point, après -0,3 point en 2016), malgré la réduction drastique des contrats aidés. Résultat : 27,8 millions de personnes étaient en emploi en France fin 2017, dont 25 millions de salariés.

Même si la part des contrats à durée indéterminée (CDI) n'a pas baissé (84,5 % des salariés), les contrats à durée déterminée (CDD) progressent et les missions ponctuelles augmentent de 17,9 %. À l'inverse, l'emploi à temps partiel, qui concerne toujours un petit cinquième des actifs, a légèrement diminué. Côté rémunérations, dans le privé, les salariés ont bénéficié en moyenne de 1,7 % d'augmentation. Cette progression taquine les 2,2 % dans les administrations, mais est en partie grignotée par le regain d'inflation. ■

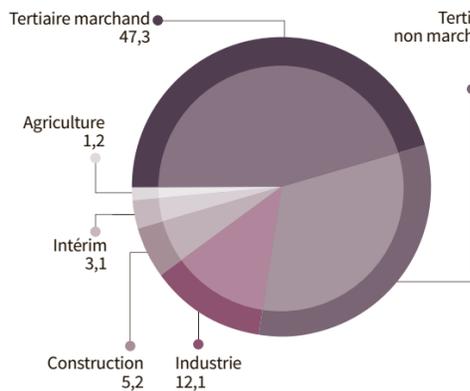
ÉLISE BARTHET

En France, la dynamique de l'emploi bien orientée

CRÉATIONS NETTES D'EMPLOIS EN FRANCE, EN MILLIERS



PART DANS L'EMPLOI SALARIÉ EN FRANCE FIN 2017, EN %



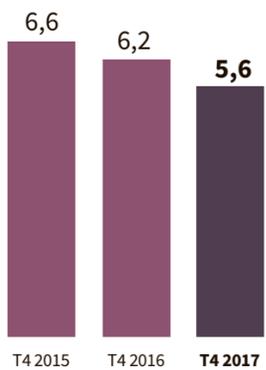
9,4 %

C'est le taux de chômage en France en 2017, en moyenne annuelle

27,8 millions

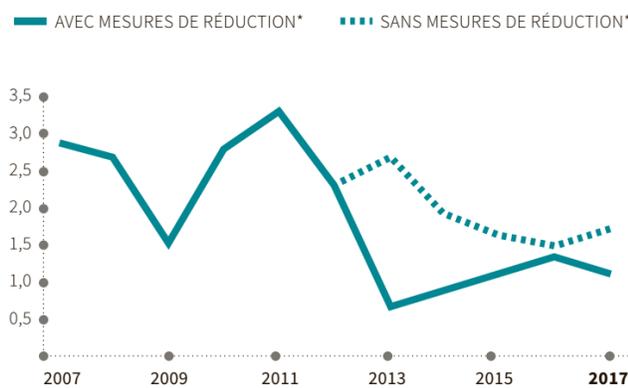
C'est le nombre de personnes en emploi en France, en 2017. 90 % d'entre eux sont salariés

PART DU SOUS-EMPLOI* DANS L'EMPLOI TOTAL EN FRANCE, EN %



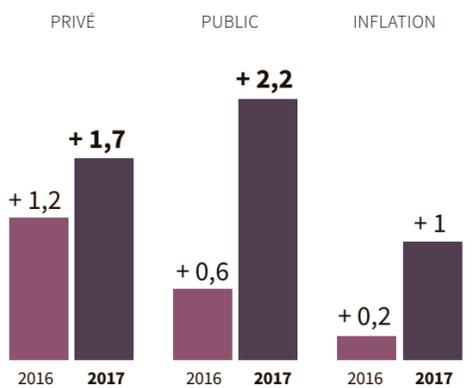
* TEMPS PARTIEL SUBI

ÉVOLUTION DE L'INDICE DU COÛT DU TRAVAIL (BRANCHES MARCHANDES NON AGRICOLES) MOYENNE ANNUELLE, EN %



* PACTE DE RESPONSABILITÉ, CICE...

ÉVOLUTION DU SALAIRE MOYEN PAR TÊTE EN FRANCE ET TAUX D'INFLATION, EN %



INFOGRAPHIE : LE MONDE SOURCES : INSEE, DARES

Le Coq sportif, fournisseur du XV de France

La marque de sport étend sa production à Romilly-sur-Seine (Aube), son adresse historique

Le nouveau maillot du XV de France est « made in Aube ». Le Coq sportif, nouvel équipementier de la Fédération française de rugby, en remplacement d'Adidas, a dévoilé dimanche 1^{er} juillet le maillot des Bleus qu'il fabrique dans son usine de Romilly-sur-Seine, dans ce département.

Ce modèle sera en vente à partir de la mi-juillet. Et l'équipe de France l'enfilera, pour la première fois, au Stade de France, lors de son test-match du 10 novembre face à l'Afrique du Sud. Le Coq sportif fournira aussi des maillots aux clubs amateurs de rugby en France, pour un mon-

tant total de 11,4 millions d'euros, jusqu'en 2024.

D'ici là, à Romilly-sur-Seine, les ouvriers du Coq sportif mettent les bouchées doubles pour couper, assembler et floquer ces tuniques bleues à col blanc. En 2010, cinq ans après son rachat au groupe Adidas par le suisse Airesis, la marque fondée en 1882 par Emile Camuset s'est réinstallée à son adresse historique.

Dans cette usine fermée en 1988, Le Coq sportif monte alors une équipe pour mettre au point ses prototypes. Elle ne compte alors que dix membres. Les effectifs s'élèvent aujourd'hui à « une centaine, dont 30 dans l'atelier », note David Pécard, directeur textile de la marque. Tous conçoivent et confectionnent une partie de ses collections, dont le maillot jaune du Tour de France, les tenues du champion de tennis Richard Gasquet ou encore les maillots des footballeurs de l'AS Saint-Etienne.

Une image « made in France »

M. Pécard, ancien de Petit Bateau, autre marque née dans l'Aube, forme une équipe supplémentaire (sept personnes) pour monter les maillots du XV de France, dont le jersey est tricoté et teint dans le département, chez Aube Tricotage à Sainte-Savine et France Teinture à Troyes. Cette fabrication tricolore n'a pas été imposée par Bernard Laporte, président de la Fédération française de rugby (FFR). « Mais cela a pesé dans la balance » lors du choix de la marque, précise toutefois une porte-parole de la FFR.

Cette image « made in France » est porteuse. Elle constitue le moteur de la relance de la marque de-

L'entreprise fabriquera aussi des maillots pour les clubs amateurs de rugby français jusqu'en 2024

puis 2010. Avec son logo en forme de coq, elle est parvenue à séduire tous ceux qui ont en mémoire le maillot bleu de Jean-Pierre Rives, qui réalisa deux grands chelems avec l'équipe tricolore lors du Tournoi des cinq nations en 1977 et 1981. Le marché de la sneaker (chaussure de sport vintage) lui a ouvert la voie, notamment grâce à son modèle agrémenté d'un blason fabriqué par la Compagnie vosgienne de la chaussure à Champigneulle (Meurthe-et-Moselle) et d'autres moins chers fabriqués en Thaïlande.

Vint ensuite le succès de ses t-shirts et sweat-shirts, assemblés au Maroc à partir de jerseys tricotés et teints dans l'Aube. Les jeunes consommateurs ont aussi cédé à cette mode cocorico que portent les rappeurs Bigflo et Oli ou le chanteur KeBlack.

Ses sous-traitants aubois s'en frottent les mains. Grâce à ce gros client, la PME France Teinture a renoué en 2017 avec les bénéfices. En novembre, sur son site datant de 1926, elle inaugurera de nouvelles machines à teindre « pour un montant d'investissement de 2,5 millions d'euros », précise son cogérant, Denis Arnoult.

Aube Tricotage fera de même. Après avoir investi 350 000 euros

dans de nouvelles machines à tricoter, depuis 2014, précisément pour approvisionner Le Coq sportif, cette PME va se doter de deux nouveaux métiers en 2018. « Sans Le Coq sportif, nous ne serions plus là ! », avance aussi Guy Hérard, le dirigeant d'Aube Tricotage, « dernier façonnier installé dans la ville de Troyes », qui en comptait « une quinzaine » à son apogée. Depuis 2014, les volumes commandés par la marque ont été multipliés par dix, pour atteindre 700 tonnes de tricot en 2018, précise-t-il.

Car les ventes du Coq sportif s'emballent. La marque de sport, qui, après de gros investissements, a renoué avec les bénéfices en 2017, devrait réaliser 125 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année. Soit quasiment six fois plus que celui qu'elle générait en 2005, lors de son entrée dans le giron d'Airesis, fait valoir un porte-parole. Ce fonds d'investissement détenu majoritairement par son discret patron, l'entrepreneur suisse Marc-Henri Beausire, se dit aujourd'hui « convaincu de pouvoir continuer sur cette lancée ». L'année 2018 ouvre une nouvelle « phase de développement », confirme M. Pécard.

La marque qui a inventé le survêtement de sport s'apprête désormais à lancer une collection de vêtements destinée à la pratique amateur du running et de la musculation en salle. Elle espère aussi agrandir ses locaux de Romilly-sur-Seine en réaménageant 3 500 m² dans des locaux mitoyens à l'abandon. La société cherche actuellement des fonds pour financer cet investissement de près de 7 millions d'euros. ■

JULIETTE GARNIER

Le Japon reprend le chemin du nucléaire

Pour les experts, les objectifs énergétiques fixés imposeront de construire de nouvelles centrales

À la « une » des journaux nippons, la spectaculaire défaite de l'équipe nationale de football face à la Belgique, lundi 2 juillet, en huitièmes de finale du Mondial en Russie, a quelque peu éclipsé la nouvelle, mais cette dernière n'en représente pas moins un virage important : sept ans après la catastrophe de Fukushima, en 2011, le Japon s'apprête à reprendre vigoureusement le chemin du nucléaire.

Mardi, le gouvernement de Shinzo Abe a approuvé un « plan énergétique » qui vise à porter la part d'électricité d'origine nucléaire de 20 % à 22 % à l'horizon 2030. Cette proportion s'élevait à environ 30 % avant Fukushima, et à seulement 2 % à la fin 2017. Sur les cinquante-quatre réacteurs du pays, seuls neuf produisent actuellement de l'électricité.

Dans le même cadre, le pays s'engage à augmenter de façon significative le poids des énergies renouvelables, qui devront atteindre de 22 % à 24 % du « mix » électrique à la même échéance – contre 15 % aujourd'hui. Le charbon, le pétrole et le gaz resteront toutefois majoritaires dans la production d'électricité, à 56 %.

Depuis Fukushima et la mise à l'arrêt du parc nucléaire japonais, le pays a fait exploser ses émissions de gaz à effet de serre, en produisant massivement son électricité à partir de charbon et de gaz. Le Japon est ainsi le premier importateur mondial de gaz naturel liquéfié, notamment depuis le Qatar. Alors qu'au moment des accords de Kyoto,

en 1990, il se trouvait en pointe dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'Archipel apparaît aujourd'hui comme l'un des plus mauvais élèves parmi les pays développés.

Dans son nouveau plan, le pays s'engage à réduire de 80 % ses émissions de gaz à effet de serre entre 2013 et 2050, ce qui impose des efforts massifs. Le gouvernement considère que le nucléaire, qui n'émet pas de CO₂, est « une ressource indispensable » aux côtés des énergies renouvelables.

Un sujet encore controversé

Le précédent gouvernement avait pris l'engagement de fermer l'ensemble des centrales du pays d'ici à 2039. Mais le premier ministre, Shinzo Abe, partisan de longue date de l'énergie nucléaire, a affirmé sa volonté de remettre sur pied la filière.

Le sujet reste très controversé dans le pays, y compris au sein du parti au pouvoir. La sortie du nucléaire est défendue par plusieurs anciens premiers ministres, Junichiro Koizumi – mentor de Shinzo Abe –, Morihiro Hosokawa ou encore Naoto Kan, qui dirigeait le gouvernement au moment de la catastrophe de 2011.

Si le « plan énergétique » ne mentionne pas directement la construction de nouvelles centrales, des experts jugent que cela sera indispensable pour atteindre l'objectif des 20 % à 22 % en 2030. Il faudra non seulement relancer plus de réacteurs, mais aussi en construire de nouveaux. ■

NABIL WAKIM

LES CHIFFRES

65 %

C'est la proportion du chiffre d'affaires du Coq sportif réalisé avec les modèles de chaussures. Les lignes d'habillement représentent 35 % des ventes.

9 %

C'est la croissance du chiffre d'affaires en 2017 par rapport à 2016. Il a atteint alors 118 millions d'euros, la marque renouant la même année avec les bénéfices.

10

C'est le nombre de boutiques à son enseigne ouvertes par le Coq sportif depuis son rachat par le suisse Airesis en 2005, dont trois à Paris.

China Mobile « non grata » aux Etats-Unis

L'administration Trump veut bloquer l'accès de l'opérateur chinois au marché américain

SAN FRANCISCO - correspondance

Comme ZTE et Huawei, autres entreprises chinoises, China Mobile n'est pas la bienvenue aux Etats-Unis. En pleine guerre commerciale avec Pékin, l'administration Trump s'est prononcée, lundi 2 juillet, contre l'entrée sur le marché américain du premier opérateur mobile chinois, invoquant des « risques accrus pour la sécurité nationale ». Cette annonce intervient à quatre jours de l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane sur une partie des importations américaines en provenance de Chine.

China Mobile avait déposé une demande de licence en 2011 auprès de la Federal Communications Commission (FCC), le gendarme américain des télécoms. Sa requête était jusqu'à présent restée sans réponse. Sept ans plus tard, le département américain du commerce recommande au régulateur de la rejeter. « Après des consultations approfondies avec China Mobile, nos inquiétudes n'ont pas pu être levées », justifie David Redl, en charge des télécoms et de l'information.

L'opérateur, qui a dépassé en mai le cap des 900 millions d'abonnés, assurait ne pas vouloir lancer une offre mobile aux Etats-Unis. Il ne visait que le marché des communications internationales, afin d'assurer l'interconnexion entre les réseaux domestiques et étrangers. « Les communications des agences gouvernementales

auraient pu transiter par China Mobile, même si ces agences n'étaient pas clientes », souligne le ministère. Son arrivée aux Etats-Unis aurait provoqué « un risque important et inacceptable d'augmentation de la collecte d'informations sur des cibles américaines ».

Dans son avis de 17 pages, le département du commerce rappelle que le groupe télécoms est détenu à 74 % par le gouvernement chinois. Et qu'il est donc « soumis à l'exploitation, à l'influence et au contrôle » de Pékin. « La capacité du gouvernement chinois à surveiller, à dégrader et à perturber les communications du gouvernement américain aurait été accrue », dit Washington, qui met en avant une potentielle hausse de l'espionnage industriel visant les entreprises américaines.

« Mentalité de guerre froide »

L'administration assure également qu'elle n'aurait pas pu « travailler efficacement avec China Mobile pour identifier et perturber des activités illégales, comme les intrusions informatiques, ou pour faciliter les investigations ». Enfin, elle note que l'opérateur aurait pu étendre ses activités après avoir obtenu sa licence, par exemple en lançant des forfaits mobiles, ce qui aurait décuplé les risques pour la sécurité nationale.

Pour le ministère chinois des affaires étrangères, l'avis du département du commerce constitue une nouvelle illustration d'une « mentalité de guerre froide ». « Les Etats-Unis devraient arrêter les

spéculations sans fondement et la répression intentionnelle contre les entreprises chinoises », a estimé un porte-parole. Les deux premières puissances économiques mondiales sont actuellement engagées dans des discussions de dernière minute pour éviter une nouvelle escalade dans la guerre commerciale déclenchée en début d'année par le président Donald Trump.

Vendredi 6 juillet, les Etats-Unis doivent instaurer des droits de douanes de 25 % sur plus de 800 produits fabriqués en Chine, représentant 34 milliards de dollars (29 milliards d'euros) d'importations par an. Une seconde salve, portant sur 16 milliards de dollars, est prévue, mais la date n'est pas encore fixée. Pékin s'est dit prêt à riposter pour des montants similaires, visant notamment les produits agricoles, comme le soja.

M. Trump menace désormais d'imposer au total des droits de douanes supplémentaires sur

Washington invoque des « risques accrus pour la sécurité nationale »

450 milliards de dollars d'importations. Au-delà, Washington tente de limiter l'influence des entreprises chinoises dans le secteur technologique. En mars, il s'était prononcé contre le rachat du fabricant de puces Qualcomm par son concurrent Broadcom, redoutant un abandon des investissements dans la 5G, le futur réseau Internet mobile.

Le mois suivant, les Etats-Unis avaient interdit aux sociétés américaines de vendre des composants à ZTE pour une durée de sept ans, en raison d'une violation de l'embargo sur l'Iran et la Corée du Nord. Ces sanctions menaçaient

l'avenir du fabricant chinois de smartphones et de composants de réseaux. L'administration Trump avait fait marche arrière en juin, en échange d'une amende de 1,3 milliard de dollars et de changements dans la direction. Mardi, ZTE a été autorisé à reprendre une partie de ses activités aux Etats-Unis.

En janvier, le Congrès américain avait fait pression sur le groupe de télécoms AT&T pour qu'il renonce à commercialiser les smartphones de Huawei. Trois mois plus tard, la FCC avait adopté un projet de réglementation interdisant à l'Etat de subventionner des opérateurs utilisant des équipements de réseau fournis par Huawei et ZTE. En outre, la Maison Blanche menaçait d'imposer de nouvelles règles pour limiter les investissements chinois dans les entreprises américaines, en particulier dans le secteur technologique. Elle soutient depuis un projet de loi moins restrictif au Congrès. ■

JÉRÔME MARIN

BLANCHIMENT
Cinq pays créent un groupe de coopération contre l'évasion fiscale
Les organismes fiscaux des Etats-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, de l'Australie et des Pays-Bas, ont annoncé mardi 3 juillet la création d'un groupe conjoint de coopération et d'échange de données pour lutter contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent à l'échelle internationale et transnationale. Appelé « Joints Chiefs of Global Tax Enforcement » (J5), il vise à faciliter les poursuites contre « les personnes qui facilitent les délits d'ordre fiscal à l'étranger ». – (AFP)

DISPARITION
Tourisme: décès de Wang Jian, président de HNA
Wang Jian, cofondateur et président du groupe chinois HNA, est mort, mardi 3 juillet, en France, à la suite d'une chute, a annoncé le conglomérat, actionnaire, entre autres, de Pierre et Vacances. Wang Jian, 57 ans, a fait une chute accidentelle, alors qu'il se trouvait en voyage d'affaires en Provence, a précisé le groupe. – (Reuters.)

A Pékin, l'art de parler de la guerre commerciale

Ne relayez pas les attaques américaines, ne mentionnez pas le plan China 2025 et célébrez les points forts de l'économie chinoise! Tels sont, en substance, les ordres adressés aux médias chinois, dans le contexte de la guerre commerciale avec les Etats-Unis. Alors que l'économie chinoise ralentit, les droits de douane américains commencent à miner la confiance des investisseurs chinois. Depuis plus d'un mois, le renminbi (ou yuan) recule face au dollar et les Bourses chinoises dégringolent: celle de Shanghai est à son niveau le plus bas depuis février 2016. Les instructions officielles à la presse témoignent de l'inquiétude des autorités, alors que les nuages économiques s'accumulent.

Les médias chinois reçoivent quotidiennement des instructions de la part des responsables de la censure, précisant les sujets interdits, ceux à traiter à minima et ceux à mettre en avant. Certains bulletins ont l'objet de fuites dans les médias étrangers, notamment à travers *China Digital Times*. Dans un article du 29 juin, ce site spécialisé dans le suivi de la censure en Chine

détaille les dernières consignes pour la couverture de la guerre commerciale sino-américaine.

Les médias auront bientôt des éléments de langage à disposition, annonce le document: « La Commission de régulation des marchés boursiers organisera bientôt une réunion d'experts pour stabiliser les attentes des marchés. » Un autre point détaille la stratégie en cours avec une surprenante précision: « Nous avons arrêté de négocier pour le moment. Nous répondons du tac au tac par des

mesures appropriées, tenons l'opinion publique à un bon niveau, sans faire monter la tension... Nous frappons avec attention et précision, en essayant de séparer les différents groupes aux Etats-Unis. Le conflit commercial est vraiment une guerre contre l'émergence de la Chine. » Plus loin, le document en appelle à la dignité des médias: « N'attaquez pas la vulgarité de Donald Trump, n'en faites pas une guerre d'insultes. »

Dans un chapitre à part, le document précise: « Soulignez les éléments positifs pour l'économie chinoise, qui montrent les possibilités d'un progrès régulier. Rappel: n'utilisez plus "Made in China 2025" ou il y aura des conséquences ». Le plan Made in China 2025 est au centre des critiques américaines contre les pratiques anticoncurrentielles chinoises. Ce vaste programme, assorti de subventions, vise à faire de la Chine un poids lourd des hautes technologies, dans plusieurs secteurs comme la voiture électrique, les robots industriels et l'intelligence artificielle. L'agence officielle Chine nouvelle a mentionné plus de 140 fois le plan Made in China 2025 entre janvier et mai, mais pas une seule depuis le 5 juin, selon les calculs de l'agence Reuters. Histoire, sans doute, de faire oublier au reste du monde les sujets qui fâchent... ■

SIMON LEPLÂTRE (SHANGHAÏ, CORRESPONDANCE)



SMART CITIES LES PRIX DE L'INNOVATION Le Monde

À l'occasion de la remise des prix internationaux Le Monde-Smart Cities à Singapour, Le Monde organise une matinée de conférences sur le thème :

EVALUER LES VILLES, AU DELÀ DU MARKETING

11.07.18
SINGAPOUR

8h30 - 13h à Marina Bay Sands
Dans le cadre du World Cities Summit

Informations et inscription gratuite sur :
<https://lemondocities-singapore.eventbrite.fr>

Partenaire principal



Partenaires



Partenaire institutionnel



Malades de productivité

Et si la rationalité économique ne tenait plus sa promesse? Malgré le développement de nouvelles technologies et organisations, le travail devient plus stressant, intense et dénué de sens. «Il y a un écart croissant entre notre foi dans le progrès par le développement de nos connaissances et de la technologie et le monde dans lequel nous vivons», constate Mireille Bruyère dans *L'Insoutenable Productivité du travail*. Mais pourquoi voulons-nous toujours plus de rationalité et de productivité?

«Nous sommes malades de productivité. Non pas que la productivité au travail soit toujours mauvaise, mais parce qu'elle a atteint un niveau si élevé que tenter encore de l'accroître est devenu insoutenable. Or, la productivité est un concept qui n'a de sens économique que lorsqu'elle s'accroît. C'est de cela que nous sommes malades», tranche la maîtresse de conférences en économie à l'université de Toulouse-II Jean-Jaurès.

L'auteure retrace l'histoire économique et politique de la productivité, et analyse son ralentissement dans les années 1980. «Les politiques économiques des Etats et la financiarisation des entreprises sont une tentative non pas de retrouver la croissance économique, mais de trouver d'autres manières de développer encore leur puissance au-delà du ralentissement de la productivité et de la croissance.»

Le résultat, c'est une société hyperrationnelle, peuplée d'une



L'INSOUTENABLE PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL
de Mireille Bruyère
éd. Le Bord de l'eau,
188 p., 16 euros

multitude de solitudes connectées. Elle émerge déjà par une individualisation des droits sociaux, qui «encourage une autonomie complète des institutions du capital pour organiser et orienter le travail dans des conditions de plus en plus inhumaines pour des finalités productives écologiquement dangereuses et socialement inutiles».

L'ouvrage ne comporte pas de catalogue de mesures politiques pour sortir de l'impasse: l'auteure souhaite plutôt «contribuer à penser ce qui nous aliène». Car la domination économique s'appuie aussi sur notre propre aliénation, à l'idée d'un «indépassable et nécessaire accroissement de la productivité comme signe de notre propre puissance».

Pour remettre en question l'économie comme savoir central de nos sociétés, les chapitres de l'ouvrage commencent par décrire les phénomènes sociaux ou historiques pour finir par leurs déclinaisons en termes économiques. «L'économie est alors une traduction, une conséquence de nos désirs, de nos représentations et de nos institutions, et non la cause.» ■

MARGHERITA NASI

Swiss Life a testé le management horizontal

Il y a quatre ans, l'assureur a fait le pari de la transversalité pour gagner en efficacité

Dans les lumineux bureaux de Swiss Life France à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), s'est réunie, mercredi 20 juin, une équipe de salariés apparemment disparate: un actuariaire vie, un informaticien, un ingénieur de données (data scientist) et la manager du département des données, Cynthia Traoré, 34 ans. Il s'agit en fait de quatre représentants d'une communauté d'une vingtaine de personnes créée il y a trois ans pour mettre en œuvre une nouvelle forme d'organisation du travail transversale dans cette société d'assurance de plus de 2 000 salariés. Résultat? Après trente mois d'expérimentation, l'entreprise estime avoir multiplié par six son niveau de détection de la fraude à l'assurance.

A son arrivée dans l'entreprise il y a dix ans, en 2008, le PDG de Swiss Life France, Charles Relecom, savait qu'«avant de penser digitalisation, il fallait organiser la transversalité. Car si la transformation numérique permet de changer le rythme de l'entreprise, il allait falloir intégrer la complexité des processus de décision dans le système informatisé, dès sa conception». Pour organiser la transversalité des équipes, dans le respect des métiers, l'entreprise a créé depuis 2014 des communautés de travail par thème: sur les données, les processus, la conception et l'adaptation.

La communauté des données a été la deuxième communauté après celle des projets. Elle compte un quart de femmes et sa



NINI LA CAILLE

moyenne d'âge est de 35 ans, contre 44 ans pour l'effectif total du groupe. Créée en décembre 2015, elle réunit un représentant de chaque métier (actuariat, informatique, etc.) et de chaque direction (fraude, gouvernance des données, etc.), «pour entendre tous les besoins et permettre une remontée directe, en temps réel, des innovations au comité exécutif», précise Cynthia Traoré.

Un algorithme qui «vit»

«L'importance du rôle de la communauté est très visible, car en ayant intégré tous les métiers, dont l'informatique, la conception des projets, le langage et les objectifs sont communs, ce qui évite les coûteuses incompatibilités techniques», affirme Christian Phan-Trong, 50 ans, directeur de l'architecture informatique. Dans une organisation classique, la direction informatique fait ses projets, tandis que les directions métiers ont des idées. La communauté crée des synergies, qui apportent une meilleure compréhension de l'entreprise et permettent d'avancer des idées plus pertinentes.»

Les idées des salariés sont entendues et les gains de temps et de valeur ajoutée des projets sont évalués avant leur mise en œuvre. La prise de décision horizontale s'organise en six étapes: l'identification des besoins des métiers, où chaque salarié peut adresser ses idées; la sélection des projets qui répondent à la stratégie (par exemple, la détection de la fraude); l'évaluation de la valeur ajoutée, en comparant, par exemple, la probabilité de suspicion des clients révélée par l'algorithme test avec les fraudeurs identifiés; la phase pilote; l'industrialisation; et enfin, l'exploitation opérationnelle, sorte de service après-vente où le directeur de la fraude fait remonter ses retours d'expérience à la communauté pour actualiser l'algorithme. «L'algorithme vit, souligne Christian Phan-Trong. Il n'est pas auto-apprenant mais grâce à la communauté, l'actuaire peut l'amender lui-même.»

La transversalité ne s'est pas faite en un jour. Dans un premier temps, «il a fallu convaincre les salariés de travailler ensemble. Au

début, ils avaient l'impression de perdre leur temps, persuadés qu'ils étaient plus efficaces tout seuls», raconte Charles Relecom. La hiérarchie a été ensuite réduite. Ce n'est pas pour autant l'holocratie théorisée par l'entrepreneur américain Brian Robertson, qui confie le pouvoir de décision aux salariés. Il s'agit plutôt d'un management délégué aux experts, qui constituent un groupe non hiérarchique comprenant des représentants de chaque direction. La communauté agit en tant qu'incubateur, puis diffuse la culture de l'innovation dans l'entreprise.

Tous les trois mois, les membres de la communauté participent à des ateliers de formation pour s'entraîner à coder sur un cas d'école. «Chacun peut intervenir sur l'usage qui est fait des données et apprend à modifier l'algorithme», explique Hugo Cavallera, 27 ans, qui dirige ces master class. Cet ingénieur fait partie des jeunes recrutés pour transformer l'organisation. «Mon premier jour était le jour du lancement de la communauté», sourit-il. ■

ANNE RODIER

CIRCUIT AU LIBAN ET EN JORDANIE

Le Monde

Du 8 au 15 ou 19 novembre 2018

L'exception libanaise



À partir de 2 500 €

En compagnie de :

• **Alain Frachon** : après dix ans à l'AFP, il entre au *Monde* comme correspondant, chef du service étranger, rédacteur en chef, directeur de la rédaction et depuis 2011, éditorialiste de politique étrangère.

• **Jean-Claude Guillebaud** : ancien journaliste au *Monde*, éditeur et écrivain, aujourd'hui chroniqueur à *La Vie* et à *L'Obs*, il a publié de nombreux essais sur les mutations du monde.

De nombreuses rencontres et conférences sont également prévues sur place.

Votre itinéraire :

Beyrouth – Tyr (Sour) – Sidon (Saïda) – Baalbeck Anjar – Beit Ed Dine – Byblos – La vallée de la Qadisha Bécharré – La vallée des Cédres – Beyrouth
Prolongez votre séjour en Jordanie : Pétra et le désert du Wadi Rum

Demandez la **documentation gratuite**

par téléphone au **01 53 63 86 53**

par mail à : **lemonde@lesmaisonsduvoyage.com**

par courrier, en retournant le bon ci-dessous, à :

Les Maisons du voyage – 82, rue Bonaparte – 75006 Paris

Je désire recevoir gratuitement, sans engagement, la documentation détaillée du voyage au Liban proposé par *Le Monde*. Je joins les adresses de mes amis intéressés sur papier libre.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Tél. LeMde 140x215

Courriel.....@.....

Je souhaite être informé(e) des offres du *Monde*

Je souhaite être informé(e) des offres des partenaires du *Monde*

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données vous concernant.

Francis Kessler
Maître de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

QUESTION DE DROIT SOCIAL

Les pièges de la prime d'objectifs

Les primes sont des compléments de rémunération. Elles peuvent avoir une périodicité variable. Si certaines primes sont de pures libéralités de l'employeur, on parle de «prime bénévole», d'autres sont obligatoires. Elles peuvent être prévues par le contrat de travail et/ou par un accord collectif ou encore dans le cadre d'un engagement unilatéral de l'employeur. Certaines primes sont aussi soumises à conditions.

Tel est le cas de la prime d'objectifs (ou de résultats ou de performance), individuelle ou collective, qui, comme son nom l'indique, est un supplément de salaire versé en contrepartie de la réalisation d'objectifs par un salarié ou une équipe, voire par tout l'effectif d'un établissement ou d'une entreprise. Ces primes ne sont plus réservées aux seules fonctions commerciales. Considérées comme un puissant levier de motivation, elles représentent actuellement le tiers du montant total des primes versées aux salariés.

Mais au moment de la rupture du contrat de travail d'un salarié, de nombreux litiges sont apparus sur les décomptes subsidiaires des rémunérations dues, en fonction de ces primes d'objectifs. Les décisions de justice, qui en ont résulté, ont façonné les règles à respecter pour éviter les déconvenues, côté employeur, comme côté salarié.

Ainsi, cette rémunération variable ne peut pas faire l'objet d'un seul accord verbal, elle doit nécessairement être

écrite. La Cour de cassation a précisé que l'employeur doit communiquer au salarié les objectifs à atteindre, les conditions de calcul vérifiables, ainsi que la période de référence sur laquelle ces objectifs sont calculés et cela en début d'exercice et en langue française.

Les tribunaux considèrent que lorsque le contrat de travail stipule que les objectifs sont fixés par accord entre les parties, le non-respect d'objectifs fixés unilatéralement par l'employeur ne peut constituer un motif réel et sérieux de licenciement.

Le non-respect d'objectifs par le salarié ne peut pas non plus justifier un licenciement, s'ils sont «irréalisables» ou «non réalistes» et «incompatibles avec le marché». Une clause d'objectifs implique que le salarié ait les moyens d'atteindre lesdits objectifs.

La sanction est sévère: la non-réalisation des objectifs ne peut être opposée au salarié, le salarié peut réclamer à l'employeur l'intégralité de la rémunération variable promise. En 2016, la Cour de cassation a même admis que de tels objectifs étaient des manquements suffisamment graves de l'employeur à son obligation d'exécuter de bonne foi le contrat de travail pour empêcher la poursuite de celui-ci et prononcer la résiliation à ses torts.

Il convient, en conséquence, d'être particulièrement vigilant lors de la rédaction et de la mise en œuvre, année après année, d'une prime de résultats. ■

Le baromètre du risque bancaire reste faussé

Les critères de surveillance du risque systémique des banques mondiales favorisent les établissements américains, dénoncent deux économistes spécialistes de la finance

Par Christophe Hurlin et Christophe Pérignon

L'annonce, le 28 juin, de l'échec de la filiale américaine de la banque allemande Deutsche Bank à la deuxième phase des tests de résistance annuels de la Réserve fédérale américaine, montre que la question de la capitalisation des grands groupes bancaires reste d'une brûlante actualité. Dix ans après la crise financière et la faillite de la banque Lehman Brothers, le défaut d'une banque « systémique » reste au cœur des préoccupations des régulateurs bancaires internationaux.

En septembre 2009, à Pittsburgh (Pennsylvanie), le G20 avait annoncé avec fracas sa décision de recadrer la finance mondiale. Les politiques ne voulaient plus avoir à choisir entre recapitaliser à coups de fonds publics les mégainstitutions financières fragilisées par d'abysmales pertes (comme l'assureur américain AIG) ou les laisser faire faillite (comme la banque Lehman Brothers). Une action forte et coordonnée à l'échelle mondiale était requise de toute urgence. Une des décisions majeures avait été de donner mandat au Conseil de stabilité financière d'identifier les institutions financières qui contribuent le plus au risque du système financier et de les forcer à accroître leur niveau de capital réglementaire. Comme ce dernier permet d'absorber les pertes, les banques deviendraient mécaniquement plus résilientes et les

IL EXISTE UNE SOLUTION, À LA FOIS INTUITIVE ET OPÉRATIONNELLE, PERMETTANT DE CORRIGER LES FAIBLESSES DE LA MÉTHODE ACTUELLE

risques de faillite et de recapitalisation par l'Etat s'amenuiseraient.

La méthodologie utilisée depuis 2011 afin d'identifier les banques dites systémiques est à la fois simple et intuitive. Le score d'une banque est déterminé en agrégeant cinq indicateurs capturant différentes facettes de sa contribution au risque du système : sa taille, son interconnexion avec les autres banques, sa substituabilité (c'est-à-dire la facilité de transférer l'activité d'une banque défaillante à une autre institution), l'importance de ses activités internationales ainsi que le niveau de complexité de ses activités. Sur la base de ces scores, les banques sont alors réparties en deux groupes : celles dont le score est supérieur à 130, qui sont systémiques, et celles qui ne le sont pas (leur score est inférieur à 130). Pour les banques systémiques, la surcharge de capital réglementaire est très importante, et elle augmente avec le score de risque systémique. Par exemple, JP Morgan Chase, numéro un de la liste en 2017 avec un score de 468, doit accroître son capital réglementaire d'environ 30 milliards de dollars – les 30 milliards (25,75 milliards d'euros) correspondant à 2,5 % des actifs ajustés au risque de la banque. BNP Paribas, en 6^e place avec son score de 312, se voit imposer une charge additionnelle de capital d'environ 10 milliards d'euros, soit 1,5 % de son actif total ajusté au risque.

INDICATEUR DE SUBSTITUABILITÉ

Mais la méthode actuelle a ses limites. Alors qu'elle prétend accorder la même importance à toutes les sources de risques, la méthode biaise mécaniquement les scores vers les risques qui ont le plus de variabilité entre banques. Par voie de conséquence, les autres sources de risques ne contribuent que peu au score final. A titre d'exemple, prenons des élèves à classer entre « bons » et « moins bons » en fonction de la moyenne de leurs notes dans cinq disciplines : pour les quatre premières, les notes des élèves sont concentrées entre 8 et 12, et pour la dernière, disons les mathématiques, les notes s'étalent de façon homogène entre 0 et 20. Dans une telle configuration, la note de mathématiques va avoir un impact déterminant sur le classement des élèves. Dans le cas du *scoring* bancaire, c'est l'indicateur de substituabilité qui joue le rôle des mathématiques, et ce sont les gigantesques banques américaines en charge de la gestion des titres financiers à l'échelle de la planète (les *custodian banks* que sont JP Morgan Chase, Citigroup, Bank of New York Mellon et

State Street) qui jouent les têtes de classe en maths.

Afin de limiter ce biais statistique, les régulateurs bancaires ont décidé de plafonner la valeur de l'indicateur de substituabilité. Mais, une fois le seuil atteint, la banque n'a donc plus aucun intérêt à réduire son risque, et pourrait même être incitée à... l'augmenter, car ceci n'aurait aucun impact sur ses exigences de capital ! Afin de continuer à filer la métaphore, nous pourrions dire que les banques se retrouvent dans la situation d'un automobiliste à qui la police dirait : « *Nous vous mettrons une amende si vous conduisez à plus de 80 km/h, et le montant de l'amende augmentera en fonction de votre vitesse. En revanche, l'amende sera la même pour toute vitesse au-dessus de 120 km/h.* » Il est aisé d'imaginer l'impact d'une telle réglementation sur le nombre de grands excès de vitesse.

Malgré les nombreux témoignages, oraux et écrits, des auteurs de cette tribune auprès des régulateurs bancaires internationaux, et la reconnaissance du problème dans un rapport de la Banque des règlements internationaux (« Global Systemically Important Banks. Revised Assessment Framework », mars 2017), la méthode de *scoring* du risque systémique reste inchangée. Ce statu quo est d'autant plus incompréhensible qu'il existe une solution, à la fois intuitive et opérationnelle, permettant de corriger les faiblesses de la méthode actuelle, qui consiste à standardiser chaque indicateur de risque par sa volatilité avant de les agréger (« Pitfalls in Systemic-Risk Scoring », Sylvain Benoit, Christophe Hurlin et Christophe Pérignon, *Journal of Financial Intermediation*, à paraître).

L'exemple du risque systémique reste pourtant assez symptomatique du débat actuel sur la réglementation bancaire, où les arguments des universalitaires sont trop souvent balayés par des considérations politiques ou un lobbying efficace. Les régulateurs bancaires font trop souvent preuve de schizophrénie en tentant à la fois d'accroître la stabilité financière globale et de protéger leurs fleurons bancaires nationaux. Et à ce jeu également, ce sont les Américains les plus forts. ■

Christophe Hurlin est directeur du Laboratoire d'économie à l'université d'Orléans
Christophe Pérignon est directeur de la recherche de HEC Paris

« Nous, créateurs, sommes menacés de disparition »

Plus de 70 artistes se mobilisent pour défendre le droit de tous les auteurs à une juste rémunération quand leurs œuvres sont diffusées sur Internet, avant le vote, jeudi 5 juillet, d'une directive par le Parlement européen

Collectif

La création ne devrait pas être un sujet d'opposition, elle est au contraire un trait d'union, un synonyme d'aspirations et d'opportunités pour tous les citoyens.

En tant qu'artistes, nous sommes très choqués de voir aujourd'hui qu'un texte sur le droit d'auteur en Europe, qui prévoit notamment une plus grande protection des créateurs sur Internet, fasse l'objet d'une campagne de désinformation au service des grandes puissances du numérique. Une campagne qui répand l'idée que ce texte met en péril l'exercice des libertés fondamentales sur Internet.

Evidemment, tout cela est faux ! L'objectif de cette nouvelle directive n'est pas d'imposer un filtrage ou une quelconque censure sur Internet, mais au contraire de permettre de mieux identifier les œuvres diffusées sur les plates-formes numériques et de rémunérer leurs auteurs. Ces puissants acteurs économiques du numérique sont aujourd'hui des diffuseurs comme les autres, des partenaires essentiels comme les autres et, à ce titre, doivent être responsables comme les autres.

ÊTRE ARTISTE EST UN MÉTIER

Définir un cadre juridique pour trouver un meilleur équilibre entre nous n'est donc pas un acte liberticide, bien au contraire. Nous sommes les petits du numérique, ils sont les géants ! La régulation ne restreint ni l'innovation ni la liberté, mais c'est une nécessité pour s'assurer que les entreprises se comportent correctement.

Stigmatiser et caricaturer le droit de propriété intellectuelle, présenté comme le privilège de quelques-uns venant museler la liberté d'expression, sert en réalité

les intérêts économiques de ces grands acteurs, les GAFA [Google, Apple, Facebook, Amazon].

Nous, créateurs, demandons seulement que soit trouvé un point d'équilibre entre ces libertés qui, si elles sont reconnues comme fondamentales, sont parfaitement conciliables.

Tout recul sur le combat pour la juste rémunération des créateurs et des artistes, sur les questions de partage de la valeur – car ce que nous créons a de la valeur ! – aura un impact direct et dangereux sur les millions de créateurs qui, en France, en Europe et sur tous les continents, partagent la même aspiration à pouvoir vivre de leur art en toute indépendance.

Notre combat n'est ni ringard ni passéiste : dans notre monde qui devient de plus en plus standardisé, il ouvre la voie aux générations d'artistes qui demain enchantent de leurs œuvres nos oreilles, nos esprits et nos cœurs.

Il est urgent de rappeler qu'être artiste est un métier. Les créateurs ont une place essentielle dans notre société, et leur protection participe du bon fonctionnement de notre démocratie. ■

Abd Al Malik, Admiral T, AIR, Richard Bona, Alain Chamfort, Bruno Coulais, Julien Doré, Yves Duteil, Feu ! Chatterton, Jérôme Commandeur, Thomas Dutronc, Michel Fugain, Françoise Hardy, Ibeyi, Jain, Jean-Jacques Goldman, IAM, Imany, Manu Katché, Kassav', Keren Ann, Maxime Le Forestier, Emily Loizeau, Bruno Mantovani, Jean-Marie Moreau, Oxmo Puccino, Laurent Petitgirard, Renaud, Eric Serra, Alan Stivell.
Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr

Contre l'obsolescence, la réparation programmée

La possibilité et les conseils de réparation des biens d'équipement domestiques doivent être promus par les fabricants, les distributeurs et les pouvoirs publics, plaide Laetitia Vasseur, de l'association Halte à l'obsolescence programmée

Par LAETITIA VASSEUR

En décidant l'obligation de l'affichage de la durabilité des produits pour les fabricants en 2020, le gouvernement a ouvert la brèche. La Commission européenne s'y emploie d'ores et déjà grâce à l'élaboration d'un « indice de réparabilité », sans parler des récents travaux de l'ONU ou dans d'autres pays du monde. Sans attendre d'y être contraintes, certaines entreprises prennent de l'avance. Après Seb et sa promesse de produits réparables pendant dix ans, c'est au tour de Fnac Darty d'annoncer, le 3 juillet, l'opposition d'une « note de réparabilité » sur les ordinateurs vendus dans ses magasins, afin de mieux conseiller ses clients. Mais quels sont les impacts réels de telles annonces ?

Dans environ 80 % des cas, le consommateur achète un nouvel équipement car l'ancien ne fonctionne plus. Un produit coûteux n'est pas toujours

gagé de durabilité, même si c'est globalement mieux que le bas de gamme. Echaudé par des produits décevants dont il a dû se séparer trop tôt, le consommateur ne disposant d'aucune information fait parfois un choix qui paraît rationnel : acheter moins cher pour limiter le risque financier de subir l'obsolescence d'un produit. Résultat, une frustration légitime et une course au moins-disant avec des composants de faible qualité, et une empreinte écologique désastreuse.

AFFICHAGE DE LA DURABILITÉ

La note de réparabilité de Fnac Darty est donc à saluer car elle offre un double intérêt. D'une part, cet affichage apporte au client les moyens de comparer et de mieux choisir. Par exemple, il vaut mieux sélectionner une marque qui s'engage à avoir des pièces détachées standards et la documentation nécessaire permettant d'entretenir et de réparer, plutôt que de devoir racheter un équipement entier dès la pre-

mière panne, une fois que la garantie légale de deux ans est passée. L'intérêt de cette note est de juger la réparabilité par tous, et non pas uniquement par le fabricant ou par ses réparateurs agréés, ce qui contraindrait le client à son bon vouloir. L'indice mériterait d'ailleurs d'être visible directement en magasin, dans le cadre d'une stratégie globale de l'enseigne passant par une meilleure formation des vendeurs.

D'autre part, l'effort de transparence de la part du distributeur pousse les fabricants à s'améliorer sur la conception même des produits pour être bien classés par rapport aux autres. Loin de nuire aux intérêts économiques français, l'allongement de la durée de vie des produits favorise les marques européennes et l'emploi local, en particulier dans le secteur de la réparation et du réemploi.

L'initiative nous alerte aussi sur un point crucial dans le cadre des travaux gouvernementaux actuels relatifs à la mise en œuvre de l'affichage de la durabilité par les fabricants en 2020 : l'Etat doit être garant de l'intérêt général en favorisant la réparation par tous et s'assurer de la transparence des résultats et des protocoles de tests pour permettre une contre-expertise par les distributeurs et la société civile.

IL VAUT MIEUX SÉLECTIONNER UNE MARQUE QUI S'ENGAGE À AVOIR DES PIÈCES DÉTACHÉES ET LA DOCUMENTATION PERMETTANT D'ENTREtenir ET DE RÉPARER, PLUTÔT QUE DE DEVOIR RACHETER

Néanmoins, la note de réparabilité ne répond que partiellement au problème de l'obsolescence programmée. Tout d'abord, faute d'engagement des fabricants, le prix des pièces détachées reste difficile à prédire, limitant l'intérêt d'une réparation certes possible, mais qui peut demeurer trop coûteuse...

PRODUITS FIABLES

De plus, elle omet pour le moment le volet durabilité : or ce que l'on veut, c'est avant tout des produits fiables, qui ne tombent pas en panne précocement ! Pour Fnac Darty, comme pour l'Etat, il s'agit d'être ambitieux et exigeant, en évaluant non seulement la réparabilité, mais aussi la robustesse et la conception, sans oublier les aspects

logiciels, pour donner une indication pertinente et ne pas décevoir les attentes des citoyens.

Ainsi, la note du labo Fnac Darty va dans le bon sens, mais il reste du chemin pour retrouver l'entière confiance des clients et s'inscrire pleinement dans l'économie circulaire. Il s'agit, notamment, de renforcer le volet durabilité et d'élargir cette note à d'autres catégories de produits que les ordinateurs. L'obsolescence accélérée est le symptôme d'une société du prêt à jeter insoutenable, contre laquelle les citoyens, de mieux en mieux organisés, sont bien décidés à se mobiliser. ■

Laetitia Vasseur est cofondatrice et déléguée générale de l'association Halte à l'obsolescence programmée

La science française va devenir plus accessible

Les chercheurs financés sur fonds publics devront publier leurs travaux dans des revues ou des archives en accès libre

M ercredi 4 juillet, à Lille, lors de la conférence annuelle de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber), qui représente 400 établissements nationaux ou universitaires, le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, a lancé une petite révolution. « *La France s'engage pour que les résultats de la recherche scientifique soient ouverts à tous, chercheurs, entreprises et citoyens, sans entrave, sans délai, sans paiement* », proclame le futur plan national « pour la science ouverte ».

Une telle affirmation peut surprendre : pourquoi « ouvrir » un secteur qui, a priori, l'est déjà ? Les chercheurs ne gardent en effet pas secrets leurs travaux, puisque leur carrière passe par la publication dans des revues ayant pignon sur rue, après un contrôle qualité rigoureux. La « fermeture » tient, elle, au fait que ces journaux sont pour la plupart accessibles sur abonnements, au prix souvent chers et inflationnistes. Liber estime d'ailleurs que les hausses atteignent, ces dernières années, 8 % par an. Des prix qui soulèvent régulièrement des protestations et qui freinent l'accès à la connaissance.

2 millions d'articles publiés par an

Sans que le plan n'y fasse explicitement référence, ce qui est visé est bien l'hégémonie des entreprises de l'édition scientifique, un marché mondial estimé à une trentaine de milliards d'euros pour plus de deux millions d'articles publiés chaque année. Le plus important éditeur, Elsevier, a encore délogé, en 2017, une marge de plus de 36 % et 1 milliard d'euros de bénéfices.

En France, où les dépenses d'abonnements s'élèvent à quelque 100 millions d'euros par an, les négociations, après avoir échoué en début d'année, reprennent avec l'un des autres grands éditeurs, Springer Nature. En réponse, un mouvement

d'« ouverture » s'est levé, pour rendre accessible gratuitement les articles de recherche, voire les codes informatiques ou les données expérimentales.

Pour « ouvrir » leurs travaux, les chercheurs ont deux principaux choix. Soit ils s'adressent à des revues dites « en accès libre » (« open access »), soit ils déposent une version numérique de leur article sur des sites dits de « dépôts d'archives », comme HAL en France.

Dans le premier cas, l'éditeur, qui rend gratuit la lecture de l'article, peut demander des frais de publication (de quelques centaines d'euros à plusieurs milliers). Moins de 30 % des éditeurs le feraient, selon le document résumant le plan ministériel. Les autres sont soutenus financièrement par des sociétés savantes ou des universités.

Pour la seconde solution, la loi numérique de 2016 autorise le dépôt dans des archives ouvertes, même si l'article scientifique a été publié dans un journal à abonnement, mais six à douze mois après la parution.

Le futur plan national, à hauteur de 5,4 millions d'euros la première année, puis 3,4 millions ensuite, va beaucoup plus loin. Il rendra « obligatoire la publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées par appels d'offres sur fonds publics ». Idem pour les « données de recherche ». « *Nous pouvons, à terme, atteindre 100 % de publications scientifiques françaises en accès ouvert* », espère la ministre.

Jusqu'à présent, cette obligation était rare. Les Pays-Bas, des universités (Harvard aux États-Unis), des organismes de recherche (Institut national de recherche en informatique et en automatique sur les sciences du numérique en France), ou des communautés comme la physique des particules ou l'astronomie avaient adopté ce principe de l'accès ouvert. D'autres avaient rusé. En Belgique, l'université de Liège a convaincu ses chercheurs de déposer

Le plan ministériel vise l'hégémonie des entreprises de l'édition scientifique

dans l'archive locale, en décidant que seuls ces articles serviraient à l'évaluation des carrières. L'université d'Aix-Marseille accorde 25 % de moyens supplémentaires pour les équipes ayant mis toute leur production dans l'archive HAL, qui, d'ailleurs, recevra une aide technique avec le plan ministériel. Désormais, 68 % de la production de l'université est accessible gratuitement.

« Cela va dans le bon sens »

Avec ces initiatives et après un grand nombre de déclarations de principes, l'open access est en pleine expansion. Le Directory of Open Access Journals, association qui vérifie la qualité de ces journaux, en recense plus de 10 000. Deux fois moins, cependant, que les bases de données commerciales, sur lesquelles repose l'évaluation des chercheurs et de leurs laboratoires. Une étude, parue en février, estime à 45 % la part des articles en open access. D'autres études ont montré que les articles sous ce régime sont plus cités que ceux « fermés », derrière la barrière de la souscription.

« *Cela va dans le bon sens, mais l'obligation est restreinte aux études financées sur appels d'offres, ce qui ne couvre pas toutes les recherches* », corrige Benoît Kloekner, professeur de mathématiques à l'université Paris-Est Créteil. Il salue néanmoins la création d'un fonds de 2 millions d'euros pour soutenir l'innovation dans ce secteur : nouveaux journaux, systèmes plus ouverts d'évaluation des articles... « *C'est un outil majeur pour changer l'équilibre entre les mastodontes de l'édition et des petites initiati-*

LES DATES

AOÛT 1991

Lancement du premier dépôt d'articles en prépublication et libres d'accès, arXiv.org, à l'université de Cornell, dans l'Etat de New York, aux États-Unis.

FÉVRIER 2002

L'initiative de Budapest pour l'open access, veut « *effacer les barrières d'accès à la littérature scientifique pour accélérer la recherche, enrichir l'éducation, partager les connaissances entre riches et pauvres* ».

2011

Lancement de Sci-Hub, un site de téléchargement illégal d'articles de recherche, utilisés par des pays en voie de développement, mais également par des plus riches.

OCTOBRE 2017

Appel de Jussieu plaidant pour une bibliodiversité, c'est-à-dire une coexistence de plusieurs modèles économiques pour diffuser la connaissance.

ves », ajoute le chercheur, lui-même actif dans ce rééquilibrage.

Le plan, qui ne nécessitera pas de procédure législative ou réglementaire, sera piloté par un comité pour la science ouverte de 200 experts. Il met également l'accent sur la formation des doctorants à ces notions de science ouverte et sur la nécessité de nommer des administrateurs des données. Il restera tout de même à créer, ce qui n'existe pas au niveau national, des infrastructures pour stocker, gérer et rendre accessibles les données de la recherche. ■

DAVID LAROUSERIE

Bouygues Telecom lance une expérimentation de la 5G à Bordeaux

Le déploiement du réseau dépendra des modalités d'attribution des fréquences

D ans le Musée d'art contemporain de Bordeaux, deux conducteurs, les yeux rivés sur des écrans, guident des voitures télécommandées qui s'affrontent à une dizaine de kilomètres de là, à Mérignac (Gironde). À gauche, l'image est nette, précise, rapide : le pilote bénéficie d'une connexion 5G. À droite, elle est plus floue, le défilé plus lent, moins fluide : son concurrent utilise la 4G. Même si le véhicule en 5G évite de peu l'embarquée, la démonstration est parlante quant au potentiel de la prochaine norme de téléphonie mobile, qui va accroître sensiblement les débits et offrir aussi une meilleure réactivité.

Mardi 3 juillet, Bouygues Telecom a lancé son expérimentation en 5G. « *C'est la première réalisée dans les conditions du réel, avec les vrais équipements réseau. Jusqu'à maintenant, les expérimentations restaient dans les laboratoires* », a expliqué Olivier Roussat, le PDG de Bouygues Telecom, faisant aussi référence à Orange et à SFR.

« *La France est dans le peloton de tête en Europe* », s'est-il félicité, répondant indirectement aux reproches de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) sur le peu d'entrain des opérateurs à se lancer sur cette nouvelle technologie. « *Nous faisons ce qu'il faut pour être prêt. Mais on ne peut rien faire sans licence* », a-t-il poursuivi, rappelant que la balle était dans le camp du régulateur des télécoms. Ce dernier a prévu de lancer un appel d'offres sur ces nouvelles fréquences fin 2019 pour une attribution en 2020. Les premiers smartphones, eux, n'arriveront pas dans le commerce avant le premier semestre 2019.

Le déploiement du réseau, même si Bouygues Telecom assure ne pas attendre pour mettre ses antennes au niveau, est soumis aux modalités d'attribution des fréquences. Feront-elles l'objet de coûteuses enchères, comme dans le passé ? Le gouvernement a prorogé les fréquences actuelles de dix ans, renonçant à

toute manne financière. En échange, les opérateurs ont accepté d'accélérer la couverture de la France en 4G.

Le 27 juin, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la cohésion des territoires, Julien Denormandie, a laissé entendre que ce « *changement de paradigme pourrait être renouvelé* », même si la décision sur le sujet relève du ministère de l'économie. Pas question en tout cas de déstabiliser les comptes de l'entreprise. « *Il n'y aura pas de baisse, mais pas de hausse de nos investissements* », a affirmé Olivier Roussat, rappelant que Bouygues Telecom dépense 1 milliard d'euros par an.

Réparation à distance

D'autant que de nouveaux modèles économiques devront être identifiés. Dans un premier temps, la 5G ne devrait pas changer la vie du grand public, mais servira surtout à désengorger les zones très denses, où la 4G ne suffit plus. Dans ce contexte, difficile de surfacturer ces nouveaux débits. « *Les déploiements iront moins vite que la 4G, car cela est moins attendu par nos clients* », a reconnu Jean-Paul Arzel, le directeur réseau de l'entreprise.

En revanche, l'opérateur espère télécoms développer de nouveaux services pour les entreprises. À Bordeaux, Bouygues Telecom a conclu un partenariat avec Exelus dans la télémédecine. La start-up a mis en place une solution qui permet à un médecin urgentiste de guider à distance les gestes de premier secours d'un ambulancier. La maintenance constitue un autre champ d'application de la 5G, permettant à un technicien de recevoir en direct sur des lunettes de réalité augmentée les informations sur une panne et la façon de la réparer.

Il reste à savoir si les opérateurs télécoms demeureront en première ligne : les industriels pourraient être tentés de demander des fréquences et de développer leurs services en solo. L'une des préoccupations de l'opérateur. ■

SANDRINE CASSINI

« Le Monde » lance un festival à Montréal

Organisée en partenariat avec le journal québécois « Le Devoir », cette manifestation aura lieu le 26 octobre

FESTIVAL

Quotidien francophone d'audience internationale, *Le Monde* a vocation, par le biais de son site Internet et de ses multiples applications, à être lu, beaucoup lu, au-delà de nos frontières. De fait, ces dernières années, nos lecteurs n'ont jamais été aussi nombreux à se tourner vers nos articles depuis l'étranger. En 2017, dans un contexte de très forte actualité, 400 millions de visites, sur un total de 1,8 milliard, proviennent d'autres pays que la France.

Pour des raisons évidentes qui tiennent à la fois à la langue et à nos histoires communes, parmi les zones géographiques auxquelles nous nous intéressons plus particulièrement, figurent les pays francophones. Au premier rang desquels, ceux du continent africain. Depuis maintenant trois ans, la chaîne numérique « *Le Monde Afrique* » fonctionne comme un média francophone et panafricain d'actualité, de reportages, d'analyses et de débats ; une édition africaine du site

Lemonde.fr, s'adressant aussi bien aux ressortissants du continent qu'à ceux de la diaspora.

L'idée de créer un festival au Québec, plus précisément à Montréal, procède de la même logique : aller à la rencontre de lecteurs avec lesquels nous avons un peu plus que la langue en commun ; en toucher de nouveaux, qui, pour l'heure, ne lisent pas encore les contenus du *Monde*, en leur proposant un événement dont la formule a déjà fait ses preuves à Paris : Le Monde Festival.

C'est le succès croissant de notre manifestation parisienne – la prochaine édition aura lieu du 5 au 7 octobre, vous en retrouverez la programmation complète sur notre site – qui nous a donné l'idée de créer sa « petite cousine », au Québec. Non pas tout seul, mais en collaboration étroite avec un journal lui aussi « cousin » du *Monde*, *Le Devoir*.

L'association de notre journal avec ce quotidien vieux de plus d'un siècle – il a été fondé en janvier 1910 par Henri Bourassa – ne date pas d'hier. Déjà du temps d'Hubert Beuve-Méry, il n'était pas rare que certains de nos arti-

cles soient publiés par notre confrère montréalais. Ils continuent à l'être aujourd'hui.

C'est donc à deux que nous avons décidé de créer ce festival qui aura lieu le 26 octobre au Musée des beaux-arts de Montréal, un lieu exceptionnel doté de deux salles de conférences magnifiques, animé, sous la houlette de Nathalie Bondil, par une équipe avec laquelle nous avons été d'emblée en affinité.

Comme à Paris, où la programmation du festival est le fruit de l'imagination et des envies de la rédaction du *Monde*, à Montréal, les équipes du *Devoir* et de notre rédaction ont conçu le programme autour d'une idée directrice : confronter les approches québécoise et française sur des thématiques qui occupent le débat public des deux côtés de l'Atlantique. À titre d'exemple, l'ex-ministre de la justice, Christiane Taubira, la romancière Alice Zeniter, le mathématicien et député LRM Cédric Villani ou encore le politologue Patrick Weil ont ainsi accepté de participer à cette première édition montréalaise aux côtés de nombreuses

personnalités québécoises. Vous retrouverez, dès septembre, l'intégralité de cette programmation sur *Lemonde.fr*.

L'organisation d'une telle manifestation, que nous souhaitons évidemment pérenne, n'aurait pas été possible sans un certain nombre de soutiens. Remercions tout d'abord chaleureusement Christine St-Pierre, ministre des relations internationales et de la francophonie du Québec, qui a spontanément offert de nous aider à mettre en œuvre ce projet. « *Dans notre contexte nord-américain, la coopération avec nos partenaires européens prend une signification toute particulière et présente un caractère à la fois*

Christiane Taubira, Alice Zeniter ou Cédric Villani ont accepté de participer à cette première édition

stratégique et porteur d'un avenir économique et social à fort potentiel, écrit-elle dans un texte publié conjointement par *Le Monde* et *Le Devoir*. *Cela est encore plus vrai avec la France, avec qui non seulement nous entretenons une relation directe, privilégiée et stratégique, mais aussi une volonté de "faire ensemble"*. » Laurence Haguenaer et son équipe du consulat général de France à Québec nous ont d'emblée accompagnés et guidés. Qu'ils en soient, eux aussi, remerciés.

Un certain nombre d'entreprises (Ubisoft, le Sofitel de Montréal...), d'institutions (comme la Caisse des dépôts) et l'université québécoise de Concordia nous ont également apporté leur soutien. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre gratitude. Sans elles, nous n'aurions pas pu mener notre projet à terme. Afin de mieux vous faire découvrir ce territoire « cousin », nous publierons, début octobre, un hors-série du *Monde* consacré au Québec. Lui aussi sera réalisé en collaboration avec nos confrères du *Devoir*. ■

JÉRÔME FENOGLIO, DIRECTEUR DU « MONDE »

MÉDIAS Fabrice Larue, le fondateur de Newen, quitte le groupe

Fabrice Larue quitte Newen, trois ans après le rachat fin 2015 de son groupe de production par TF1. Le diffuseur a annoncé ce changement par communiqué, mardi 3 juillet, en même temps que le rachat des 30 % restant du capital du groupe constitué de sociétés de productions comme CAPA ou TelFrance (*Plus belle la vie, Versailles...*). M. Larue sera remplacé au poste de PDG par Bibiane Godfroid.

Facebook recrute le patron du média allemand Spiegel Online

Facebook a débauché le PDG du puissant média allemand *Spiegel Online*, Jesper Doub, pour diriger une nouvelle équipe européenne chargée spécifiquement des relations du réseau social avec les médias d'information, rapporte le site spécialisé *Ad Age*, mardi 3 juillet. Dans le passé, M. Doub avait souvent critiqué l'attitude de Facebook envers la presse. Son recrutement vise à améliorer les relations de l'entreprise américaine avec les éditeurs européens.

Japonismes 2018

Paris, vitrine de la culture nipponne

De l'ancestral kabuki aux arts numériques, cet événement invite à découvrir toutes les facettes de la création venue de Tokyo



L'acteur de kabuki Shido Nakamura, lors d'une représentation avec la chanteuse virtuelle Hatsune Miku, qui donnera un concert à Paris le 1^{er} décembre.

CARL COURT/GETTY IMAGES

La tour Eiffel illuminée aux lumières du Japon, une œuvre monumentale de Kohei Nawa sous la pyramide du Louvre, des spectacles de bunraku (marionnettes), de gagaku (musique classique traditionnelle), de nô et de kabuki (arts théâtraux), des rétrospectives de cinéma, des expositions consacrées aux œuvres inconnues du peintre Foujita, à l'architecte Tadao Ando... Jusqu'en mars 2019 se tient en France la manifestation Japonismes 2018, une des plus importantes offensives culturelles jamais menées à l'étranger par le Japon.

« Ces derniers temps, je dis aux gens que je connais à Tokyo: "Cette année, si vous voulez voir la culture japonaise, allez donc à Paris" », s'amuse en coulisse Hiroyasu Ando, le patron de la Fondation du Japon, organisme gouvernemental à mi-chemin entre l'Alliance française et la branche culturelle des affaires étrangères. Ancien ambassadeur à Rome, quarante et un ans de diplomatie

au compteur, l'homme a été chargé de cet ambitieux programme dont l'objectif est transparent: à deux ans des Jeux olympiques organisés à Tokyo en 2020, il s'agit de broser un tableau plus ou moins exhaustif – mais surtout attirant – d'une culture encore trop largement méconnue, où 80% du marché de l'art, comme celui de la musique, reste cantonné au territoire national.

Pourquoi la France? « D'abord, parce que nous considérons les Français comme les meilleurs connaisseurs de la culture japonaise », souligne avec une politesse souriante et très diplomatique Hiroyasu Ando. N'est-ce pas grâce à la France qu'au siècle des impressionnistes, le goût pour les estampes japonaises a envahi le monde?

Admiration en retour des Japonais pour la culture française: n'est-ce pas au pied de la tour Eiffel que la Fondation du Japon (au budget de 150 millions d'euros par an, 24 représentations, 800 salariés) possède sa plus importante Maison de la culture? « Pour cette opération ambitieuse,

il fallait une vitrine mondiale: on a examiné toutes les possibilités, New York, Londres, Berlin, Rome, Moscou... », raconte le diplomate. Or Paris, en matière de culture, reste LA caisse de résonance pour le monde entier. »

L'idée et la décision sont venues du sommet de l'Etat, du premier ministre Shinzo Abe lui-même. Avec un prétexte, qui est aussi un symbole: on fête cette année les 160 ans de l'ouverture des relations diplomatiques entre la France et le Japon. Ce qui correspond aussi au 150^e anniversaire de l'ère Meiji, dont l'avènement marqua l'ouverture au monde de l'Archipel après les siècles d'entre-soi économique, politique et culturel de l'ère Edo. Shinzo Abe sera ainsi à Paris le 12 juillet pour inaugurer officiellement les festivités en compagnie du président Emmanuel Macron, qu'il retrouvera le lendemain pour une réunion au sommet (le Japon est le premier investisseur de la zone Asie en France), avant d'assister en sa compagnie au défilé du 14-Juillet.

La religion du soft power a ainsi le mérite de nous faire bénéficier d'une saison japonaise, où l'art contemporain se mêlera à des « trésors nationaux » qui, même dans l'Archipel, sont des opportunités rares, telle la présentation du *Paravent du dieu du vent et du dieu du tonnerre (Fujin Raijin-zu byobu)* exposé au Petit-Palais à Paris, ou les fameux trente rouleaux peints par Ito Jakuchu. Plus de cinquante événements à déchiffrer, où hip-hop (*Triple Bill #1* à la Biennale de la danse de Lyon), théâtre contemporain (avec le Festival d'automne) et technologie (exposition « TeamLab » à La Villette) côtoient la culture zen, la méditation (cérémonie du thé?) et des traditions millénaires. Paradoxes? Uniquement en apparence. Bienvenue au Japon. ■

LAURENT CARPENTIER

Ce supplément a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Japon.

Le Japon déroule ses talents

Entre Tokyo et Osaka, voyage à la rencontre d'artistes, plasticiens, designers et metteurs en scène qui participent à Japonismes 2018. La plupart sont inconnus sous nos latitudes

TOKYO, OSAKA, KYOTO

L'odeur de la terre remonte des maraîchages alentour. Une fraîcheur de printemps enveloppe les vieilles maisons traditionnelles. La porte ouverte d'un hangar vétuste laisse entrevoir un distributeur automatique de laitues pour qui veut s'arrêter là et y glisser quelques yens. Au loin, des deux côtés du fleuve Ujigawa (ou Yodo), dans cette banlieue de Kyoto, les barres d'immeubles déferlent par vagues. Et dans le soir qui tombe, de gros moustiques viennent tarauder un zèbre empaillé.

C'est ici que l'artiste Kohei Nawa a installé son quartier général. Une ancienne fabrique de sandwiches où s'agitent, studieux et silencieux, une trentaine de graphistes, plasticiens, designers et architectes. D'un seul mouvement, l'œil embrasse ce que l'opération « Japonismes 2018 : les âmes en résonance » – qui, jusqu'en mars 2019, va rassembler en France une cinquantaine d'événements prestigieux – voudrait avant tout nous donner à voir : le mariage de la tradition et de la modernité.

Combinaison de travail noire impeccable, décontractée et chic, sandales en tissu stylisées blanc et noir, Kohei Nawa reçoit en son atelier. Autour de lui : sculpteurs passés et à venir ; grands tableaux où, à coups de couleurs géométriques, il interroge les lois de la gravité ; et puis ces cerfs taxidermisés, prisonniers d'une enveloppe de bulles de verre comme d'immenses furoncles transparents et déformants, qui l'ont fait connaître.

« Au début, je n'étais pas vraiment conscient d'être un artiste japonais, mais à force de côtoyer des artistes étrangers, j'ai réalisé que je défendais quelque chose de ma culture », raconte celui qui, il y a encore quelques années, du temps où il participait à l'exposition collective « Bye Bye Kitty!!! », plaçait pour l'universalité.

C'est à cette coqueluche des collectionneurs asiatiques, quasi inconnue en France (l'art contemporain japonais reste à 80 % un marché domestique) que la Fondation du Japon, en partenariat avec le Louvre, a confié l'emblématique tâche d'occuper la Pyramide pendant « Japonismes ». Ce sera *Throne*,

« Comment échapper à la tradition dans un pays où l'héritage culturelle est omniprésent ? »

LOUISE LEMOINE
cinéaste française en résidence à la villa Kujoyama

sculpture monumentale de 10 mètres de haut, sorte de scarabée doré, imagerie à mi-chemin entre la « guerre des étoiles » et ce bouddhisme qui travaille le plasticien au corps. Une interrogation sur le pouvoir, explique Kohei Nawa : « Qui est sur le trône dans notre société moderne ? Qui le sera dans le futur ? C'est la question que je voulais poser avec ce trône que j'ai voulu vide. »

Le Japon, près de 130 millions d'habitants dont 40 % ont plus de 65 ans et 2 millions plus de 90 ans. Un peuple vieillissant qui voudrait soigner ses enfants. Un Japon qui, il y a cent cinquante ans avec la restauration Meiji (1868-1912), s'est ouvert au monde après plus de deux siècles de repli sur soi pendant l'ère Edo (1603-1868), période paradoxale d'autarcie et d'austérité mais aussi de paix et de création artistique. C'est celle des estampes japonaises qui influencèrent Degas, Monet ou Rodin dans ce mouvement que l'on appellera justement en France à la fin du XIX^e siècle le japonisme... Un Japon ambivalent qui, encore aujourd'hui, cultive malgré tout une insularité qui l'isole.

« Je suis allé à Paris une seule fois. C'était il y a vingt-trois ans, soupire le comédien Katsumi Kiba, qui, dans le cadre de « Japonismes », viendra interpréter en février 2019, au

Théâtre de la Colline à Paris, *Kafka sur le rivage*, d'après le roman de Haruki Murakami. Il y a une barrière de la langue qui rend difficile de sortir du Japon. » La mise en scène est l'œuvre de son mentor, le metteur en scène Yukio Ninagawa, disparu il y a deux ans. Mais qui, en France, a entendu parler de Yukio Ninagawa, pourtant l'un des plus célèbres metteurs en scène de l'archipel ?

On ne connaît guère du théâtre japonais que les spectacles traditionnels de kabuki, de nô ou les marionnettes du bunraku. Et on ignore pratiquement tout du shingeki, mouvement réaliste qui naîtra après la restauration Meiji, tout comme de l'angura, autre mouvement théâtral contestataire des années 1970, dont Ninagawa fut – pour les deux – une figure. A l'exception du Festival d'automne à Paris grâce à l'ancien directeur, Michel Guy, qui prit un jour de 1978 un avion pour Tokyo et en revint bouleversé, laissant dans son sillage un long compagnonnage avec les artistes les plus pointus de ce pays énigmatique.

Le Festival présentera d'ailleurs cette année, dans le cadre de « Japonismes » (au Théâtre de Chaillot et à l'Espace Pierre-Cardin à Paris, au Théâtre de Gennevilliers...), outre le Grand Kabuki par la compagnie Shochiku, une série de jeunes metteurs en scène comme Kuro Tanino, qui fut psychiatre avant d'opter pour le théâtre et préfère pour ses spectacles les story-boards aux textes dialogués, ou encore Hideto Iwai, qui évoque la vie des *hikikomori*, ces jeunes qui fuient la réalité en s'enfermant chez eux.

Règles mystérieuses

Izumi Tayo est assise bien droite dans son kimono. Depuis le foyer du Théâtre national de bunraku d'Osaka, elle suit sur les écrans la fin de la scène qui se déroule dans la salle. Elle vient tous les jours depuis qu'elle a épousé Ori, l'un des chanteurs qui accompagnent les impressionnantes marionnettes. Il faut parfois plusieurs personnes pour les manipuler pendant le spectacle, qui dure huit heures. Certains viennent voir le début, d'autres savent que c'est le deuxième acte qui est le plus spectaculaire, on entre et on sort aux entractes, une sorte de cinéma permanent dont les règles sont mystérieuses pour l'Occidental perdu en ces lieux.

Le Japon ne fait pas mystère de ses mystères. L'aimer se mérite. Comme pour le kabuki ou le nô, tout est question de rituels, de codes. Et même quand il se révolutionne – comme en danse avec le buto dans les années 1960 –, le formalisme esthétique en reste le fondement. Passé cet émerveillement exotique – ce néojaponisme –, notre méconnaissance est du même ordre pour les arts plastiques. On invoque Hokusai, on tâtonne sur l'art contemporain et on ignore pratiquement tout des peintres du XX^e siècle comme Ryusei Kishida dont l'un des portraits de sa fille, exposé au Musée national de Tokyo, est considéré ici comme l'équivalent de *La Joconde*.

Une exception, sans doute, Foujita. Et cela uniquement parce que ce dernier fit l'effort de venir jusqu'à nous. Le peintre, à qui le Musée Maillol a déjà consacré cette année une exposition, sera également à la Maison du Japon de janvier à mars 2019 pour des œuvres jamais présentées en France, notamment celles datant des années 1940 quand le gouvernement japonais l'appela à mettre son art au service du ministère de la guerre. Né Tsugouharu Foujita en 1886 à Tokyo, mort Léonard Foujita en 1968 à Zurich, dandy, exubérant, voyageur, le peintre est, entre la France et le Japon, un pont recherché dans cette vaste opération qui vise au rapprochement...

Et pourtant, c'est peut-être justement l'étrangeté qui fait tout le sel de notre relation. On peut voir dans cette ville sidérante qu'est Tokyo, hygiéniste, disciplinée, propre malgré ses 13 millions d'habitants, avec ses armées de costumes-cravates, ses files d'attente bien alignées, son absence d'insécurité, le signe d'une forme d'autoritarisme, le symptôme d'une société où les gens se tuent au travail. Une société de plein-emploi où, derrière les paravents, on voit des jeunes ne plus vouloir sortir, aller à l'école, se marier. Mais on peut aussi y entendre la structure d'une société insu-



« Coqs » d'Ito Jakuchu, l'un des trente rouleaux qui sera présenté au Petit-Palais (avant 1765).

MUSÉE DES COLLECTIONS IMPÉRIALES (SANNOMARU SHÔZOKAN), TOKYO

laire, qui a grandi face aux risques de tremblements de terre et de tsunami, fermée au monde pendant des siècles, en autarcie émotionnelle et dont le sens du collectif nous renvoie à nous-mêmes.

« Etre européen, c'est un mélange de cultures, un palimpseste d'identités. Ici, la tradition est partout. Ici, le rapport à l'autre est codifié par une conscience du groupe. On peut voir ça comme une obéissance à la règle mais qui, en fait, parle de communauté, répond à des siècles d'enfermement », analyse Louise Lemoine. Avec son compagnon l'Italien Ila Bêka, elle poursuit un travail cinématographique sur l'architecture à la Villa Kujoyama, le pendant à Kyoto de la Villa Médicis. « Et comment échapper à la tradition dans un pays où l'héritage culturelle est omniprésent ? »

Le Japon aime les généalogies qui plongent dans la nuit des temps. A Osaka, le

grand maître de l'école du thé Urasenke, l'une des trois grandes branches de la secte Rinzaï qui perpétue la très codée cérémonie du thé, représente la seizième génération depuis le fondateur. Son père, Sen Gen Shitsu, à 95 ans, continue de parcourir le monde et assure qu'il doit sa longévité aux cinq tasses par jour de matcha, ce thé vert moulu préparé lors de cérémonies silencieuses et millénaires où se mélangent les trois absolus de l'idéal japonais : l'esthétique, la pureté et la tranquillité. « J'ai peut-être du sang vert », lance le vieil homme qui devrait être à Paris entre le 2 et le 7 octobre pour une cérémonie à la Maison de la culture du Japon dans le cadre d'une semaine consacrée à la culture zen.

A Tokyo, au palais impérial, fier dans sa tenue orange qui le fait ressembler à un moine tibétain, Iroki Kogi, 63 ans, le chef de l'Orchestre impérial de gagaku, la musique

Tadao Ando, bâtisseur combattant

PORTRAIT | L'architecte star, Prix Pritzker 1995, fera l'objet d'une rétrospective au Centre Pompidou, cet automne à Paris

traditionnelle classique japonaise, relate fièrement qu'il a remonté ses racines jusqu'à la trente-huitième génération, c'est-à-dire peu ou prou au X^e siècle, aux origines de cette transe répétitive et majestueuse. Les instruments sont à son image : le biwa, à cordes pincées, le so, une sorte de harpe horizontale, les différentes percussions, l'hichiriki, un hautbois, le sho, dit « l'orgue à bouche », qu'il faut placer sur un réchaud pour éviter que les anches ne s'engorgent...

Occasion unique sera ainsi donnée le 3 septembre d'assister, à la Philharmonie, à un concert de cet Orchestre impérial dont la vie est rythmée par celle de la cour. Deux fois par an seulement, une petite cohorte d'invités franchit les épaisses murailles qui, dans le centre de Tokyo, ceinturent l'immense palais. Au balcon de la petite salle apparaissent l'empereur et sa femme, deux poupées de porcelaine aux cheveux gris, visages de cire, applaudissant de leurs mains frêles et de leur sourire friable. A les observer, on se dit qu'Akihito a l'âge de cette musique, lui qui va abdiquer l'an prochain au profit de son fils. Que cela ressemble à un rêve dans les limbes du Pacifique.

Parler culture au Japon, c'est faire défiler les époques et les techniques. Depuis les poupées mécaniques de Tanaka Hisashige présentées du 1^{er} au 4 novembre à la Maison de la culture du Japon (né en 1799, l'ingénieur ingénier fut à l'origine de ce qui deviendra Toshiba), jusqu'à la chanteuse-hologramme aux millions de fans, Hatsune Miku – 1,58 m, yeux bleus, cheveux turquoise, voix et corps totalement de synthèse –, qui se produira cette saison à La Seine musicale, à Boulogne-Billancourt.

Interaction des œuvres

Sur les arts numériques, comme en témoigne depuis 1997 le festival Japan Media Arts, le pays se situe à des années-lumière devant nous. A Odaiba, sous la grande roue iconique de cette île artificielle gagnée sur la mer et considérée comme le haut lieu du divertissement, le collectif teamLab a conçu un vaste « musée » de 10 000 mètres carrés où l'ensemble de ses créations qui ont fait le tour de la planète seront exposées et interagiront entre elles. Après l'œuvre interactive, l'interaction des œuvres.

Supprimer les cadres, se jouer des frontières, utiliser le high-tech pour voir le monde différemment, les membres de teamLab, ces autoproclamés « ultratechnologues » dont on peut voir depuis le 15 mai les vortex cybernétiques exposés à la Grande Halle de La Villette, en sont persuadés : chacun fabrique ce qu'il regarde. Et c'est ce qu'ils nous aident à faire. Cinq cent vingt ordinateurs, 470 projecteurs pour le musée-terrain de jeux d'un collectif qui n'a plus guère de collectif que le nom. Dans un pays où la culture repose sur l'investissement privé, teamLab est conçu comme une entreprise, divisée en deux branches ; l'une assure sa stabilité économique en développant des programmes informatiques, l'autre est un pôle créatif qui transforme le codage en art.

En tout 500 ingénieurs, graphistes, vidéastes, musiciens... Et derrière, un homme, Toshiyuki Inoko, 41 ans, longiligne, voix cassée, costume vert, sourire espiègle, qui, au milieu de projections stroboscopiques, explique : « J'ai toujours été intéressé par la façon dont les peuples anciens percevaient le monde parce que je suis persuadé qu'ils ne le percevaient pas du tout comme nous. »

On rencontre Motoko Ishii et sa fille dans un restaurant d'Ueno, un quartier populaire de Tokyo. C'est une petite dame énergique qui vous sert avec prestance du saké et cherche votre lumière au fond de votre pupille. « Les Européens aiment les teintes chaudes et les contrastes, ici on apprécie les couleurs plus plates, diffuses », analyse celle qui depuis cinquante ans est la maîtresse des illuminations au Japon. Orpheline de père (prisonnier des Soviétiques pendant la guerre, il est mort en Sibérie), elle a découvert lors de ses études aux Beaux-Arts l'importance essentielle de l'éclairage. Embarquant sur le Transsibérien pour rejoindre la Finlande, elle s'y est formée auprès de la designer Lisa Johansson-Pape.

Ponts, buildings, musées, théâtres, stades, restaurants, jardins... Quasiment rien de ce

qui peut s'éclairer ici n'échappe à la vieille dame de presque 80 ans. A commencer par la Tokyo Tower, dont la silhouette orange s'ébroue entre les gratte-ciel de cette ville minérale. La structure métallique a été construite après la guerre sur le principe de la tour Eiffel : 333 mètres de haut – neuf de plus que son lointain modèle parisien que Motoko Ishii est très symboliquement chargée de mettre en lumière les 13 et 14 septembre prochains.

Parler culture au Japon, c'est faire défiler les époques et les techniques. Des poupées mécaniques d'Hisashige au XIX^e à la chanteuse virtuelle Hatsune Miku

A tous ces événements disparates, Yuko Hasegawa, directrice artistique du Musée d'art contemporain de Tokyo, a été chargée de donner un sens. L'exposition *Fukami*, du 14 juillet au 18 août à l'hôtel de Rothschild dans une scénographie signée Sanaa (Sejima and Nishizawa and Associates), une des agences phares de l'architecture japonaise, affiche comme objectif de proposer une vision qui « ne repose pas sur l'anthropocentrisme occidental, lequel affirme le dualisme soi/autre et sujet/objet, séparant la nature de la société, mais sur un anti-anthropocentrisme animiste où l'homme ne fait qu'un avec la nature », précise Yuko Hasegawa. Et de citer Claude Lévi-Strauss « opposant à la conception centrifuge du sujet qui prévaut en Occident une conception centripète où l'essence de l'individu dépend des circonstances dans lesquelles il se trouve ».

D'une pièce à l'autre, se dévoilent les estampes de Hokusai et les concepts cybernétiques de Daito Manabe, s'emmêlent les peintures d'Isson Tanaka et celles de ce Gauguin auquel on le compare, se confrontent une poterie de la période Jōmon, datant de 2 500 ans avant Jésus-Christ, et une robe dessinée par le créateur Kunihiko Morinaga (Anrealage) avec Kohei Nawa. Celui-là même qui dresse son *Throne* sous la pyramide du Louvre. « Kohei Nawa s'intéresse avant tout à la transformation que ses œuvres, à l'instar des sculptures des temples sacrés, exercent sur ceux qui les regardent. C'est le principe de la culture japonaise », analyse le critique d'art Tetsuya Ozaki. Kohei Nawa a grandi à l'ombre des temples, à Kyoto.

Comme avant lui, au XVIII^e siècle, Ito Jakuchu, fils d'épicier dont la rencontre avec un moine bouddhiste fut déterminante. Laisant le commerce à son frère, l'homme se consacra à la peinture. Ses estampes longtemps méconnues – monde végétal et animal, crêtes rouges des coqs, légèreté d'une treille – aujourd'hui fascinent par leur réalisme, par cette volonté très particulière pour l'époque de dessiner le monde tel qu'il est. Jakuchu mit dix ans à dessiner les *Trente rouleaux* que l'on pourra voir au Petit-Palais du 15 septembre au 14 octobre.

Bruit des graviers. Odeur des pins. La lourde charpente du temple Shokoku-ji résonne de nos bruissements. Ici, Jakuchu est un demi-dieu. A l'époque Meiji, lorsque des promoteurs voulaient détruire le lieu pour y construire des terrains de base-ball, la vente à la famille impériale de ces *Trente rouleaux* permit aux moines de sauver le temple. « Le Bouddha s'incarne dans tous les êtres vivants », suggère impassible le moine Keisan Hiratsuka, sans qu'on ne saisisse vraiment ce qu'il veut dire par là. A travers les claustras danse une brise joyeuse et le soleil du matin berce les toits du monastère d'une lumière paisible. Image du monde flottant, *ukiyo-e* en japonais. Comme on appelle ici les estampes. ■

LAURENT CARPENTIER



Dans son studio, à Osaka, en 2013.

JAMES WHITLOW DELANO/COSMOS

OSAKA

rebondit pas. Proche du couturier Issey Miyake depuis plus de cinquante ans, de Karl Lagerfeld qui lui a présenté François Pinault, du rockeur Bono (« Il est venu me voir dans l'Eglise de la lumière que j'ai construite à Ibaraki, il a chanté "Amazing Grace", j'ai compris... »), intime de l'artiste sud-coréen Lee Ufan dont il conçoit en ce moment la fondation à Arles, Tadao Ando est sur tous les fronts : 15 projets en cours au Japon, 35 à l'étranger, et n'a pas peur – alors qu'il est présenté dans une rétrospective prévue à l'automne à Paris comme fer de lance de cette architecture contemporaine japonaise qui a partout le vent en poupe – de ruer dans les brancards : « Les politiciens sont des cons ! »

Osaka, la ville natale de Tadao Ando, le plus célèbre des architectes japonais, son bureau est construit le long de la voie ferrée. Ce n'est pas un ouvrage impressionnant, on passerait à côté sans le remarquer, et pourtant. Il est son laboratoire d'essais, son terrain d'expérimentation, son « exercice de style » comme il dit. Construit, déconstruit, reconstruit, six fois au fil des années. Dans la salle de réunion, le mur de béton est fendu d'une trouée horizontale qui permet, lorsqu'on est assis à la longue table, de regarder passer les trains. « Pourquoi une si longue table ? Parce que les délégations chinoises débarquent toujours en nombre. Et j'ai beaucoup de clients chinois ces derniers temps. Depuis que j'ai réchappé de la maladie, les Chinois voient en moi un porte-bonheur. Certains débarquent alors qu'ils n'ont jamais vu mon travail », s'amuse l'architecte, lauréat du Pritzker Prize 1995, râblé et au nez du boxeur qu'il fut autrefois.

Ses yeux vous jaugent, ses paroles tranchent, et le petit aréopage d'assistants qui l'entourent tremble dès que le maître âgé de 76 ans fait mine de vouloir un feutre pour dessiner. « Les Français, quand ils luttent, ils le font à fond, dit-il en souriant. En mai 1968, j'étais à Paris, j'ai vu Sartre et Beauvoir de loin, tout le monde jetait des pierres et moi aussi... La semaine dernière, j'étais à Paris, c'était la grève générale... »

On suggère que son ami François Pinault, pour qui il réagence aujourd'hui la Bourse de commerce de Paris, n'était pas sur les barricades. Le maître ne

Alors que des centaines de kilomètres de mur sont en cours de construction depuis l'accident de Fukushima pour préserver la côte des risques d'un raz de marée, transformant le littoral en une citadelle assiégée comme le montrent les photos de Tadashi Ono que l'on pouvait découvrir en avril au festival Kyotographie, Tadao Ando raconte avoir proposé un système en espaliers, façon rizières, qui n'a pas été accepté. « Des cons ! répète-t-il, ils n'ont pas compris mon projet. J'étais vraiment en colère. Tout ça parce qu'ils se sont dit : "Il s'est formé tout seul. Il n'a pas étudié l'architecture à l'école." »

On sent l'impulsif, le combattant. Le genre à s'étonner qu'on ait refusé sa proposition d'installer sur le parvis du Centre Pompidou – « C'était cadeau ! » – une autre Eglise de la lumière. La solitude aussi de celui qui a construit sur l'île de Naoshima son propre musée mais n'arrive pas, lui, le même des quartiers populaires, à se faire entendre dans sa propre ville. « Tous ces projets et pas un seul à Osaka ! Je voudrais offrir l'ensemble de ces bâtiments à la ville, mais ses représentants n'y sont pas favorables. Ils sont insensibles à l'art. »

Il a également en projet une bibliothèque dont il financerait le bâtiment mais pour lequel il cherche des mécènes afin de rendre son fonctionnement pérenne. Sans enfant pour hériter, les cheveux plaqués sur le front, il hausse des épaules quand on lui demande s'il a construit sa propre maison : « Je crois qu'il est assez dur d'habiter une maison que j'ai dessinée. Pour moi, l'architecture, c'est dessiner un endroit où mettre son âme. C'est difficile de vivre avec une âme. » ■

LA. C.

Tous les arts à l'heure nipponne

Cinéma, expositions, spectacles, art de vivre... Zoom en images sur quelques moments forts de la vague d'événements culturels qui déferle sur la France

Les richesses de l'ère Meiji

Moment de la réouverture du Japon au monde extérieur, l'ère Meiji (1868-1912) a permis la diffusion d'une riche production artistique. Le Musée Guimet en témoignera à travers l'exposition « Meiji, splendeurs du Japon impérial » avec un choix de pièces d'orfèvrerie, de textiles, de peintures, de céramiques et de photographies.

« Meiji, splendeurs du Japon impérial », Musée national des arts asiatiques Guimet, du 17 octobre au 14 janvier 2019.



« Vue d'ensemble du quartier français de Yokohama », triptyque, d'Utagawa Kunitada II (1829-1874). MUSÉE GUIMET



Takao Kawaguchi dans « About Kazuo Ohno ». TAKUYA MASTUMI

Le danseur Kazuo Ohno réincarné

Le performeur Takao Kawaguchi, inconnu en France, se fraye un passage dans les traces de l'étoile du buto, le danseur et chorégraphe Kazuo Ohno (1906-2010). Dans son solo *About Kazuo Ohno*, il endosse, à travers les vidéos de ses performances laissées par Ohno, les costumes, les gestes de cette personnalité intense, dont le studio, véritable écrin d'archives, accueille toujours des danseurs à Tokyo. De *My Mother* à *La Argentina*, solo mythique dans lequel Ohno, alors âgé de 71 ans, rejoue travesti son souvenir fantasmé de la fameuse danseuse espagnole Antonia Mercé, Takao Kawaguchi change de peaux pour tenter de dialoguer au-delà des images et de la mort avec Ohno.

« About Kazuo Ohno », Théâtre de la Ville, Espace Pierre Cardin, du 2 au 5 octobre.



Représentation de bunraku. SHINJI AOKI



« Crépuscule à Tokyo », de Yasujiro Ozu (1957). SHOCHIKU CO., LTD

Panorama du cinéma japonais

En trois volets chronologiques et à travers quelque 120 longs-métrages, la manifestation Japonismes propose de retracer l'histoire du cinéma japonais de 1920 à nos jours. Deux lieux parisiens accueilleront les cinéphiles, la Cinémathèque française et la Maison de la culture du Japon, où le public pourra également participer à des rencontres avec des acteurs et réalisateurs nippons.

Cent ans de cinéma japonais, Cinémathèque française et Maison de la culture du Japon, du 26 septembre 2018 à février 2019.

L'art des marionnettes

L'art du bunraku (théâtre de marionnettes) est inscrit sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Deux spectacles, présentés à la Philharmonie – *Les Cerisiers du fleuve Hidaka* et *Miracle au temple de Tsubosaka* –, permettront de découvrir cet univers poétique qui mêle psalmodie, musique et manipulation de marionnettes.

Bunraku, Philharmonie de Paris, les 12 et 13 octobre.



S'initier à la cérémonie du thé

Redessinés et inaugurés en mai, les jardins de l'hôtel d'Heidelbach, annexe du Musée Guimet, à Paris, accueillent, dans le pavillon (chashitsu) rénové, où dominent le bois et le bambou, les cérémonies du thé telles que les pratiquent les différentes écoles japonaises. Un moment privilégié pour découvrir un aspect de l'art de vivre nippon qui conjugue quatre principes : *wa* (harmonie), *kei* (respect), *sei* (pureté) et *jaku* (sérénité).

Cérémonie du thé, hôtel d'Heidelbach.
Rés. : 01-56-52-53-45 ou resa@guimet.fr

SÉLECTION

EXPOSITIONS

« teamLab : au-delà des limites »
Grande Halle de La Villette,
jusqu'au 9 septembre

« Throne », de Kohei Nawa
Musée du Louvre, du 13 juillet
au 14 janvier 2019

Enfance : « Encore un jour banane pour le poisson-rêve »
Palais de Tokyo, jusqu'au 9 septembre

« Continuum », de Ryoji Ikeda
Centre Pompidou jusqu'au 27 août

« Art brut japonais II »
Halle Saint-Pierre, du 8 septembre
au 10 mars 2019

« Fukami, une plongée dans l'esthétique japonaise »
Hôtel Salomon de Rothschild,
du 14 juillet au 18 août

« Yui-Ichi Inoue, la calligraphie libérée »
Maison de la culture du Japon,
du 14 juillet au 15 septembre

« Tadao Ando, le défi »
Centre Pompidou, du 10 octobre
au 31 décembre

« Jomon »
Maison de la culture du Japon,
du 17 octobre au 8 décembre

« Trésors de Kyoto : trois siècles de création Rinpa »
Musée Cernuschi, du 26 octobre
au 27 janvier 2019

« Léonard Foujita »
Maison de la culture du Japon,
du 16 janvier au 16 mars 2019

ART DE VIVRE

Apprendre la culture culinaire japonaise
Maison de la culture du Japon,
jusqu'en février 2019

Semaine de la culture zen
Théâtre de la Ville, Espace Pierre-Cardin,
et Maison de la culture du Japon,
du 2 au 7 octobre

Ikebana, art floral
Maison de la culture du Japon,
janvier-février 2019

SPECTACLES

« Drum Heart », de Drum Tao
La Seine musicale, les 13 et 15 juillet

« Shochiku Grand Kabuki »
avec Nakamura Shidō II
et Nakamura Shichinosuke II,
Théâtre de Chaillot,
du 13 au 19 septembre

« Sambaso, danse divine »
et « Tsukimi-Zato »
conçus par Hiroshi Sugimoto,
Théâtre de la Ville, Espace Pierre-Cardin,
du 19 au 25 septembre

« The Dark Master »
mis en scène par Kuro Tanino
T2G, à Gennevilliers,
du 20 au 24 septembre

« Un fils formidable »
mis en scène par Shu Matsui
T2G, à Gennevilliers, du 5 au 8 octobre

Bunraku (marionnettes)
Les Cerisiers du fleuve Hidaka
et Miracle au temple de Tsubosaka,
Philharmonie de Paris, 12 et 13 octobre

Gagaku
Ensemble Reigakusha
et le danseur Kaiji Moriyama
Philharmonie de Paris, le 13 octobre

Tambours Taikos
par Eitetsu Hayashi et l'ensemble
Eitetsu Fu-Un No Kai
Philharmonie de Paris, le 14 octobre

Hatsune Milku, chanteuse virtuelle
La Seine musicale, le 1^{er} décembre

Théâtre no et kyogen
Philharmonie de Paris,
du 6 au 10 février 2019

« Kafka sur le rivage »
mis en scène par Yukio Ninagawa
Théâtre national de la Colline,
du 15 au 23 février 2019

Programme complet :
japonismes.org/fr